



**PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°33-2022-008

PUBLIÉ LE 13 JANVIER 2022

Sommaire

CHU DE BORDEAUX / SECRETARIAT GENERAL - DIRECTION DE LA STRATEGIE DE LA COOPERATION ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

33-2022-01-13-00003 - Mise à jour du guide de la tarification des actes du CHU de Bordeaux (52 pages) Page 5

DDTM DE LA GIRONDE / SAFDR

33-2021-12-20-00006 - Arrêté du 20 décembre 2021 portant fixation du prix annuel des vins devant servir de base au calcul des fermages dans le département de la Gironde pour la campagne 2020-2021 (4 pages) Page 58

DRFIP NOUVELLE-AQUITAINE / CABINET

33-2022-01-12-00017 - Arrêté portant délégation de signature du Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde en matière de ventes mobilières, à compter du 12 janvier 2022 (1 page) Page 63

33-2022-01-12-00014 - Arrêté portant délégation de signature du Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde par intérim, en matière d'évaluation domaniale à compter du 12 janvier 2022 (2 pages) Page 65

33-2022-01-12-00018 - Arrêté portant délégation de signature du Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde par intérim, en matière de contentieux et de gracieux fiscal, à compter du 12 janvier 2022 (3 pages) Page 68

33-2022-01-12-00019 - Arrêté portant délégation de signature du Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde par intérim, en matière de contentieux et de gracieux fiscal, à compter du 12 janvier 2022 (2 pages) Page 72

33-2022-01-12-00021 - Arrêté portant délégation de signature du Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde par intérim, en matière de contentieux et de gracieux fiscal, à compter du 12 janvier 2022 - Décision collective (2 pages) Page 75

33-2022-01-12-00020 - Arrêté portant délégation de signature du Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde par intérim, en matière de contentieux et de gracieux fiscal, à compter du 12 janvier 2022 - Décision individuelle (2 pages) Page 78

33-2022-01-12-00022 - Arrêté portant délégation de signature du Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde par intérim, en matière de contentieux et de gracieux fiscal, à compter du 12 janvier 2022 - Décision individuelle (2 pages) Page 81

33-2022-01-12-00013 - Arrêté portant subdélégation de signature du Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde par intérim en matière de fiscalité directe locale à compter du 12 janvier 2022 (1 page) Page 84

33-2022-01-12-00016 - Arrêté portant subdélégation de signature du Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde par intérim, en matière de gestion des patrimoines privés du département de la Gironde, à compter du 12 janvier 2022 (2 pages)	Page 86
33-2022-01-12-00015 - Arrêté portant subdélégation de signature du Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde par intérim, en matière de gestion domaniale, à compter du 12 janvier 2022 (3 pages)	Page 89
33-2022-01-12-00024 - Décision collective autorisant les géomètres cadastrateurs à assurer les travaux de vérification du bureau des documents d'arpentage, à compter du 12 janvier 2022 (2 pages)	Page 93
33-2022-01-10-00002 - Délégation de pouvoirs et de signature du responsable du SGC de Saint-André de Cubzac à compter du 10 janvier 2022 (3 pages)	Page 96
33-2022-01-01-00009 - Délégation de signature de la responsable du SIE de Bordeaux, à compter du 1er janvier 2022 (3 pages)	Page 100
33-2022-01-12-00023 - Mandat de représentation de la Direction générale des Finances publiques devant les instances judiciaires, à compter du 12 janvier 2022 (1 page)	Page 104

DRFiP Nouvelle-Aquitaine et Gironde / Cabinet

33-2022-01-12-00011 - Arrêté de la DRFiP de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde portant délégation de signature - Décision collective DAJ (2 pages)	Page 106
33-2022-01-12-00010 - Arrêté de la DRFiP de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde portant délégation de signature - Décision individuelle - M. A. Gonzalez (2 pages)	Page 109
33-2022-01-12-00012 - Arrêté de la DRFiP de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde portant délégation de signature - Décision individuelle Mme I. Limou (2 pages)	Page 112
33-2022-01-12-00008 - Arrêté de la DRFiP de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde portant délégation de signature au conciliateur fiscal départemental (2 pages)	Page 115
33-2022-01-12-00009 - Arrêté de la DRFiP de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde portant délégation de signature aux conciliatrices fiscales adjointes (2 pages)	Page 118
33-2022-01-06-00001 - Convention d'utilisation n° 033-2020-0008 entre la DRFiP de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde et le CROUS de Bordeaux (8 pages)	Page 121
33-2022-01-13-00004 - DRFiP de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde - Décision de subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire (5 pages)	Page 130

33-2022-01-13-00001 - DRFiP de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde - Décision
de délégation de signature **22** aux agents du CSRH (2 pages)

Page 136

SOUS-PREFECTURE DE LANGON / POLE REGLEMENTATION

33-2022-01-10-00003 - BAIGNEAUX-Arrêté homologation circuit moto cross
(3 pages)

Page 139

CHU DE BORDEAUX

33-2022-01-13-00003

Mise à jour du guide de la tarification des actes
du CHU de Bordeaux

DECISION DU DIRECTEUR GENERAL N° 2021/018/FIN

Relative à la mise à jour du guide de la tarification du CHU

Bordeaux, le 10 décembre 2021

Le Directeur général du Centre hospitalier universitaire de Bordeaux,

- VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU la loi n° 2016-041 du 26 janvier 2016 portant modernisation du système de santé ;
- VU la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;
- VU l'article L.6141-1 du code de la santé publique relatif à l'organisation des établissements publics de santé ;
- VU l'article L.6143-7 du code de la santé publique relatif aux compétences du directeur d'établissement ;
- VU le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;

DECIDE :

Article 1 - Objet

La mise à jour du guide de la tarification du CHU de Bordeaux reprenant les tarifs opposables aux usagers de l'établissement.

Article 2 - Mise à jour

La version mise à jour sur le site internet du CHU de Bordeaux est la version V2021-05.

Article 3 - Effet et publicité

La présente décision sera transmise aux services de la Préfecture de la Gironde et de la Trésorerie Principale du CHU de Bordeaux.

La présente décision est applicable à compter du 1^{er} septembre 2021 pour les tarifs relatifs aux interceptions, traitements multi-attaches, contentions et suivis et traitements spéciaux.

Le Directeur Général



Yann BUBIEN

SOMMAIRE

 dernière Mise à jour
CHAPITRES

1	TARIFS DE PRESTATIONS JOURNALIERES EN HOSPITALISATION
1-1	TARIFS JOURNALIERS D'HOSPITALISATION
1-2	FORFAIT JOURNALIER
1-3	TARIF DE LA CHAMBRE PARTICULIERE
1-4	TARIFS D'HOSPITALISATION PROGRAMMEE PATIENTS ETRANGERS NON ASSURES SOCIAUX
1-5	TARIFS D'HEBERGEMENT
1-6	AUTRES TARIFICATIONS
2	TARIFS OPPOSABLES A L'ASSURANCE MALADIE, ACTES, CONSULTATIONS EXTERNES ET SEJOURS
2-1	TARIFS DES GROUPES HOMOGENES DE SEJOURS
2-2	INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE
2-3	ACTES ET CONSULTATIONS EXTERNES
2-4	FORFAIT TECHNIQUE
2-5	TELEMEDECINE
2-6	AUTRES TARIFICATIONS
3	TARIFS HORS NOMENCLATURE NON PRIS EN CHARGE PAR L'ASSURANCE MALADIE
3-1	ACTIVITE EXTERNE
3-2	HOSPITALISATION
4	TARIFS OPPOSABLES OU NON, PAR THEMATIQUE DE SOINS
4-1	TARIFS SOINS BUCCO-DENTAIRES EXTERNES
4-1.1	CHIRURGIENS DENTISTES, TARIFS OPPOSABLES A L'ASSURANCE MALADIE
4-1.2	SOINS BUCCO-DENTAIRES AVEC RESTE A CHARGE AU PATIENT
4-1.3	CODES REGROUPEMENT
4-1.4	TARIFS CMUC
4-2	IMPLANTOLOGIE
4-2.1	IMPLANTOLOGIE - SOINS EXTERNES
4-2.2	IMPLANTOLOGIE - HOSPITALISATIONS
4-3	TARIFS DE BIOLOGIE
4-3.1	ACTES NOMENCLATURES OPPOSABLES ASSURANCE MALADIE
4-3.2	ACTES DE BIOLOGIE ET D'ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES HORS NOMENCLATURE
4-3.3	TARIFS LETTRES-CLES
4-3.4	ACTES D'ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES
4-3.5	ACTES D'HYGIENE HOSPITALIERE
4-3.6	TOXICOLOGIE PROFESSIONNELLE
4-4	TARIFS D'OPHTHALMOLOGIE NON PRIS EN CHARGE PAR L'ASSURANCE MALADIE
4-4.1	ACTES CCAM NON PRIS EN CHARGE PAR ASSURANCE MALADIE
4-4.2	ACTES AMBULATOIRES
4-4.3	HOSPITALISATION
4-5	SOINS ESTHETIQUES SOUMIS A TVA
4-5.1	ACTES AMBULATOIRES DERMATOLOGIE
4-5.2	HOSPITALISATION
4-6	ACTIVITE MEDICO LEGALE
4-6.1	UNITE DE MEDECINE LEGALE THANATOLOGIQUE
4-6.2	UNITE DE MEDECINE LEGALE DU VIVANT
4-6.3	DEPOTOIRE
4-6.4	LABORATOIRE PHARMACOLOGIE - TOXICOLOGIE MEDICO-LEGALE
4-6.5	PRESTATION FOETOPATHOLOGIE
4-6.6	CONSULTATIONS EXTERNES GERIATRIE
4-7	PHARMACIE / STERILISATION
4-7.1	TARIFS CONVENTIONNELS PHARMACIE
5	ACTIVITES DE TRANSPORT MEDICALISE ET D'URGENCE
5-1	TRANSPORT SMUR
5-2	UNITE MOBILE D'ASSISTANCE CARDIO-RESPIRATOIRE
5-3	GRANDS RASSEMBLEMENTS
6	TARIFS DU LACTARIUM
7	RECHERCHE CLINIQUE
8	FORMATIONS
8-1	FRAIS D'INSCRIPTION AUX CONCOURS
8-2	FRAIS PEDAGOGIQUES
8-3	FORMATIONS CATALOGUE CFPPS ET CESU
8-4	AUTRES FORMATIONS
8-5	HEURES DE FORMATION PAYEE PAR LE CHU
9	MAIN D'OEUVRE
9-1	PERSONNEL NON MEDICAL (coût moyen, charges comprises)
9-2	PERSONNEL MEDICAL
10	PRESTATIONS DE SERVICES ET LOGISTIQUES
10-1	PRESTATIONS DE SERVICE
10-2	TRANSMISSION DE DOSSIERS MEDICAUX
10-3	DIVERSES FACTURATIONS

[\(Sommaire\)](#)

1 - TARIFS DE PRESTATIONS JOURNALIERES EN HOSPITALISATION						
LIBELLE	Lettre clé CHU	Unité de facturation	Date d'effet	Tarifs (€)	Base	Observations
1.1 - TARIFS JOURNALIERS D'HOSPITALISATION (Sommaire)						
Médecine, spécialités médicales temps complet régime commun		Journée	12-mars-21	1 280,00 €	Arrêté préfectoral	
Médecine, spécialités médicales temps incomplet de jour ou de nuit régime commun		Journée	12-mars-21	911,00 €	Arrêté préfectoral	
Dialyse rénale temps incomplet de jour ou de nuit		Journée	12-mars-21	937,00 €	Arrêté préfectoral	
Moyen Séjour régime commun		Journée	1-janv-20	721,00 €	Arrêté préfectoral	
Soins de suite et de réadaptation temps complet régime commun		Journée	12-mars-21	788,00 €	Arrêté préfectoral	
Soins de suite et de réadaptation temps incomplet régime commun		Journée	12-mars-21	810,00 €	Arrêté préfectoral	
Soins de suite et de réadaptation cardiaque temps incomplet régime commun		Journée	12-mars-21	159,00 €	Arrêté préfectoral	
Moyen séjour en réadaptation cardiaque		Journée	1-févr-19	145,00 €	Arrêté préfectoral	
Séances pied diabétique		Journée	12-mars-21	486,00 €	Arrêté préfectoral	
Unité d'Hospitalisation de Courte Durée		Journée	12-mars-21	662,00 €	Arrêté préfectoral	
Chirurgie, maternité, spécialités chirurgicales temps complet régime commun		Journée	12-mars-21	1 492,00 €	Arrêté préfectoral	
Chirurgie ambulatoire de jour régime commun		Journée	12-mars-21	1 052,00 €	Arrêté préfectoral	
Spécialités coûteuses temps complet régime commun		Journée	12-mars-21	2 676,00 €	Arrêté préfectoral	
Spécialités coûteuses temps incomplet de jour régime commun		Journée	12-mars-21	1 697,00 €	Arrêté préfectoral	
Unité Médico-Psychologique de l'Adolescent et du Jeune Adulte (UMPAJA)		Journée	1-févr-19	486,00 €	Arrêté préfectoral	
UMPAJA - temps incomplet		Journée	1-févr-19	313,00 €	Arrêté préfectoral	
Psychiatrie Infanto-Juvenile - SUHEA - temps complet régime commun		Journée	12-mars-21	548,00 €	Arrêté préfectoral	
Psychiatrie Infanto-Juvenile - SUHEA - temps incomplet régime commun		Journée	12-mars-21	331,00 €	Arrêté préfectoral	
1.2 FORFAIT JOURNALIER (Sommaire)						
Forfait journalier d'hospitalisation MCO		Journée	1-janv-18	20,00 €	Arrêté ministériel	
Forfait journalier d'hospitalisation SSR		Journée	1-janv-18	20,00 €	Arrêté ministériel	
Forfait journalier d'hospitalisation Psychiatrie		Journée	1-janv-18	15,00 €	Arrêté ministériel	
1.3 TARIF DE LA CHAMBRE PARTICULIERE (Sommaire)						
Tarif de la chambre particulière en hospitalisation complète MCO		Journée	1-avr-18	49,00 €	dernière Mise à jour	
Tarif de la chambre particulière en hospitalisation complète SSR		Journée	1-juil-15	37,00 €	dernière Mise à jour	
Tarif de la chambre particulière en hospitalisation complète psychiatrie		Journée	1-juil-15	32,00 €	dernière Mise à jour	
Tarif de la chambre particulière en hospitalisation de jour		Journée	1-juil-15	15,00 €	dernière Mise à jour	
1.4 TARIFS D'HOSPITALISATION PROGRAMMEE PATIENTS ETRANGERS NON ASSURES SOCIAUX (Sommaire)						
Patients Etrangers de la CEE sans E112 ou Hors CEE						
Soins Hospitaliers non assurés sociaux	GHSE		1-juil-18	DEVIS	dernière Mise à jour	
Forfait administratif non assurés sociaux	ADME		1-janv-19	Selon tarif GHS	dernière Mise à jour	
Frais Hôteliers non assurés sociaux	HOTE	Journée	1-janv-19	157,40 €	dernière Mise à jour	
Chambre particulière non assurés sociaux	CPE	Journée	1-janv-19	563,20 €	dernière Mise à jour	
				49,00 €	dernière Mise à jour	
1.5 TARIFS D'HEBERGEMENT (Sommaire)						
USLD Henri CHOUSSAT XAVIER ARNOZAN - Hébergement (UHR et chambre simple)		Journée	1-mars-21	58,97 €	Arrêté préfectoral	
USLD Henri CHOUSSAT XAVIER ARNOZAN - Tarif dépendance Gir 1 et 2		Journée	1-mars-21	24,23 €	Arrêté préfectoral	
USLD Henri CHOUSSAT XAVIER ARNOZAN - Tarif dépendance Gir 3 et 4		Journée	1-févr-20	15,38 €	Arrêté préfectoral	
USLD Henri CHOUSSAT XAVIER ARNOZAN - Tarif dépendance Gir 5 et 6		Journée	1-févr-20	6,52 €	Arrêté préfectoral	
USLD Henri CHOUSSAT XAVIER ARNOZAN - Réservation		Journée	1-mars-21	38,97 €	Arrêté préfectoral	
USLD Henri CHOUSSAT XAVIER ARNOZAN - Hébergement des résidents de moins de 60 ans		Journée	1-févr-20	81,06 €	Arrêté préfectoral	
USLD Henri CHOUSSAT XAVIER ARNOZAN - Réservation des résidents de moins de 60 ans		Journée	1-févr-20	61,06 €	Arrêté préfectoral	
EHPAD LORMONT - Hébergement chambre individuelle		Journée	1-mars-21	53,01 €	Arrêté préfectoral	
EHPAD LORMONT - Hébergement chambre double		Journée	1-mars-21	50,36 €	Arrêté préfectoral	
EHPAD LORMONT - Tarif dépendance Gir 1 et 2		Journée	1-mars-21	23,63 €	Arrêté préfectoral	
EHPAD LORMONT - Tarif dépendance Gir 3 et 4		Journée	1-mars-21	15,00 €	Arrêté préfectoral	
EHPAD LORMONT - Tarif dépendance Gir 5 et 6		Journée	1-mars-21	6,37 €	Arrêté préfectoral	
EHPAD LORMONT - Réservation chambre individuelle		Journée	1-mars-21	33,01 €	Arrêté préfectoral	
EHPAD LORMONT - Réservation chambre double		Journée	1-mars-21	30,36 €	Arrêté préfectoral	
EHPAD LORMONT - Hébergement des résidents de moins de 60 ans		Journée	1-févr-20	70,47 €	Arrêté préfectoral	
EHPAD LORMONT - Réservation des résidents de moins de 60 ans		Journée	1-févr-20	50,47 €	Arrêté préfectoral	

1 - TARIFS DE PRESTATIONS JOURNALIERES EN HOSPITALISATION						
LIBELLE	Lettre clé CHU	Unité de facturation	Date d'effet	Tarifs (€)	Base	Observations
EHPAD LES JARDINS DE L'ALOUETTE - Hébergement (PASA, Hébergement temporaire, Hébergement temps complet)		Journée	1-mars-21	65,30 €	Arrêté préfectoral	
EHPAD LES JARDINS DE L'ALOUETTE - Hébergement Réservation		Journée	1-mars-21	45,30 €	Arrêté préfectoral	
EHPAD LES JARDINS DE L'ALOUETTE - Tarif dépendance Gir 1 et 2		Journée	1-mars-21	21,11 €	Arrêté préfectoral	
EHPAD LES JARDINS DE L'ALOUETTE - Tarif dépendance Gir 3 et 4		Journée	1-mars-21	13,40 €	Arrêté préfectoral	
EHPAD LES JARDINS DE L'ALOUETTE - Tarif dépendance Gir 5 et 6		Journée	1-mars-21	5,68 €	Arrêté préfectoral	
EHPAD LES JARDINS DE L'ALOUETTE - Hébergement des résidents valides de - de 60 ans		Journée	1-févr-20	84,34 €	Arrêté préfectoral	
EHPAD LES JARDINS DE L'ALOUETTE - Réservation des résidents valides de - de 60 ans		Journée	1-févr-20	64,34 €	Arrêté préfectoral	
MCO Hébergement pour cause exceptionnelle		Journée	1-janv-10	415,00 €	dernière Mise à jour	
1.6 - AUTRES TARIFICATIONS						(Sommaire)
Ticket modérateur forfaitaire - Participation assuré Hospitalisation -	PAH		1-janv-19	24,00 €	Arrêté ministériel	

[\(Sommaire\)](#)

2 - TARIFS OPPOSABLES A L'ASSURANCE MALADIE, ACTES, CONSULTATIONS EXTERNES ET SEJOURS						
LIBELLE	Code CCAM (Régime) ou clé NGAP	Unité	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Observations
2.1 - TARIFS DES GROUPES HOMOGENES DE SEJOURS (Sommaire)						
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032165030&categorieLien=cid Arrêté du 4 mars 2016						
2.2 - INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE (Sommaire)						
IVG avec anesthésie générale pour un séjour dont la date de sortie est égale à la date d'entrée	AMD	Acte	1-avr-16	603,59 €	Amble ministériel	
IVG avec anesthésie générale pour un séjour comportant au moins une nuitée	APD	Acte	1-avr-16	664,05 €	Amble ministériel	
IVG sans anesthésie générale pour un séjour dont la date de sortie est égale à la date d'entrée	IMD	Acte	1-avr-16	463,25 €	Amble ministériel	
IVG sans anesthésie générale pour un séjour comportant au moins une nuitée	IPD	Acte	1-avr-16	506,32 €	Amble ministériel	
IVG médicamenteuse	AMF	Acte	1-avr-16	282,91 €	Amble ministériel	
IVG médicamenteuse hors établissement	AMF	Acte	1-avr-16	282,91 €	Amble ministériel	
2.3 - ACTES ET CONSULTATIONS EXTERNES (Sommaire)						
Actes CCAM lien : http://www.ameli.fr/accueil-de-la-ccam/telechargement/version-actuelle/index.php						
Acte d'obstétrique	ACO	Acte	1-juil-13		CCAM	Tarif selon codification de l'acte
Acte d'anesthésie	ADA	Acte	1-juil-13		CCAM	Tarif selon codification de l'acte
Acte de chirurgie	ADC	Acte	1-juil-13		CCAM	Tarif selon codification de l'acte
Acte d'échographie	ADE	Acte	1-juil-13		CCAM	Tarif selon codification de l'acte
Acte d'imagerie	ADI	Acte	1-juil-13		CCAM	Tarif selon codification de l'acte
Acte technique médical	ATM	Acte	1-juil-13		CCAM	Tarif selon codification de l'acte
Actes d'anatomie et Cytologie pathologiques	ATM	Acte	1-juil-13		CCAM	Tarif selon codification de l'acte
Actes NGAP lien : http://www.ameli.fr/professionnels-de-sante.php						
MEDECINS						
Consultation de médecin omnipraticien	C	Acte	1-jan-11	23,00 €	J.O. & NGAP	
Consultation avec majoration médecin généraliste	G	Acte	1-mai-17	25,00 €	J.O. & NGAP	
Majoration de coordination médecin généraliste	MCG	Acte	1-juil-17	5,00 €	J.O. & NGAP	
Majoration pour personnes âgées	MOP	Acte	1-mars-20	5,00 €	J.O. & NGAP	
Majoration pour consultation de nuit (20h/0h et 6h/6h)	MIN	Acte	1-mai-17	35,00 €	J.O. & NGAP	
Majoration pour consultation de nuit (de 0h à 6h)	MM	Acte	1-mai-17	40,00 €	J.O. & NGAP	
Majoration pour acte dimanche et jour férié par le médecin généraliste	F	Acte	31-déc-08	19,06 €	J.O. & NGAP	
Consultation de médecin spécialiste	CS	Acte	1-jan-11	23,00 €	J.O. & NGAP	
Majoration forfaitaire transitoire applicable à la CS	MPC	Acte	1-juil-19	2,00 €	J.O. & NGAP	
Consultation de médecin spécialiste en médecine générale avec majoration médecin généraliste	GS	Acte	1-mai-17	25,00 €	J.O. & NGAP	
Majoration de coordination médecin spécialiste	MCS	Acte	1-juil-17	5,00 €	J.O. & NGAP	
Majorations pour acte de dimanche et jour férié par le médecin spécialiste	F	Acte	31-déc-08	19,06 €	J.O. & NGAP	
Majorations pour acte de nuit par le médecin spécialiste (sauf pédiatres)	U	Acte	31-déc-08	25,15 €	J.O. & NGAP	
Majorations pour acte réalisé en urgence par le pédiatre ou acte thérapeutique réalisé en urgence sous anesthésie générale ou locorégionale par les autres médecins (0h/6h)	S	Acte	21-mars-12	40,00 €	J.O. & NGAP	
Majorations pour acte de nuit (20h/0h et 6h/6h) par le pédiatre	P	Acte	31-déc-08	35,00 €	J.O. & NGAP	
PREMIERE CONSULTATION CONTRACEPTION et de prévention des maladies sexuellement transmissibles pour les jeunes filles de 15 à 17 ans inclus	CCP	Acte	1-nov-17	46,00 €	J.O. & NGAP	
Consultation pour examen obligatoire	COE	Acte	1-nov-17	46,00 €	J.O. & NGAP	
Majoration enfant Généraliste de 0 à 6 ans	MEG	Acte	1-mai-17	5,00 €	J.O. & NGAP	
CONSULTATION de suivi et de coordination de la prise en charge des ENFANTS de 3 à 12 ans en risque avéré d'OBESITE (CSO)	CCX	Acte	1-nov-17	46,00 €	J.O. & NGAP	
CONSULTATION réalisée pour un NOUVEAU-NE nécessitant un suivi spécifique entre le jour de sortie de la maternité et le 28ème jour de vie (CSM)	CCX	Acte	1-nov-17	46,00 €	J.O. & NGAP	
CONSULTATION de suivi de l'enfant présentant une PATHOLOGIE CHRONIQUE GRAVE ou un HANDICAP NEURO-SENSORIEL SEVERE nécessitant un suivi régulier (EPH)	CCE	Acte	1-nov-17	60,00 €	J.O. & NGAP	
CONSULTATION de suivi des enfants de moins de 7 ans, nés GRANDS PREMATURES de moins de 32 semaines d'aménorrhée plus 6 jours, ou atteints d'une pathologie congénitale grave (CGP)	CCE	Acte	1-nov-17	60,00 €	J.O. & NGAP	
CONSULTATION de REPERAGE des signes de trouble du SPECTRE de l'AUTISME (CTE)	CCE	Acte	1-nov-17	60,00 €	J.O. & NGAP	
Nouveau Forfait Pédiatrique 0-2 ans	NFP	Acte	1-mai-17	5,00 €	J.O. & NGAP	
Nouveau Forfait Pédiatrique 2-6 ans	NFE	Acte	1-mai-17	5,00 €	J.O. & NGAP	
Nouveau Forfait Pédiatrique 6-16 ans si pédiatre + MT (non adressé)	NFE	Acte	1-mai-17	5,00 €	J.O. & NGAP	
Majoration Enfant Pédiatre 0-6 ans	MEP	Acte	1-mai-17	4,00 €	J.O. & NGAP	
Forfait Fausse-Couche Précoce Sans écho	FFE	Acte	1-mars-18	54,80 €	J.O. & NGAP	
Forfait Fausse-Couche Précoce Avec écho	FEF	Acte	1-mars-18	65,45 €	J.O. & NGAP	
Consultation spécifique par médecin spécialiste en cardiologie	CSC	Acte	1-juil-17	47,73 €	J.O. & NGAP	
Majoration coordination Cardiologie	MCC	Acte	1-juil-19	3,27 €	J.O. & NGAP	
Consultation spécifique par neuropsychiatre, psychiatre et neurologue	CNPSY	Acte	1-juil-17	39,00 €	J.O. & NGAP	
Majoration de coordination de la CNPSY pour psychiatre, neuro-psychiatre et neurologue	MCS	Acte	1-juil-07	5,00 €	J.O. & NGAP	
Majoration forfaitaire transitoire applicable à la CNPSY	MPC	Acte	1-juil-19	2,70 €	J.O. & NGAP	
Avis Ponctuel de Consultant	APC	Acte	1-juil-18	50,00 €	J.O. & NGAP	
Avis d'expert PHPU	APU	Acte	1-oct-17	69,00 €	J.O. & NGAP	
Avis d'expert psychiatre, neuropsychiatre et neurologue	APY	Acte	1-juil-18	62,50 €	J.O. & NGAP	
Consultation de dépistage du mélanome réalisée en cabinet par le médecin spécialiste en dermatologie	CDE	acte	26-mars-12	46,00 €	J.O. & NGAP	
Soins conservateurs pratiqués par le médecin	SCM	Acte	31-déc-08	2,41 €	J.O. & NGAP	
Traitements d'orthopédie dento faciale orthodontie pratiqués par le médecin	ORT	Acte	31-déc-08	2,15 €	J.O. & NGAP	
Actes de prothèse dentaire pratiqués par le médecin	PRO	Acte	31-déc-08	2,15 €	J.O. & NGAP	
Administration de produits et prestations en environnement hospitalier	APE		1-mars-20	13,48 €	J.O. & NGAP	
Administration de produits et prestations en environnement hospitalier 2	AP2		1-mars-19	71,50 €	J.O. & NGAP	
Forfait sécurité dermatologie	FSD	Acte	22-mars-12	40,00 €	J.O. & NGAP	
Forfait d'Accueil et de Traitement des urgences	ATU		31-mars-21	27,05 €	J.O. & NGAP	
Forfait de petit matériel	FFM		31-mars-21	20,80 €	J.O. & NGAP	
Forfait Environnement Hospitalier 1	SE1		1-mars-20	76,16 €	J.O. & NGAP	
Forfait Environnement Hospitalier 2	SE2		1-mars-20	60,95 €	J.O. & NGAP	
Forfait Environnement Hospitalier 3	SE3		1-mars-20	40,62 €	J.O. & NGAP	
Forfait Environnement Hospitalier 4	SE4		1-mars-20	20,31 €	J.O. & NGAP	
Cas des Médecins généralistes intervenants à l'UCSA						
Majoration acte de nuit pour déplacement de médecin généraliste (20h/0h et 6h/6h)		Acte	1-juil-07	46,00 €	J.O. & circulaire	
Majoration acte de milieu de nuit déplacement de médecin généraliste (0h - 6h)		Acte	1-juil-07	55,00 €	J.O. & circulaire	
Majoration acte de dimanche et jour férié de déplacement de médecin généraliste		Acte	1-juil-07	30,00 €	J.O. & circulaire	

2 - TARIFS OPPOSABLES A L'ASSURANCE MALADIE, ACTES, CONSULTATIONS EXTERNES ET SEJOURS						
LIBELLE	Code CCAM (Regroupement) ou clé NGAP	Unité	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Observations
BIOLOGISTES						
Actes de biologie	B	Acte	5-jul-02	0,27 €	J.O. & NABM	
Actes d'anatomie et cytologie pathologiques effectués dans un laboratoire de biologie	BP	Acte	5-jul-02	0,27 €	J.O. & NABM	
Prélèvement (autre que sanguin) effectué par un biologiste non médecin	KB	Acte	5-jul-02	1,92 €	J.O. & NABM	
Prélèvement sanguin effectué par un biologiste non médecin	PB	Acte	5-jul-02	2,52 €	J.O. & NABM	
Prélèvement sanguin effectué par un technicien de laboratoire	TB	Acte	5-jul-02	2,52 €	J.O. & NABM	
Forfait sécurité pour échantillon sanguin 9003	B(3)	Acte	5-jul-02	0,79 €	J.O. & NABM	
Forfait sécurité pour traitement d'un échantillon sanguin 9105	B(4)	Acte	5-jul-02	1,08 €	J.O. & NABM	4 x B4 x 0,27€ = 1,08€
Forfait sécurité pour échantillon bactériologique, mycologiques, parasitologiques 9106	B(5)	Acte	5-jul-02	1,35 €	J.O. & NABM	5 x B5 x 0,27€ = 1,35€
SAGES FEMMES						
Consultation sage-femme	C	Acte	1-sept-13	23,00 €	J.O. & NGAP	
Consultation de sage-femme Dimanche/Férié	CFE	Acte	1-sept-13	44,00 €	J.O. & NGAP	
Consultation de sage-femme de Nuit	CFN	Acte	1-sept-13	58,00 €	J.O. & NGAP	
Actes pratiqués par une sage femme (soins maternité)	SF	Acte	24-sept-12	2,80 €	J.O. & NGAP	
Examen médical de suivi de grossesse réalisé par la sage-femme	CG	Acte	23-avr-08	19,00 €	dernière Mise à jour	
Séance de suivi postnatal réalisée par la sage -femme	SP	Acte	23-avr-08	18,55 €	dernière Mise à jour	
Majoration sage-femme - applicable aux C	MSF	Acte	1-jul-19	2,00 €	J.O. & NGAP	
Majoration sage-femme - actes de nuit de 20h à 0h et 6h à 8h	MDN	Acte	22-nov-04	35,00 €	J.O. & NGAP	
Majoration sage-femme - actes de nuit de 0h à 6h	MDN	Acte	22-nov-04	40,00 €	J.O. & NGAP	
Majoration sage-femme - actes de dimanche et jours fériés	MDD	Acte	22-nov-04	21,00 €	J.O. & NGAP	
Actes infirmiers pratiqués par une sage femme	SFI	Acte	22-nov-04	2,18 €	J.O. & NGAP	
Majoration sage femme : actes infirmiers de nuit		Acte	22-nov-04	9,15 €	J.O. & NGAP	
Majoration sage femme : actes infirmiers de dimanche et jours fériés		Acte	22-nov-04	7,62 €	J.O. & NGAP	
INFIRMIERS						
Actes pratiqués par les infirmiers	AMI	Acte	19-avr-09	3,15 €	J.O. & NGAP	
Majoration infirmier : actes de nuit 20h-23h et 5h-8h	IDN	Acte	26-jul-07	9,15 €	J.O. & NGAP	
Majoration infirmier : actes de nuit de 23h-5h	IMN	Acte	26-jul-07	18,30 €	J.O. & NGAP	
Majoration infirmier : actes de dimanche et jours fériés	IF	Acte	18-avr-09	8,00 €	J.O. & NGAP	
ORTHOPHONISTES						
Actes pratiqués par les orthophonistes	AMO	Acte	6-nov-12	2,50 €	J.O. & NGAP	
MASSEURS KINESITHERAPEUTES						
Actes pratiqués dans une structure de soins ou un établissement	AMC	Acte	15-jul-12	2,15 €	J.O. & NGAP	
Actes ostéoarticulaires	AMS	Acte	15-jul-12	2,15 €	J.O. & NGAP	
Majoration kinésithérapeute : actes de nuit		Acte	10-mai-07	9,15 €	J.O. & NGAP	
Majoration kinésithérapeute : actes de dimanche et jours fériés		Acte	10-mai-07	7,62 €	J.O. & NGAP	
ORTHOPTISTE						
Actes pratiqués par l'orthoptiste	AMY	Acte	6-nov-12	2,60 €	J.O. & NGAP	
Majoration orthoptiste : actes de nuit		Acte	29-jan-02	9,15 €	J.O. & NGAP	
Majoration orthoptiste : actes de dimanche et jours fériés		Acte	29-jan-02	7,62 €	J.O. & NGAP	
PEDICURE						
Actes pratiqués par le pédicure	AMP	Acte	1-janv-02	0,63 €	J.O. & NGAP	
POD Actes de prévention	POD	Acte	24-mai-08	27,00 €	J.O. & NGAP	
Majoration pédicure : actes de nuit		Acte	1-janv-02	0,76 €	J.O. & NGAP	
Majoration pédicure : actes de dimanche et jours fériés		Acte	1-janv-02	0,61 €	J.O. & NGAP	
Orthèses plantaires au dessous de 28	SO1	Semelle	1-janv-02	12,94 €	J.O. & LPP	
Orthèses plantaires du 28 au 37	SO2	Semelle	1-janv-02	14,02 €	J.O. & LPP	
Orthèses plantaires au dessus de 37	SO3	Semelle	1-janv-02	14,43 €	J.O. & LPP	
Monobloc en résine coulé	SO4	Semelle	1-janv-02	27,34 €	J.O. & LPP	
2.4 - FORFAIT TECHNIQUE						(Sommaire)
IRM						
SAINT-ANDRE IRM 1,5T Philips Ingenia - forfait normal (≤ 4 750 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	166,05 €	J.O. & CCAM	
SAINT-ANDRE IRM 1,5T Philips Ingenia - forfait amorti (≤ 4 750 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	119,68 €	J.O. & CCAM	
SAINT-ANDRE IRM 1,5T Philips Ingenia - forfait réduit (4 750 < activité ≤ 8 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	70,10 €	J.O. & CCAM	
SAINT-ANDRE IRM 1,5T Philips Ingenia - forfait réduit (8 000 < activité ≤ 11 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	55,69 €	J.O. & CCAM	
SAINT-ANDRE IRM 1,5T Philips Ingenia - forfait réduit (activité > 11 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	26,11 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN IRM 1,5T Philips Achieva - forfait normal (≤ 4 750 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	166,05 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN IRM 1,5T Philips Achieva - forfait amorti (≤ 4 750 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	119,68 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN IRM 1,5T Philips Achieva - forfait réduit (4 750 < activité ≤ 8 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	70,10 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN IRM 1,5T Philips Achieva - forfait réduit (8 000 < activité ≤ 11 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	55,69 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN IRM 1,5T Philips Achieva - forfait réduit (activité > 11 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	26,11 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN IRM 1,5T Siemens Aera 48 - forfait normal (≤ 4 750 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	166,05 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN IRM 1,5T Siemens Aera 48 - forfait amorti (≤ 4 750 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	119,68 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN IRM 1,5T Siemens Aera 48 - forfait réduit (4 750 < activité ≤ 8 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	70,10 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN IRM 1,5T Siemens Aera 48 - forfait réduit (8 000 < activité ≤ 11 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	55,69 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN IRM 1,5T Siemens Aera 48 - forfait réduit (activité > 11 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	26,11 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN IRM 1,5T Philips Ambition - forfait normal (≤ 4 750 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	166,05 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN IRM 1,5T Philips Ambition - forfait amorti (≤ 4 750 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	119,68 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN IRM 1,5T Philips Ambition - forfait réduit (4 750 < activité ≤ 8 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	70,10 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN IRM 1,5T Philips Ambition - forfait réduit (8 000 < activité ≤ 11 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	55,69 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN IRM 1,5T Philips Ambition - forfait réduit (activité > 11 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	26,11 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN IRM 3T General electric - forfait normal (≤ 4 500 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	195,91 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN IRM 3T General electric - forfait amorti (≤ 4 500 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	124,88 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN IRM 3T General electric - forfait réduit (4 500 < activité < 8 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	71,56 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN IRM 3T General electric - forfait réduit (8 000 < activité < 11 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	61,81 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN IRM 3T General electric - forfait réduit (activité > 11 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	38,63 €	J.O. & CCAM	
HAUT-LEVEQUE IRM 1,5T Siemens Avanto et Aera - forfait normal (≤ 4 750 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	166,05 €	J.O. & CCAM	
HAUT-LEVEQUE IRM 1,5T Siemens Avanto et Aera - forfait amorti (≤ 4 750 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	119,68 €	J.O. & CCAM	
HAUT-LEVEQUE IRM 1,5T Siemens Avanto et Aera - forfait réduit (4 750 < activité ≤ 8 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	70,10 €	J.O. & CCAM	
HAUT-LEVEQUE IRM 1,5T Siemens Avanto et Aera - forfait réduit (8 000 < activité ≤ 11 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	55,69 €	J.O. & CCAM	
HAUT-LEVEQUE IRM 1,5T Siemens Avanto et Aera - forfait réduit (activité > 11 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	26,11 €	J.O. & CCAM	

2 - TARIFS OPPOSABLES A L'ASSURANCE MALADIE, ACTES, CONSULTATIONS EXTERNES ET SEJOURS						
LIBELLE	Code CCAM (Regroupement) ou clé NGAP	Unité	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Observations
TEPCAN						
HAUT-LEVEQUE TEPSCAN Gems et Philips - forfait normal (≤ 1 000 actes)	FTN	Acte	13-6ev-17	1 000,00 €	J.O. & CCAM	
HAUT-LEVEQUE TEPSCAN Gems ET Philips - forfait amorti (≤ 1 000 actes)	FTN	Acte	13-6ev-17	750,00 €	J.O. & CCAM	
HAUT-LEVEQUE TEPSCAN Gems ET Philips - forfait réduit (> 1 000 actes)	FTR	Acte	13-6ev-17	550,00 €	J.O. & CCAM	
SCANNER						
ST ANDRE SCANNER GEMS CT 660 - forfait normal (≤ 6 700 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	93,03 €	J.O. & CCAM	
ST ANDRE SCANNER GEMS CT 660 - forfait amorti (≤ 6 700 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	68,88 €	J.O. & CCAM	
ST ANDRE SCANNER GEMS CT 660 - forfait réduit (6 700 < activité < 11 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	55,66 €	J.O. & CCAM	
ST ANDRE SCANNER GEMS CT 660 - forfait réduit (11 000 < activité < 13 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	47,74 €	J.O. & CCAM	
ST ANDRE SCANNER GEMS CT 660 - forfait réduit (activité > 13 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	32,00 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN GEMS Optima - forfait normal (≤ 6 700 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	93,03 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN GEMS Optima - forfait amorti (≤ 6 700 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	68,88 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN GEMS Optima - forfait réduit (6 700 < activité < 11 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	55,66 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN GEMS Optima - forfait réduit (11 000 < activité < 13 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	47,74 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN GEMS Optima - forfait réduit (activité > 13 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	32,00 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN GE Révolution - forfait normal (≤ 6 700 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	93,03 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN GE Révolution - forfait amorti (≤ 6 700 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	68,88 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN GE Révolution - forfait réduit (6 700 < activité < 11 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	55,66 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN GE Révolution - forfait réduit (11 000 < activité < 13 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	47,74 €	J.O. & CCAM	
PELLEGRIN GE Révolution - forfait réduit (activité > 13 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	32,00 €	J.O. & CCAM	
HAUT LEVEQUE SCANNER GEMS RT 16XTRA - forfait normal (≤ 6 700 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	93,03 €	J.O. & CCAM	
HAUT LEVEQUE SCANNER GEMS RT 16XTRA - forfait amorti (≤ 6 700 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	68,88 €	J.O. & CCAM	
HAUT LEVEQUE SCANNER GEMS RT 16XTRA - forfait réduit (6 700 < activité < 11 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	55,66 €	J.O. & CCAM	
HAUT LEVEQUE SCANNER GEMS RT 16XTRA - forfait réduit (11 000 < activité < 13 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	47,74 €	J.O. & CCAM	
HAUT LEVEQUE SCANNER GEMS RT 16XTRA - forfait réduit (activité > 13 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	32,00 €	J.O. & CCAM	
HAUT LEVEQUE SIEMENS Somaton Force - forfait normal (≤ 6 700 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	93,03 €	J.O. & CCAM	
HAUT LEVEQUE SIEMENS Somaton Force - forfait amorti (≤ 6 700 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	68,88 €	J.O. & CCAM	
HAUT LEVEQUE SIEMENS Somaton Force - forfait réduit (6 700 < activité < 11 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	55,66 €	J.O. & CCAM	
HAUT LEVEQUE SIEMENS Somaton Force - forfait réduit (11 000 < activité < 13 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	47,74 €	J.O. & CCAM	
HAUT LEVEQUE SIEMENS Somaton Force - forfait réduit (activité > 13 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	32,00 €	J.O. & CCAM	
HAUT LEVEQUE GEMS Révolution forfait normal (≤ 6 700 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	93,03 €	J.O. & CCAM	
HAUT LEVEQUE GEMS Révolution - forfait amorti (≤ 6 700 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	68,88 €	J.O. & CCAM	
HAUT LEVEQUE GEMS Révolution - forfait réduit (6 700 < activité < 11 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	55,66 €	J.O. & CCAM	
HAUT LEVEQUE GEMS Révolution - forfait réduit (11 000 < activité < 13 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	47,74 €	J.O. & CCAM	
HAUT LEVEQUE GEMS Révolution - forfait réduit (activité > 13 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	32,00 €	J.O. & CCAM	
HAUT LEVEQUE TOSHIBA AQUILION - forfait normal (≤ 6 700 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	93,03 €	J.O. & CCAM	
HAUT LEVEQUE TOSHIBA AQUILION - forfait amorti (≤ 6 700 actes)	FTN	Acte	1-janv-19	68,88 €	J.O. & CCAM	
HAUT LEVEQUE TOSHIBA AQUILION - forfait réduit (6 700 < activité < 11 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	55,66 €	J.O. & CCAM	
HAUT LEVEQUE TOSHIBA AQUILION - forfait réduit (11 000 < activité < 13 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	47,74 €	J.O. & CCAM	
HAUT LEVEQUE TOSHIBA AQUILION - forfait réduit (activité > 13 000 actes)	FTR	Acte	1-janv-19	32,00 €	J.O. & CCAM	
2.5 - TELEMEDECINE						(Sommaire)
Téléexpertise Dossier Patient	TDT		1-janv-18	15,00 €	Arrêté ministériel	
Consultation à Distance : médecine/patient (assisté ou non d'un professionnel de santé)	TCG		15-sept-18	25,00 €	Arrêté ministériel	
Consultation à Distance : Sage femme	TCG		26-mars-20	25,00 €	Arrêté ministériel	
Acte De Téléexpertise de niveau 1 d'un médecin sollicité par un autre médecin = question circonscrite	TE1		10-6ev-19	12,00 €	Arrêté ministériel	
Acte De Téléexpertise de niveau 2 d'un médecin sollicité par un autre médecin = situation médicale complexe	TE2		10-6ev-19	20,00 €	Arrêté ministériel	
Télesurveillance Accompagnement Thérapeutique (TSA1)	TSA		1-janv-18	60,00 €	Arrêté ministériel	
Télesurveillance Accompagnement Thérapeutique (TSA2)	TSA		1-janv-18	30,00 €	Arrêté ministériel	
Télesurveillance Médecin (TSM1)	TSM		1-janv-18	110,00 €	Arrêté ministériel	
Télesurveillance Médecin (TSM2)	TSM		1-janv-18	65,00 €	Arrêté ministériel	
Télesurveillance Médecin (TSM3)	TSM		1-janv-18	73,00 €	Arrêté ministériel	
Télesurveillance Médecin (TSM4)	TSM		1-janv-18	36,50 €	Arrêté ministériel	
2.6 - AUTRES TARIFICATIONS						(Sommaire)
Vente de paillettes	PAI		22-mars-03	50,05 €	Arrêté ministériel	
Ticket modérateur forfaitaire - Participation Assuré Soins externes -	PAE		1-janv-19	24,00 €	Arrêté ministériel	

[\(Sommaire\)](#)

3 AUTRES TARIFS HORS NOMENCLATURE NON PRIS EN CHARGE PAR L'ASSURANCE MALADIE						
3.1 - ACTIVITE EXTERNE (Sommaire)						
LIBELLE	Lettre clé CHU	Unité	Date d'effet	Tarifs (€)	Base	Observations
PEDICURIE - PODOLOGIE						
Forfait soins de pédicurie sur rendez vous	FSA	Acte	5-sept-16	18,00 €	dernière Mise à jour	
Consultation de podologie	CPO	Acte	5-sept-16	18,00 €	dernière Mise à jour	
Orthonyxie - Orthoplastie écarteur d'orteil	PRE	Acte	5-sept-16	25,00 €	dernière Mise à jour	
Mèche Photopolymer	MPH	Unité	5-sept-16	18,00 €	dernière Mise à jour	
Pose de Tape	POP	Acte	1-sept-18	5,00 €	dernière Mise à jour	
Pose OTT	OTT	Acte	1-sept-18	2,00 €	dernière Mise à jour	
Orthèses planfaires hors nomenclature	SO5	Semelle	1-sept-18	20,00 €	dernière Mise à jour	
TRAITEMENT DE LA STERILITE - CECOS						
Frais de dossier	DOS	Dossier	1-janv-10	71,93 €	dernière Mise à jour	Revalorisée ONDAM
Location de containers	LOC	Forfait	1-janv-10	15,17 €	dernière Mise à jour	Revalorisée ONDAM
Cryoconservation pour convenance personnelle	CRY	Année	1-janv-10		dernière Mise à jour	
Forfait 5 premières années				345,06 €	dernière Mise à jour	Revalorisée ONDAM
Année supplémentaire				40,50 €	dernière Mise à jour	Assimilation B 150
CONSEILS AUX VOYAGEURS						
Consultation conseil :						
- 1 personne	CC1	Acte	1-janv-19	25,00 €	dernière Mise à jour	
- 2 personnes de la même famille ou même groupe (tarif individuel)	CC2	Acte	1-janv-19	25,00 €	dernière Mise à jour	
- 3 personnes de la même famille ou même groupe (tarif individuel)	CC3	Acte	1-janv-19	24,00 €	dernière Mise à jour	
- 4 personnes de la même famille ou même groupe (tarif individuel)	CC4	Acte	1-janv-19	23,00 €	dernière Mise à jour	
- 5 personnes de la même famille ou même groupe et plus (tarif individuel)	CC5	Acte	1-janv-19	20,00 €	dernière Mise à jour	
Vaccination FIEVRE JAUNE	FIJ	Vaccin.	1-janv-19	54,00 €	dernière Mise à jour	
Vaccination HEPATITE A	HA	Vaccin.	1-sept-16	29,00 €	dernière Mise à jour	
Vaccination HEPATITE A enfant	HAE	Vaccin.	1-sept-16	24,00 €	dernière Mise à jour	
Vaccination HEPATITE A et B	TWI	Vaccin.	1-sept-16	32,00 €	dernière Mise à jour	
Vaccination HEPATITE A et B enfant	ABE	Vaccin.	1-sept-16	25,00 €	dernière Mise à jour	
Vaccination TYPHIM VI	TYP	Vaccin.	1-janv-19	39,00 €	dernière Mise à jour	
Vaccination MENINGITE CEREBRO SPINALE	MEN	Vaccin.	1-sept-16	28,00 €	dernière Mise à jour	
Vaccination RAGE	RAG	Vaccin.	1-janv-19	39,00 €	dernière Mise à jour	
Vaccination Encéphalite A TIQUES (TICOVAC ou ENCEPUR)	TIC	Vaccin.	1-janv-19	39,00 €	dernière Mise à jour	
Vaccination ENCEPHALITE JAPONAISE (IXIARO)	JEV	Vaccin.	1-janv-19	99,00 €	dernière Mise à jour	
Vaccination combinée HEPATITE A + TYPHOÏDE (TYAVAX)	HAT	Vaccin.	1-janv-19	79,00 €	dernière Mise à jour	
Vaccination Choléra (Dukoral)	CHO	Vaccin.	1-sept-16	37,00 €	dernière Mise à jour	
Duplicata de certificat de vaccination	DUP	Vaccin.	1-juil-12	9,00 €	dernière Mise à jour	
Vaccination Méningocooccique conjugué ACYW135 (NIMENRIX)	MNC	Vaccin.	1-sept-16	62,00 €	dernière Mise à jour	
Injection pour les patients venant avec leur vaccin	INJ	Vaccin.	1-sept-16	3,00 €	dernière Mise à jour	
EXPLORATION ET EVALUATION FONCTIONNELLE DES SPORTIFS						
Consultation	CSS	Acte	31-mars-12	23,00 €		
VO2 max EQRP002		Acte	31-mars-12	94,06 €		
Bandelette urinaire			1-janv-12	0,54 €		
Explorations fonctionnelles respiratoires						
GLQP002			31-mars-12	76,80 €		
GLQP016			31-mars-12	28,80 €		
ECG DEQP003			31-mars-12	13,52 €		
Bilan psychologique (CAPS)			1-janv-14	45,00 €	dernière Mise à jour	
ANTENNE MEDICALE DE PREVENTION DU DOPAGE						
Atelier de sensibilisation aux conduites dopantes (TTC par heure)		sur devis	1-janv-12	50,00 €	dernière Mise à jour	+ frais de déplacement

3 AUTRES TARIFS HORS NOMENCLATURE NON PRIS EN CHARGE PAR L'ASSURANCE MALADIE

3.1 - ACTIVITE EXTERNE

[\(Sommaire\)](#)

LIBELLE	Lettre clé CHU	Unité	Date d'effet	Tarifs (€)	Base	Observations
OSTEODENSITOMETRIE						
Ostéodensitométrie non prise en charge par l'assurance maladie ASSIMILATION PAQK007	OST	Examen	1-juil-06	39,96 €		
DEPISTAGE DES MALADIES METABOLIQUES CHEZ L'ENFANT						
Phénylcétonurie	PHE	Examen	1-janv-04	0,76 €		
Hypothyroïdie	HTM	Examen	1-janv-04	2,37 €		
Hyperplasie	HPS	Examen	1-janv-04	1,79 €		
mucoviscidose	DMA	Examen	1-janv-04	1,55 €		
Dépistage Néonatal de la Surdit�	DNS	Examen	1-sept-04	5,10 €		
DIETETIQUE						
Di�t�tique - consultation	D1		1-avr-12	18,60 €	derni�re Mise � jour	
Di�t�tique - forfait 3 consultations	DIF		1-avr-12	41,40 €	derni�re Mise � jour	
IMAGERIE						
Radiographie volumique par faisceau conique - Cone Beam			1-avr-18	120,00 €	derni�re Mise � jour	
CHIRURGIE DIGESTIVE - STOMATHERAPIE						
Actes de stomath�rapie au b�n�fice de patients hospitalis�s en clinique ou �tablissement public de sant� autre que le CHU						
Stomath�rapie - S�ance de marquage avant stomie	STM		1-janv-12	12,60 €	derni�re Mise � jour	
Stomath�rapie - S�ance d'�ducation th�rapeutique	STF		1-janv-12	12,60 €	derni�re Mise � jour	
CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE						
Kit de pr�l�vement/injection Plasma riche en plaquettes (PRP) - Othoprass 20cc	PRP		1-juin-15	120,00 €	derni�re Mise � jour	
Kit de pr�l�vement/injection Plasma riche en plaquettes (PRP) - Othoprass 40cc	PRP		1-juin-15	144,00 €	derni�re Mise � jour	

3.2 - HOSPITALISATION

[\(Sommaire\)](#)

LIBELLE	Lettre clé CHU	Unit�	Date d'effet	Tarifs (�)	Base	Observations
-> LES ACTES						
Pose d'un anneau gastrique	AG1	Anneau	13-juil-01	1 184,00 �	derni�re Mise � jour	
Pose d'un anneau gastrique	AG2	Anneau	13-juil-01	1 287,00 �	derni�re Mise � jour	
-> LE SEJOUR						
Pour chaque s�jour, ajouter le tarif des actes r�alis�s						
Entr�e et sortie le m�me jour	SEJ		1-janv-13	350,00�	derni�re Mise � jour	
1 nuit	SEJ		1-janv-13	390,00�	derni�re Mise � jour	
Par nuit suppl�mentaire	SEJ		1-janv-13	370,00�	derni�re Mise � jour	
chambre particuli�re par nuit	SEJ		1-janv-13	49,00�	derni�re Mise � jour	

4-1 TARIFS SOINS BUCCO-DENTAIRES EXTERNES

4-1.1 - CHIRURGIENS DENTISTES, TARIFS OPPOSABLES A L'ASSURANCE MALADIE

LIBELLE	Lettre clé S.S.	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base		
Consultation chirurgien dentiste omnipraticien	C	1-avr.-19	23,00 €	NGAP		
Chirurgien dentiste spécialiste ODF	CS	1-avr.-19	23,00 €	NGAP		
Traitements d'orthopédie dento faciale pratiqués par le médecin	TO	1-avr.-19	2,15 €	NGAP		
Actes d'orthopédie dento faciale hors nomenclature	ODF	1-avr.-19	devis			
Majorations médecins dentistes : actes de nuit		1-avr.-19	25,15 €	NGAP		
Majorations médecins dentistes : actes de dimanche et jours fériés		1-avr.-19	19,06 €	NGAP		
Examen bucco-dentaire simple, dispositif de prévention pour les jeunes âgés de 6, 9, 12, 15 et 18 ans et pour les femmes enceintes	BDC	1-avr.-19	30,00 €	Av.3 CNCD		
Examen bucco-dentaire simple avec 1 ou 2 radiographie(s), dispositif de prévention pour les jeunes âgés de 6, 9, 12, 15 et 18 ans et pour les femmes enceintes	BR2	1-avr.-19	42,00 €	Av.3 CNCD		
Examen bucco-dentaire simple avec 3 ou 4 radiographies, dispositif de prévention pour les jeunes âgés de 6, 9, 12, 15 et 18 ans et pour les femmes enceintes	BR4	1-avr.-19	54,00 €	Av.3 CNCD		

4-1.2 - SOINS BUCCO-DENTAIRES AVEC RESTE A CHARGE AU PATIENT

LIBELLE	Code CCAM	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Valeur cotation CCAM	Majoration travaux supp.	Valeur actes NPC
PROTHESE DENTAIRE							
Proth. Fixe Restauration collée							
Onlay composite ou métal alliage non précieux	HBMD351	1-mai-21	250,00 €	dernière Mise à jour	100,00 €	150,00 €	
Onlay céramique	HBMD460	1-avr.-19	379,25 €	dernière Mise à jour	100,00 €	279,25 €	
Onlay métal alliage précieux	HBMD460	1-avr.-19	346,50 €	dernière Mise à jour	100,00 €	246,50 €	
Facette composite collée	HBMD048	12-mars-19	306,25 €	dernière Mise à jour			306,25 €
Facette céramique stratifiée collée	HBMD048	12-mars-19	480,00 €	dernière Mise à jour			480,00 €
Facette céramique pressée collée	HBMD048	12-mars-19	500,00 €	dernière Mise à jour			500,00 €
Restauration adhésive de céramique type Chips	HBMD048	12-mars-19	450,00 €	dernière Mise à jour			450,00 €
Onlay transitoire résine		12-mars-19	62,25 €	dernière Mise à jour			62,25 €
Facette transitoire résine		12-mars-19	136,00 €	dernière Mise à jour			136,00 €
Proth. Fixe Inlay core							
Inlay-core (RAC0)	HBLD090	1-janv.-20	175,00 €	dernière Mise à jour	90,00 €	85,00 €	
Inlay core (RACM)	HBLD745	1-janv.-20	175,00 €	dernière Mise à jour	90,00 €	85,00 €	
Inlay-core (panier libre)	HBLD245	1-avr.-19	230,00 €	dernière Mise à jour	90,00 €	140,00 €	
Proth. Fixe Couronnes							
Couronne métal, fraisée ou non, non précieux (RAC0)	HBLD038	1-janv.-21	250,00 €	dernière Mise à jour	107,50 €	142,50 €	
Couronne céramométal incisive/canine/1ere prémolaire (RAC0)	HBLD634	1-janv.-21	430,00 €	dernière Mise à jour	107,50 €	322,50 €	
Couronne céramométal 2eme prémolaire (RACM)	HBLD491	1-janv.-20	530,00 €	dernière Mise à jour	120,00 €	410,00 €	
Couronne céramométal molaire (Panier libre)	HBLD734	1-avr.-19	530,00 €	dernière Mise à jour	107,50 €	422,50 €	
Couronne céramométal à joint céramique incisive/canine/1ere prémolaire (RAC0)	HBLD634	1-janv.-21	430,00 €	dernière Mise à jour	107,50 €	322,50 €	
Couronne céramométal fraisée incisive/canine/1ere prémolaire (RAC0)	HBLD634	1-janv.-21	430,00 €	dernière Mise à jour	107,50 €	322,50 €	
Couronne céramométal fraisée 2eme prémolaire (RACM)	HBLD491	1-janv.-20	500,00 €	dernière Mise à jour	120,00 €	380,00 €	
Couronne céramométal fraisée molaire (Panier libre)	HBLD734	1-avr.-19	530,00 €	dernière Mise à jour	107,50 €	422,50 €	
Couronne céramométal fraisée à joint céramique incisive/canine/1ere prémolaire (RAC0)	HBLD634	1-janv.-32	430,00 €	dernière Mise à jour	107,50 €	322,50 €	
Couronne céramique stratifiée (Panier libre)	HBLD403	1-avr.-19	544,00 €	dernière Mise à jour	107,50 €	436,50 €	
Couronne métal alliage précieux (Panier libre)	HBLD318	1-avr.-19	544,00 €	dernière Mise à jour	107,50 €	436,50 €	
Couronne zircon hors molaire (RAC0)	HBLD350	1-janv.-21	400,00 €	dernière Mise à jour	107,50 €	292,50 €	
Couronne zircon molaire (RACM)	HBLD073	1-janv.-20	440,00 €	dernière Mise à jour	120,00 €	320,00 €	
Couronne céramique monolithique incisive/canine/1ere prémolaire (RAC0)	HBLD880	1-janv.-21	430,00 €	dernière Mise à jour	107,50 €	322,50 €	
Couronne céramique monolithique 2eme prémolaire/molaire (RACM)	HBLD158	1-janv.-20	530,00 €	dernière Mise à jour	120,00 €	410,00 €	
Couronne transitoire (RAC0)	HBLD490	1-janv.-21	40,00 €	dernière Mise à jour	10,00 €	30,00 €	
Couronne transitoire (RACM)	HBLD724	1-avr.-19	60,00 €	dernière Mise à jour	10,00 €	50,00 €	
Couronne transitoire (panier Libre)	HBLD486	1-avr.-19	60,00 €	dernière Mise à jour	10,00 €	50,00 €	
Couronne transitoire armée (panier RAC0)	HBLD490	1-janv.-21	40,00 €	dernière Mise à jour	10,00 €	30,00 €	
Couronne transitoire armée (RACM)	HBLD724	1-avr.-19	83,00 €	dernière Mise à jour	10,00 €	73,00 €	
Couronne transitoire armée (panier libre)	HBLD486	1-avr.-19	83,00 €	dernière Mise à jour	10,00 €	73,00 €	
Couronne transitoire réalisée dans le cadre de l'urgence, ou en temporisation de plus de 6 mois (RACM)	HBLD724	43831	60,00 €	dernière Mise à jour	10,00 €	50,00 €	

LIBELLE	Code CCAM	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Valeur cotation CCAM	Majoration travaux supp.	Valeur actes NPC
Proth. Fixe Plurales transitoires							
Bridge transitoire 3 éléments (panier Libre)	HBLD034	12-mars-19	255,75 €	dernière Mise à jour			255,75 €
Bridge transitoire 4 éléments (panier Libre)	HBLD034	12-mars-19	296,00 €	dernière Mise à jour			296,00 €
Bridge transitoire 5 éléments (panier Libre)	HBLD034	12-mars-19	336,25 €	dernière Mise à jour			336,25 €
Bridge transitoire 6 éléments (panier Libre)	HBLD034	12-mars-19	376,50 €	dernière Mise à jour			376,50 €
Bridge transitoire 7 éléments (panier Libre)	HBLD034	12-mars-19	416,75 €	dernière Mise à jour			416,75 €
Bridge transitoire 8 éléments (panier Libre)	HBLD034	12-mars-19	502,00 €	dernière Mise à jour			502,00 €
Bridge transitoire 9 éléments (panier Libre)	HBLD034	12-mars-19	542,25 €	dernière Mise à jour			542,25 €
Bridge transitoire 10 éléments (panier Libre)	HBLD034	12-mars-19	582,50 €	dernière Mise à jour			582,50 €
Bridge transitoire 11 éléments (panier Libre)	HBLD034	12-mars-19	712,75 €	dernière Mise à jour			712,75 €
Bridge transitoire 12 éléments (panier Libre)	HBLD034	12-mars-19	798,00 €	dernière Mise à jour			798,00 €
Bridge transitoire 13 éléments (panier Libre)	HBLD034	12-mars-19	838,25 €	dernière Mise à jour			838,25 €
Bridge transitoire 14 éléments (panier Libre)	HBLD034	12-mars-19	923,50 €	dernière Mise à jour			923,50 €
Bridge transitoire armé 3 éléments (panier Libre)	HBLD034	12-mars-19	331,65 €	dernière Mise à jour			331,65 €
Bridge transitoire armé 4 éléments (panier Libre)	HBLD034	12-mars-19	397,20 €	dernière Mise à jour			397,20 €
Bridge transitoire armé 5 éléments (panier Libre)	HBLD034	12-mars-19	462,75 €	dernière Mise à jour			462,75 €
Bridge transitoire armé 6 éléments (panier Libre)	HBLD034	12-mars-19	528,30 €	dernière Mise à jour			528,30 €
Bridge transitoire armé 7 éléments (panier Libre)	HBLD034	12-mars-19	593,85 €	dernière Mise à jour			593,85 €
Bridge transitoire armé 8 éléments (panier Libre)	HBLD034	12-mars-19	704,40 €	dernière Mise à jour			704,40 €
Bridge transitoire armé 9 éléments (panier Libre)	HBLD034	12-mars-19	769,95 €	dernière Mise à jour			769,95 €
Bridge transitoire armé 10 éléments (panier Libre)	HBLD034	12-mars-19	835,50 €	dernière Mise à jour			835,50 €
Bridge transitoire armé 11 éléments (panier Libre)	HBLD034	12-mars-19	991,05 €	dernière Mise à jour			991,05 €
Bridge transitoire armé 12 éléments (panier Libre)	HBLD034	12-mars-19	1 101,60 €	dernière Mise à jour			1 101,60 €
Bridge transitoire armé 13 éléments (panier Libre)	HBLD034	12-mars-19	1 167,15 €	dernière Mise à jour			1 167,15 €
Bridge transitoire armé 14 éléments (panier Libre)	HBLD034	12-mars-19	1 277,70 €	dernière Mise à jour			1 277,70 €
Bridges collés							
Bridge transitoire collé à ailettes	HBLD034	12-mars-19	398,50 €	dernière Mise à jour			398,50 €
Bridge collé céramique à 1 ailette pour incisive maxillaire	HBLD093	12-mars-19	335,95 €	dernière Mise à jour	83,78 €	252,17 €	
Bridge collé résine à 2 ailettes		12-mars-19	289,25 €	dernière Mise à jour			289,25 €
Bridge collé céramique à 2 ailettes métal pour incisive	HBLD466	12-mars-19	375,50 €	dernière Mise à jour	103,06 €	272,44 €	
Bridge collé céramique à 2 ailettes métal pour prémolaire/molaire	HBLD414	1-avr.-19	375,50 €	dernière Mise à jour	103,06 €	272,44 €	
Bridge collé métal à 2 ailettes métal pour prémolaire/molaire	HBLD179	1-avr.-19	289,25 €	dernière Mise à jour	103,06 €	186,19 €	
Bridge collé céramique à 2 ailettes céramiques pour incisive	HBLD466	1-avr.-19	387,00 €	dernière Mise à jour	103,06 €	283,94 €	
Bridge collé céramique à 2 ailettes céramiques pour prémolaire/molaire	HBLD414	1-avr.-19	387,00 €	dernière Mise à jour	103,06 €	283,94 €	
Bridge collé céramique à 2 ailettes métal pour 2 incisives mandibulaires	HBLD453	1-avr.-19	375,50 €	dernière Mise à jour	103,06 €	272,44 €	
Bridge collé céramique à 2 ailettes céramiques pour 2 incisives mandibulaires	HBLD453	1-avr.-19	375,50 €	dernière Mise à jour	103,06 €	272,44 €	
Ailette métal supplémentaire		12-mars-19	34,50 €	dernière Mise à jour			34,50 €
Ailette céramique supplémentaire		12-mars-19	69,00 €	dernière Mise à jour			69,00 €
Proth. Fixe Répar. Dent proth.							
Réparation de l'artifice cosmétique d'une dent par technique directe	HBMD076	12-mars-19	90,00 €	dernière Mise à jour			90,00 €
Réparation de l'artifice cosmétique d'une dent par technique indirecte	HBMD079	12-mars-19	126,65 €	dernière Mise à jour			126,65 €
Rescèlement d'1 ou 2 couronne/ancrage	HBMD016	12-mars-19	45,00 €	dernière Mise à jour			45,00 €
Rescèlement d'au moins 3 couronnes ou 1 bridge	HBMD009	12-mars-19	90,00 €	dernière Mise à jour			90,00 €
Ablation d'un bloc métallique coulé ou d'une prothèse à tenon scellée	HBGD011	12-mars-19	90,00 €	dernière Mise à jour			90,00 €
Ablation d'un bloc métallique coulé ou d'une prothèse à tenon scellée (radiothérapie)	HBGD011	12-mars-19	90,00 €	dernière Mise à jour	38,70 €	51,30 €	
Ablation d'ancrage radiculaire	HBGD005	12-mars-19	90,00 €	dernière Mise à jour			90,00 €
Dépose d'une couronne scellée	HBGD027	1-janv.-20	128,70 €	dernière Mise à jour	38,70 €	90,00 €	
Dépose d'une couronne scellée (radiothérapie)	HBGD027	12-mars-19	90,00 €	dernière Mise à jour	38,70 €	51,30 €	
Proth. Fixe Montage directeur							
Montage directeur 1 à 4 dents	LBMP002	12-mars-19	54,00 €	dernière Mise à jour			54,00 €
Montage directeur 5 à 10 dents	LBMP002	12-mars-19	99,00 €	dernière Mise à jour			99,00 €
Montage directeur 11 à 14 dents	LBMP002	12-mars-19	153,00 €	dernière Mise à jour			153,00 €
Wax-Up (prix par dent)	HBMD014	12-mars-19	17,25 €	dernière Mise à jour			17,25 €
Proth. Fixe plateau Support attachement							
Plateau Richmond support d'attachement (unitaire)	HBLD015	12-mars-19	186,75 €	dernière Mise à jour			186,75 €
Pose d'attachement coronaradiculaire sur une dent	HBLD008	12-mars-19	193,65 €	dernière Mise à jour			193,65 €
Coiffe de recouvrement pour overdenture	HBLD015	12-mars-19	186,75 €	dernière Mise à jour			186,75 €
Changement de cavalier - Agénésie dentaire	HBKD005	12-mars-19	32,25 €	dernière Mise à jour	32,25 €		
Changement de cavalier	HBKD005	1-janv.-21	32,75 €	Décision n° 2021/004/FIN			32,75 €
Proth. Fixe matériaux							
Matériaux spéciaux		12-mars-19	devis	dernière Mise à jour			

LIBELLE	Code CCAM	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Valeur cotation CCAM	Majoration travaux supp.	Valeur actes NPC
Proth. Fixe Epreuves fonctionnelles							
Enregistrement des rapports maxillo-mandibulaires (agésie dentaire)	LBQP001	12-mars-19	32,64 €	dernière Mise à jour	32,64 €		
Enregistrement des rapports maxillo-mandibulaires	LBQP001	12-mars-19	90,00 €	dernière Mise à jour			90,00 €
Moulage d'études	LBMP003	12-mars-19	37,55 €	dernière Mise à jour			37,55 €
Modélisation occlusale par la technique de la cire ajoutée par dent	HBMD014	12-mars-19	11,50 €	dernière Mise à jour			11,50 €
Proth. Fixe Bridge (prothèse plurale)							
Bridge CM-M-M (RACM)	HBLD040	12-mars-19	875,80 €	dernière Mise à jour	279,50 €	596,30 €	
Bridge CM-zircone-zircone (Panier Libre)	HBLD040	12-mars-19	1 007,20 €	dernière Mise à jour	279,50 €	727,70 €	
Bridge CM-CM-M (RACM)	HBLD043	12-mars-19	949,70 €	dernière Mise à jour	279,50 €	670,20 €	
Bridge CM-CM-Zircone (Panier Libre)	HBLD043	12-mars-19	1 097,20 €	dernière Mise à jour	279,50 €	817,70 €	
Bridge céramo-métal remplaçant une incisive (RAC0)	HBLD785	1-avr.-19	1 465,00 €	dernière Mise à jour	279,50 €	1 185,50 €	
Bridge céramo-métal remplaçant une autre dent qu'incisive (RACM)	HBLD227	1-avr.-19	1 465,00 €	dernière Mise à jour	279,50 €	1 185,50 €	
Bridge métal alliage non précieux (RAC0)	HBLD033	1-avr.-19	870,00 €	dernière Mise à jour	279,50 €	590,50 €	
Bridge céramique (Panier Libre)	HBLD425	1-avr.-19	1 632,00 €	dernière Mise à jour	279,50 €	1 352,50 €	
Bridge métal alliage précieux, céramisé ou non (Panier libre)	HBLD178	1-avr.-19	1 465,00 €	dernière Mise à jour	279,50 €	1 185,50 €	
1er inter métallique supplémentaire (Panier Libre)	HBMD490	13-mars-20	63,25 €	dernière Mise à jour	0,10 €	63,15 €	
2ème inter métallique supplémentaire (Panier Libre)	HBMD342	13-mars-20	63,25 €	dernière Mise à jour	0,10 €	63,15 €	
3ème inter métallique supplémentaire, et plus (Panier Libre)	HBMD082	13-mars-20	75,90 €	dernière Mise à jour	10,75 €	65,15 €	
1er inter céramométal supplémentaire en pressée (Panier Libre)	HBMD479	13-mars-20	126,50 €	dernière Mise à jour	0,10 €	126,40 €	
2ème inter céramométal supplémentaire en pressée (Panier Libre)	HBMD433	13-mars-20	126,50 €	dernière Mise à jour	0,10 €	126,40 €	
3ème inter céramométal supplémentaire en pressée, et plus (Panier Libre)	HBMD072	13-mars-20	126,50 €	dernière Mise à jour	10,75 €	115,75 €	
1er inter céramométal supplémentaire (Panier Libre)	HBMD479	13-mars-20	126,50 €	dernière Mise à jour	0,10 €	126,40 €	
2ème inter céramométal en pressée (Panier Libre)	HBMD433	13-mars-20	126,50 €	dernière Mise à jour	0,10 €	126,40 €	
3ème inter céramométal supplémentaire, et plus (Panier Libre)	HBMD072	13-mars-20	139,15 €	dernière Mise à jour	10,75 €	128,40 €	
1er inter céramométal alumine supplémentaire (Panier Libre)	HBMD479	13-mars-20	138,00 €	dernière Mise à jour	0,10 €	137,90 €	
2ème inter céramométal alumine supplémentaire (Panier Libre)	HBMD433	13-mars-20	138,00 €	dernière Mise à jour	0,10 €	137,90 €	
3ème inter céramométal alumine supplémentaire, et plus (Panier Libre)	HBMD072	13-mars-20	150,65 €	dernière Mise à jour	10,75 €	139,90 €	
1er inter zircone supplémentaire (Panier Libre)	HBMD479	13-mars-20	184,00 €	dernière Mise à jour	0,10 €	183,90 €	
2ème inter zircone supplémentaire (Panier Libre)	HBMD433	13-mars-20	184,00 €	dernière Mise à jour	0,10 €	183,90 €	
3ème inter zircone supplémentaire, et plus (Panier Libre)	HBMD072	13-mars-20	196,65 €	dernière Mise à jour	10,75 €	185,90 €	
Pilier métal supplémentaire (Panier libre)	HBMD081	13-mars-20	147,50 €	dernière Mise à jour	107,50 €	40,00 €	
Pilier céramo-métal supplémentaire (Panier Libre)	HBMD087	12-mars-19	274,00 €	dernière Mise à jour	107,50 €	166,50 €	
Pilier zircone supplémentaire (Panier Libre)	HBMD087	12-mars-19	274,00 €	dernière Mise à jour	107,50 €	166,50 €	
Inter CM en extension de bridge, sauf remplacement canine/molaire (Panier Libre)	HBMD689	1-avr.-19	171,50 €	dernière Mise à jour	10,75 €	160,75 €	
Inter M en extension de bridge, sauf remplacement canine/molaire (Panier Libre)	HBMD776	1-avr.-19	108,25 €	dernière Mise à jour	10,75 €	97,50 €	
Inter CM en extension pour incisive, solidarisé à une couronne dentoportée adjacente (Panier Libre)	HBLD088	1-avr.-19	692,90 €	dernière Mise à jour	172,00 €	520,90 €	
Inter CM céramique/zircone en extension pour incisive/prémolaire, solidarisé à 2 couronnes dentoportées céramiques adjacentes	HBLD750	1-avr.-19	1 465,00 €	dernière Mise à jour	279,50 €	1 185,50 €	
Inter M en extension pour incisive/prémolaire, solidarisé à 2 couronnes dentoportées M adjacentes (Panier Libre)	HBLD411	1-avr.-19	869,00 €	dernière Mise à jour	279,50 €	589,50 €	
Inter CM en extension pour incisive/prémolaire, solidarisé à 2 couronnes dentoportées M et CM adjacentes (Panier Libre)	HBLD321	1-avr.-19	949,70 €	dernière Mise à jour	279,50 €	670,20 €	
Inter CM en extension pour incisive/prémolaire, solidarisé à 2 couronnes dentoportées métal adjacentes (Panier Libre)	HBLD465	1-avr.-19	875,80 €	dernière Mise à jour	279,50 €	596,30 €	
Proth.Amov. Def. Base résine							
Prothèse amovible résine d'usage 9 dents	HBLD101	13-mars-20	680,00 €	dernière Mise à jour	129,00 €	551,00 €	
Prothèse amovible résine définitive 10 dents	HBLD138	12-mars-19	657,00 €	dernière Mise à jour	139,75 €	517,25 €	
Prothèse amovible résine définitive 11 dents	HBLD083	12-mars-19	657,00 €	dernière Mise à jour	150,50 €	506,50 €	
Prothèse amovible résine définitive 12 dents	HBLD370	12-mars-19	725,00 €	dernière Mise à jour	161,25 €	563,75 €	
Prothèse amovible résine définitive 13 dents	HBLD349	12-mars-19	770,00 €	dernière Mise à jour	172,00 €	598,00 €	
Prothèse amovible complète résine définitive	HBLD031	12-mars-19	826,50 €	dernière Mise à jour	182,75 €	643,75 €	
Prothèse amovible complète résine Phonares définitive	HBLD031	12-mars-19	1 034,80 €	dernière Mise à jour	182,75 €	852,05 €	
Prothèse amovible complète résine définitive + guide chirurgical	HBLD031	12-mars-19	986,50 €	dernière Mise à jour	182,75 €	803,75 €	
Prothèse amovible complète bimaxillaire résine définitive + guide chirurgical	HBLD031	12-mars-19	1 613,00 €	dernière Mise à jour	182,75 €	1 430,25 €	
Prothèse amovible complète bimaxillaire résine définitive	HBLD035	12-mars-19	1 338,00 €	dernière Mise à jour	365,50 €	972,50 €	
Prothèse amovible complète bimaxillaire résine Phonares définitive	HBLD035	12-mars-19	1 664,60 €	dernière Mise à jour	365,50 €	1 299,10 €	
Réfection de base résine molle	HBMD004	12-mars-19	285,50 €	dernière Mise à jour			285,50 €
Duplicata de prothèse amovible en résine transparente		13-mars-20	125,00 €	dernière Mise à jour			125,00 €

LIBELLE	Code CCAM	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Valeur cotation CCAM	Majoration travaux supp.	Valeur actes NPC
Proth.Amov. Base nylon Valplast							
Prothèse amovible à plaque base Nylon type Valplast 1 à 3 dents	HBLD364	12-mars-19	494,25 €	dernière Mise à jour	64,50 €	429,75 €	
Prothèse amovible à plaque base Nylon type Valplast 4 dents	HBLD476	12-mars-19	500,00 €	dernière Mise à jour	75,25 €	424,75 €	
Prothèse amovible à plaque base Nylon type Valplast 5 dents	HBLD224	12-mars-19	595,75 €	dernière Mise à jour	86,00 €	509,75 €	
Prothèse amovible à plaque base Nylon type Valplast 6 dents	HBLD371	12-mars-19	601,50 €	dernière Mise à jour	96,75 €	504,75 €	
Prothèse amovible à plaque base Nylon type Valplast 7 dents	HBLD123	12-mars-19	607,25 €	dernière Mise à jour	107,50 €	499,75 €	
Prothèse amovible à plaque base Nylon type Valplast 8 dents	HBLD270	12-mars-19	613,00 €	dernière Mise à jour	118,25 €	494,75 €	
Prothèse amovible à plaque base Nylon type Valplast 9 dents	HBLD101	12-mars-19	663,75 €	dernière Mise à jour	129,00 €	534,75 €	
Prothèse amovible à plaque base Nylon type Valplast 10 dents	HBLD138	12-mars-19	669,50 €	dernière Mise à jour	139,75 €	529,75 €	
Prothèse amovible à plaque base Nylon type Valplast 11 dents	HBLD083	12-mars-19	675,25 €	dernière Mise à jour	150,50 €	524,75 €	
Prothèse amovible à plaque base Nylon type Valplast 12 dents	HBLD370	12-mars-19	726,00 €	dernière Mise à jour	161,25 €	564,75 €	
Prothèse amovible à plaque base Nylon type Valplast 13 dents	HBLD349	12-mars-19	776,75 €	dernière Mise à jour	172,00 €	604,75 €	
Prothèse amovible à plaque base Nylon type Valplast 14 dents uni maxillaire	HBLD031	12-mars-19	827,50 €	dernière Mise à jour	182,75 €	644,75 €	
Prothèse amovible complète bi-maxillaire à plaque base Nylon type Valplast	HBLD035	12-mars-19	1 430,00 €	dernière Mise à jour	182,75 €	1 247,25 €	
Proth.Amov. Provisoire							
Prothèse amovible transitoire 1 à 3 dents (RAC 0)	HBLD364	1-janv.-21	275,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	64,50 €	210,50 €	
Prothèse amovible transitoire 4 dents (RAC 0)	HBLD476	10-juil.-19	296,00 €	dernière Mise à jour	75,25 €	220,75 €	
Prothèse amovible transitoire 5 dents (RAC 0)	HBLD224	1-janv.-21	368,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	86,00 €	282,00 €	
Prothèse amovible transitoire 6 dents (RAC 0)	HBLD371	1-janv.-21	400,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	96,75 €	303,25 €	
Prothèse amovible transitoire 7 dents (RAC 0)	HBLD123	1-janv.-21	450,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	107,50 €	342,50 €	
Prothèse amovible transitoire 8 dents (RAC 0)	HBLD270	1-janv.-21	450,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	118,25 €	331,75 €	
Prothèse amovible transitoire 9 dents (RAC 0)	HBLD148	1-janv.-21	450,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	129,00 €	321,00 €	
Prothèse amovible transitoire 10 dents (RAC 0)	HBLD231	1-janv.-21	450,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	139,75 €	310,25 €	
Prothèse amovible transitoire 11 dents (RAC 0)	HBLD215	10-juil.-19	477,00 €	dernière Mise à jour	150,50 €	326,50 €	
Prothèse amovible transitoire 12 dents (RAC 0)	HBLD262	1-janv.-21	500,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	161,25 €	338,75 €	
Prothèse amovible transitoire 13 dents (RAC 0)	HBLD232	1-janv.-21	500,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	172,00 €	328,00 €	
Prothèse amovible complète transitoire uni-maxillaire (RAC 0)	HBLD032	1-janv.-21	520,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	182,75 €	337,25 €	
Prothèse amovible complète thérapeutique uni-maxillaire (RAC 0)	HBLD032	1-janv.-21	520,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	182,75 €	337,25 €	
Mise en condition des surfaces d'appui muqueuses d'une prothèse amovible	HBMD018	12-mars-19	90,00 €	dernière Mise à jour			90,00 €
Prothèse amovible complète thérapeutique bi-maxillaire (RAC 0)	HBLD259	1-janv.-21	1 170,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	365,50 €	804,50 €	
Prothèse amovible complète bi-maxillaire (RAC 0)	HBLD259	1-janv.-21	1 170,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	365,50 €	804,50 €	
Proth.Amov. Déf. Châssis métal							
Appareil de 1 à 3 dents Plaque base métallique	HBLD131	12-mars-19	601,50 €	dernière Mise à jour	193,50 €	408,00 €	
Appareil de 4 dents Plaque base métallique	HBLD332	12-mars-19	748,00 €	dernière Mise à jour	204,25 €	543,75 €	
Appareil de 5 dents Plaque base métallique	HBLD452	12-mars-19	759,50 €	dernière Mise à jour	215,00 €	544,50 €	
Appareil de 6 dents Plaque base métallique	HBLD474	12-mars-19	771,00 €	dernière Mise à jour	225,75 €	545,25 €	
Appareil de 7 dents Plaque base métallique	HBLD075	12-mars-19	782,50 €	dernière Mise à jour	236,50 €	546,00 €	
Appareil de 8 dents Plaque base métallique	HBLD470	12-mars-19	794,00 €	dernière Mise à jour	247,25 €	546,75 €	
Appareil de 9 dents Plaque base métallique	HBLD435	12-mars-19	805,50 €	dernière Mise à jour	258,00 €	547,50 €	
Appareil de 10 dents Plaque base métallique	HBLD079	12-mars-19	817,00 €	dernière Mise à jour	268,75 €	548,25 €	
Appareil de 11 dents Plaque base métallique	HBLD203	12-mars-19	873,50 €	dernière Mise à jour	279,50 €	594,00 €	
Appareil de 12 dents Plaque base métallique	HBLD112	12-mars-19	885,00 €	dernière Mise à jour	290,25 €	594,75 €	
Appareil de 13 dents Plaque base métallique	HBLD308	12-mars-19	896,50 €	dernière Mise à jour	301,00 €	595,50 €	
Appareil de 14 dents Plaque base métallique	HBLD047	12-mars-19	1 088,00 €	dernière Mise à jour	311,75 €	776,25 €	
PAC résine + PAC à châssis métallique	HBLD048	12-mars-19	1 599,50 €	dernière Mise à jour	494,50 €	1 105,00 €	
PAC bi-maxillaire à châssis métallique	HBLD046	12-mars-19	1 726,00 €	dernière Mise à jour	623,50 €	1 102,50 €	
Suppl pose d'une dent contreplaquée ou massive à une prothèse amovible s/ châssis métallique	YYYY159	1-janv.-21	100,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	32,25 €	67,75 €	
Suppl pose de 2 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible s/ châssis métallique	YYYY329	12-mars-19	160,00 €	dernière Mise à jour	64,50 €	95,50 €	
Suppl pose de 3 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible s/ châssis métallique	YYYY258	12-mars-19	206,00 €	dernière Mise à jour	96,75 €	109,25 €	
Suppl pose de 4 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible s/ châssis métallique	YYYY259	12-mars-19	252,00 €	dernière Mise à jour	129,00 €	123,00 €	
Suppl pose de 5 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible s/ châssis métallique	YYYY440	12-mars-19	298,00 €	dernière Mise à jour	161,25 €	136,75 €	
Suppl pose de 6 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible s/ châssis métallique	YYYY447	12-mars-19	344,00 €	dernière Mise à jour	193,50 €	150,50 €	
Suppl pose de 7 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible s/ châssis métallique	YYYY142	12-mars-19	390,00 €	dernière Mise à jour	225,75 €	164,25 €	
Suppl pose de 8 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible s/ châssis métallique	YYYY158	12-mars-19	436,00 €	dernière Mise à jour	258,00 €	178,00 €	
Suppl pose de 9 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible s/ châssis métallique	YYYY476	12-mars-19	482,00 €	dernière Mise à jour	290,25 €	191,75 €	
Suppl pose de 10 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible s/ châssis métallique	YYYY079	12-mars-19	528,00 €	dernière Mise à jour	322,50 €	205,50 €	
Suppl pose de 11 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible s/ châssis métallique	YYYY184	12-mars-19	574,00 €	dernière Mise à jour	354,75 €	219,25 €	
Suppl pose de 12 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible s/ châssis métallique	YYYY284	1-janv.-21	500,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	387,00 €	113,00 €	
Suppl pose de 13 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible s/ châssis métallique	YYYY236	12-mars-19	666,00 €	dernière Mise à jour	419,25 €	246,75 €	
Suppl pose de 14 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible s/ châssis métallique	YYYY353	12-mars-19	712,00 €	dernière Mise à jour	451,50 €	260,50 €	

LIBELLE	Code CCAM	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Valeur cotation CCAM	Majoration travaux supp.	Valeur actes NPC
Proth.Amov. Spéciale							
Plateau Richmond support d'attachement	HBLD015	13-mars-20	183,30 €	dernière Mise à jour			183,30 €
Pose d'attachement coronaradiculaire sur une dent	HBLD008	12-mars-19	193,65 €	dernière Mise à jour			193,65 €
Changement de cavalier - Agénésie dentaire	HBKD005	12-mars-19	32,25 €	dernière Mise à jour	32,25 €		
Changement de cavalier	HBKD005	1-janv.-21	32,25 €	Décision n° 2021/004/FIN			32,25 €
Pose d'une prothèse intrabuccale pour perte de substance du palais dur et du palais mou	HALD005	12-mars-19	192,00 €	dernière Mise à jour	192,00 €		
Plaque de surélévation		12-mars-19	171,50 €	dernière Mise à jour			171,50 €
Protège dent (protection intrabuccale)	LBLD007	13-mars-20	300,00 €	dernière Mise à jour			300,00 €
Dent supplémentaire		12-mars-19	103,50 €	dernière Mise à jour			103,50 €
Attelle résine dans les parodontopathies 1 à 6 dents	HBLD052	12-mars-19	337,85 €	dernière Mise à jour			337,85 €
Attelle résine dans les parodontopathies 7 dents et plus	HBLD050	12-mars-19	473,85 €	dernière Mise à jour			473,85 €
Proth.Amov. Fournitures							
Dent spéciale Vivodent / Orthotype		12-mars-19	4,60 €	dernière Mise à jour			4,60 €
Dent spéciale Phonares		12-mars-19	11,50 €	dernière Mise à jour			11,50 €
Supplément Matériaux spéciaux (or,...)		12-mars-19	devis	dernière Mise à jour			devis
Crochet acétal		12-mars-19	80,50 €	dernière Mise à jour			80,50 €
Proth.Amov. Répar. PA résine							
Restauration adhésive de céramique type Chips	HBMD048	12-mars-19	450,00 €	dernière Mise à jour			450,00 €
Réparation fracture de prothèse résine sans renfort (RAC0)	HBMD020	12-mars-19	73,75 €	dernière Mise à jour	21,50 €	52,25 €	
Réparation fracture de prothèse résine avec renfort	HBMD356	13-mars-20	85,00 €	dernière Mise à jour			85,00 €
Réfection des bords et/ou de l'intrados d'une prothèse dentaire amovible partielle	HBMD007	13-mars-20	150,00 €	dernière Mise à jour			150,00 €
Réfection de la base d'une prothèse dentaire amovible complète	HBMD004	13-mars-20	200,00 €	dernière Mise à jour			200,00 €
Réfection partielle des bords et/ou de l'intrados d'une prothèse dentaire amovible partielle	HBMD007	13-mars-20	100,00 €	dernière Mise à jour			100,00 €
Réfection partielle de la base d'une prothèse dentaire amovible complète	HBMD004	13-mars-20	100,00 €	dernière Mise à jour			100,00 €
Réfection en résine molle de l'intrados d'une prothèse dentaire amovible partielle	HBMD007	13-mars-20	50,00 €	dernière Mise à jour			50,00 €
Réfection en résine molle de la base d'une prothèse dentaire amovible complète	HBMD004	13-mars-20	50,00 €	dernière Mise à jour			50,00 €
Réparation de la partie femelle de l'attachement boule sur une PA résine (RAC0)	HBMD020	13-mars-20	80,00 €	dernière Mise à jour	21,50 €	58,50 €	
Réparation des cavaliers sur une barre (RAC0)	HBMD020	13-mars-20	80,00 €	dernière Mise à jour	21,50 €	58,50 €	
Proth.Amov. Dents/crochets Métal							
Adjonction ou changement d'un élément métal d'une prothèse dentaire amovible	HBMD017	13-mars-20	85,00 €	dernière Mise à jour	21,50 €	63,50 €	
Adjonction ou changement de 2 éléments métal d'une prothèse dentaire amovible	HBMD114	13-mars-20	120,00 €	dernière Mise à jour	32,25 €	87,75 €	
Adjonction ou changement de 3 éléments métal d'une prothèse dentaire amovible	HBMD322	13-mars-20	150,00 €	dernière Mise à jour	43,00 €	107,00 €	
Adjonction ou changement de 4 éléments métal d'une prothèse dentaire amovible	HBMD404	13-mars-20	185,00 €	dernière Mise à jour	53,75 €	131,25 €	
Adjonction ou changement de 5 éléments métal d'une prothèse dentaire amovible	HBMD245	13-mars-20	215,00 €	dernière Mise à jour	64,50 €	150,50 €	
Adjonction ou changement de 6 éléments métal d'une prothèse dentaire amovible	HBMD198	13-mars-20	251,00 €	dernière Mise à jour	75,25 €	175,75 €	
Adjonction ou changement de 7 éléments métal d'une prothèse dentaire amovible	HBMD373	13-mars-20	287,00 €	dernière Mise à jour	86,00 €	201,00 €	
Adjonction ou changement de 8 éléments métal d'une prothèse dentaire amovible	HBMD228	13-mars-20	324,00 €	dernière Mise à jour	96,75 €	227,25 €	
Adjonction ou changement de 9 éléments métal d'une prothèse dentaire amovible	HBMD286	13-mars-20	360,00 €	dernière Mise à jour	107,50 €	252,50 €	
Adjonction ou changement de 10 éléments métal d'une prothèse dentaire amovible	HBMD329	13-mars-20	400,00 €	dernière Mise à jour	118,25 €	281,75 €	
Adjonction ou changement de 11 éléments métal d'une prothèse dentaire amovible	HBMD226	13-mars-20	440,00 €	dernière Mise à jour	129,00 €	311,00 €	
Adjonction ou changement de 12 éléments métal d'une prothèse dentaire amovible	HBMD387	13-mars-20	480,00 €	dernière Mise à jour	139,75 €	340,25 €	
Adjonction ou changement de 13 éléments métal d'une prothèse dentaire amovible	HBMD134	13-mars-20	520,00 €	dernière Mise à jour	150,50 €	369,50 €	
Adjonction ou changement de 14 éléments métal d'une prothèse dentaire amovible	HBMD174	13-mars-20	560,00 €	dernière Mise à jour	161,25 €	398,75 €	
Proth.Amov. Dents/crochets Résine							
Adjonction ou changement d'un élément résine d'une prothèse dentaire amovible	HBMD017	10-juil.-19	58,25 €	dernière Mise à jour	21,50 €	36,75 €	
Adjonction ou changement de 2 éléments résine d'une prothèse dentaire amovible	HBMD114	10-juil.-19	93,25 €	dernière Mise à jour	32,25 €	61,00 €	
Adjonction ou changement de 3 éléments résine d'une prothèse dentaire amovible	HBMD322	10-juil.-19	128,25 €	dernière Mise à jour	43,00 €	85,25 €	
Adjonction ou changement de 4 éléments résine d'une prothèse dentaire amovible	HBMD404	10-juil.-19	168,00 €	dernière Mise à jour	53,75 €	114,25 €	
Adjonction ou changement de 5 éléments résine d'une prothèse dentaire amovible	HBMD245	10-juil.-19	203,00 €	dernière Mise à jour	64,50 €	138,50 €	
Adjonction ou changement de 6 éléments résine d'une prothèse dentaire amovible	HBMD198	10-juil.-19	238,00 €	dernière Mise à jour	75,25 €	162,75 €	
Adjonction ou changement de 7 éléments résine d'une prothèse dentaire amovible	HBMD373	10-juil.-19	273,00 €	dernière Mise à jour	86,00 €	187,00 €	
Adjonction ou changement de 8 éléments résine d'une prothèse dentaire amovible	HBMD228	10-juil.-19	308,00 €	dernière Mise à jour	96,75 €	211,25 €	
Adjonction ou changement de 9 éléments résine d'une prothèse dentaire amovible	HBMD286	10-juil.-19	348,00 €	dernière Mise à jour	107,50 €	240,50 €	
Adjonction ou changement de 10 éléments résine d'une prothèse dentaire amovible	HBMD329	10-juil.-19	392,00 €	dernière Mise à jour	118,25 €	273,75 €	
Adjonction ou changement de 11 éléments résine d'une prothèse dentaire amovible	HBMD226	13-mars-20	440,00 €	dernière Mise à jour	129,00 €	311,00 €	
Adjonction ou changement de 12 éléments résine d'une prothèse dentaire amovible	HBMD387	13-mars-20	480,00 €	dernière Mise à jour	139,75 €	340,25 €	
Adjonction ou changement de 13 éléments résine d'une prothèse dentaire amovible	HBMD134	13-mars-20	520,00 €	dernière Mise à jour	150,50 €	369,50 €	
Adjonction ou changement de 14 éléments résine d'une prothèse dentaire amovible	HBMD174	13-mars-20	560,00 €	dernière Mise à jour	161,25 €	398,75 €	

LIBELLE	Code CCAM	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Valeur cotation CCAM	Majoration travaux supp.	Valeur actes NPC
Proth.Amov. Répar. App. Métal							
Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse amovible sans démontage d'éléments.	HBMD008	1-avr.-19	118,75 €	dernière Mise à jour	32,25 €	86,50 €	
Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse amovible avec remontage de 1 élément	HBMD002	1-avr.-19	134,28 €	dernière Mise à jour	38,70 €	95,58 €	
Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse amovible avec remontage de 2 éléments	HBMD488	1-avr.-19	149,80 €	dernière Mise à jour	45,15 €	104,65 €	
Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse amovible avec remontage de 3 éléments	HBMD469	1-avr.-19	165,33 €	dernière Mise à jour	51,60 €	113,73 €	
Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse amovible avec remontage de 4 éléments	HBMD110	1-avr.-19	180,85 €	dernière Mise à jour	58,05 €	122,80 €	
Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse amovible avec remontage de 5 éléments	HBMD349	1-avr.-19	196,38 €	dernière Mise à jour	64,50 €	131,88 €	
Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse amovible avec remontage de 6 éléments	HBMD386	1-avr.-19	211,90 €	dernière Mise à jour	70,95 €	140,95 €	
Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse amovible avec remontage de 7 éléments	HBMD339	1-avr.-19	227,43 €	dernière Mise à jour	77,40 €	150,03 €	
Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse amovible avec remontage de 8 éléments	HBMD459	1-avr.-19	242,95 €	dernière Mise à jour	83,85 €	159,10 €	
Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse amovible avec remontage de 9 éléments	HBMD438	1-avr.-19	258,48 €	dernière Mise à jour	90,30 €	168,18 €	
Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse amovible avec remontage de 10 éléments	HBMD481	1-janv.-21	220,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	96,75 €	123,25 €	
Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse amovible avec remontage de 11 éléments	HBMD449	1-avr.-19	379,53 €	dernière Mise à jour	103,20 €	276,33 €	
Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse amovible avec remontage de 12 éléments	HBMD312	1-janv.-21	250,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	109,65 €	140,35 €	
Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse amovible avec remontage de 13 éléments	HBMD289	1-janv.-21	240,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	116,10 €	123,90 €	
Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse amovible avec remontage de 14 éléments	HBMD400	1-avr.-19	516,10 €	dernière Mise à jour	122,55 €	393,55 €	
Adjonct* ou chgt d'un élément soudé sur une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	HBMD249	12-mars-19	159,00 €	dernière Mise à jour	43,00 €	116,00 €	
Adjonct* ou chgt de 2 éléments soudés sur une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	HBMD292	12-mars-19	178,55 €	dernière Mise à jour	86,00 €	92,55 €	
Adjonct* ou chgt de 3 éléments soudés sur une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	HBMD188	12-mars-19	229,30 €	dernière Mise à jour	129,00 €	100,30 €	
Adjonct* ou chgt de 4 éléments soudés sur une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	HBMD432	12-mars-19	285,80 €	dernière Mise à jour	172,00 €	113,80 €	
Adjonct* ou chgt de 5 éléments soudés sur une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	HBMD283	12-mars-19	342,30 €	dernière Mise à jour	215,00 €	127,30 €	
Adjonct* ou chgt de 6 éléments soudés sur une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	HBMD439	12-mars-19	403,40 €	dernière Mise à jour	258,00 €	145,40 €	
Adjonct* ou chgt de 7 éléments soudés sur une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	HBMD425	12-mars-19	420,65 €	dernière Mise à jour	301,00 €	119,65 €	
Adjonct* ou chgt de 8 éléments soudés sur une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	HBMD444	12-mars-19	482,90 €	dernière Mise à jour	344,00 €	138,90 €	
Adjonct* ou chgt de 9 éléments soudés sur une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	HBMD485	12-mars-19	500,15 €	dernière Mise à jour	387,00 €	113,15 €	
Adjonct* ou chgt de 10 éléments soudés sur une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	HBMD410	12-mars-19	562,40 €	dernière Mise à jour	430,00 €	132,40 €	
Adjonct* ou chgt de 11 éléments soudés sur une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	HBMD429	12-mars-19	624,65 €	dernière Mise à jour	473,00 €	151,65 €	
Adjonct* ou chgt de 12 éléments soudés sur une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	HBMD281	12-mars-19	686,90 €	dernière Mise à jour	516,00 €	170,90 €	
Adjonct* ou chgt de 13 éléments soudés sur une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	HBMD200	12-mars-19	704,15 €	dernière Mise à jour	559,00 €	145,15 €	
Adjonct* ou chgt de 14 éléments soudés sur une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	HBMD298	12-mars-19	766,40 €	dernière Mise à jour	602,00 €	164,40 €	
Réparation d'un crochet coulé soudure laser	HBMD017	12-mars-19	187,75 €	dernière Mise à jour	21,50 €	166,25 €	
Réparation de deux crochets coulés soudure laser	HBMD114	12-mars-19	228,00 €	dernière Mise à jour	32,25 €	195,75 €	
Réparation d'un crochet par soudure	HBMD017	12-mars-19	141,75 €	dernière Mise à jour	21,50 €	120,25 €	
Réparation de la partie femelle de l'attachement boule sur une PA métal	HBMD020	12-mars-19	182,00 €	dernière Mise à jour	21,50 €	160,50 €	
Proth.Amov. Proth./Occlusion							
Analyse occlusale		12-mars-19	180,00 €	dernière Mise à jour			180,00 €
Seance d'ajustement occlusal par coronoplastie	HBMD061	12-mars-19	90,00 €	dernière Mise à jour			90,00 €
Enregistrement des rapports maxillo-mandibulaires en vue de la programmation d'un articulateur (radiothérapie)	LBQP001	12-mars-19	32,64 €	dernière Mise à jour	32,64 €		
Enregistrement des rapports maxillo-mandibulaires en vue de la programmation d'un articulateur	LBQP001	12-mars-19	90,00 €	dernière Mise à jour			90,00 €
Gouttières							
Pose gouttière maxillaire ou mandibulaire pour hémostase - radiothérapie	LBLD003	12-mars-19	86,40 €	dernière Mise à jour	86,40 €		
Pose gouttière maxillaire et mandibulaire pour hémostase- radiothérapie	LBLD006	12-mars-19	172,80 €	dernière Mise à jour	172,80 €		
Pose gouttière maxillaire ou mandibulaire pour hémostase	LBLD003	12-mars-19	161,30 €	dernière Mise à jour			161,30 €
Pose gouttière maxillaire et mandibulaire pour hémostase	LBLD006	12-mars-19	277,60 €	dernière Mise à jour			277,60 €
Gouttière de correction occlusale	HBLD020	12-mars-19	205,00 €	dernière Mise à jour			205,00 €
Pose gouttière maxillaire ou mandibulaire radio	LBLD003	12-mars-19	86,40 €	dernière Mise à jour	86,40 €		
Pose gouttière maxillaire et mandibulaire radio	LBLD006	12-mars-19	172,80 €	dernière Mise à jour	172,80 €		
Pose de gouttière plombée de protection dento-osseuse (radiothérapie)	LBLD022	12-mars-19	153,60 €	dernière Mise à jour	153,60 €		
Pose gouttière maxillaire ou mandibulaire portetopique	LBLD003	12-mars-19	136,00 €	dernière Mise à jour			136,00 €
Pose gouttière maxillaire et mandibulaire portetopique	LBLD006	12-mars-19	272,00 €	dernière Mise à jour			272,00 €
Gouttière thermoformée		12-mars-19	176,25 €	dernière Mise à jour			176,25 €
Gouttière thermoformée bimax	porte topic	12-mars-19	262,50 €	dernière Mise à jour			262,50 €
Gouttière de traitement de SADAM (ajouter analyse occlusale)	HBLD018	12-mars-19	172,80 €	dernière Mise à jour	172,80 €		

ODONTOLOGIE CONSERVATRICE ENDODONTIE								
LIBELLE	Code CCAM	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Valeur cotation CCAM	Majoration travaux supp.	Valeur actes NPC	
Reconstitution coronaire pré endodontique	HBMD006	12-mars-19	45,00 €	dernière Mise à jour			45,00 €	
Dépose d'un ancrage canalair	HBGD005	12-mars-19	67,50 €	dernière Mise à jour			67,50 €	
Ablation d'un bloc métallique coulé ou d'une prothèse à tenon radiculaire scellée (radiothérapie)	HBGD011	12-mars-19	38,70 €	dernière Mise à jour	38,70 €			
Ablation d'un bloc métallique coulé ou d'une prothèse à tenon radiculaire scellée	HBGD011	12-mars-19	90,00 €	dernière Mise à jour			90,00 €	
Elimination ou passage latéral d'un instrument fracturé- insert ultrason	HBGD012	12-mars-19	113,00 €	dernière Mise à jour			113,00 €	
Ablation d'un corps étranger d'un canal radiculaire d'une dent	HBGD012	12-mars-19	90,00 €	dernière Mise à jour			90,00 €	
Retraitement endodontique par voie chirurgicale avec lambeau d'accès et obturation rétrograde		12-mars-19	252,00 €	dernière Mise à jour			252,00 €	
Obturation d'une perforation du plancher ou de la racine par voie interne endocanalaire avec matériau bioactif		12-mars-19	155,50 €	dernière Mise à jour			155,50 €	
Obturation d'une perforation radiculaire par voie externe avec lambeau d'accès et matériau bioactif		12-mars-19	227,50 €	dernière Mise à jour			227,50 €	
Obturation d'une résorption radiculaire dentaire externe, par abord parodontal	HBA001	12-mars-19	243,00 €	dernière Mise à jour			243,00 €	
Obturation radiculaire d'une incisive ou d'une canine après apexification avec un matériau bioactif	HBBD003	12-mars-19	56,50 €	dernière Mise à jour	33,74 €	22,76 €		
Obturation radiculaire d'une première prémolaire après apexification avec un matériau bioactif	HBBD234	12-mars-19	65,50 €	dernière Mise à jour	48,20 €	17,30 €		
Obturation radiculaire d'une prémolaire autre que la première prémolaire après apexification avec un matériau bioactif	HBBD001	12-mars-19	110,50 €	dernière Mise à jour	48,20 €	62,30 €		
Obturation radiculaire d'une molaire après apexification avec un matériau bioactif	HBBD002	12-mars-19	110,50 €	dernière Mise à jour	81,94 €	28,56 €		
Désobturation endodontique d'une incisive ou d'une canine	HBGD030	12-mars-19	108,00 €	dernière Mise à jour			108,00 €	
Désobturation endodontique d'une première prémolaire maxillaire	HBGD233	12-mars-19	153,00 €	dernière Mise à jour			153,00 €	
Désobturation endodontique d'une molaire	HBGD033	12-mars-19	207,00 €	dernière Mise à jour			207,00 €	
Désobturation endodontique d'une prémolaire autre que la première prémolaire maxillaire	HBGD001	12-mars-19	207,00 €	dernière Mise à jour			207,00 €	
Obturation radiculaire d'une incisive ou d'une canine après apexification	HBBD003	12-mars-19	45,00 €	dernière Mise à jour	33,74 €	11,26 €		
Obturation radiculaire d'une première prémolaire après apexification	HBBD234	12-mars-19	54,00 €	dernière Mise à jour	48,20 €	5,80 €		
Obturation radiculaire d'une prémolaire autre que la première prémolaire après apexification	HBBD001	12-mars-19	99,00 €	dernière Mise à jour	48,20 €	50,80 €		
Obturation radiculaire d'une molaire après apexification	HBBD002	12-mars-19	99,00 €	dernière Mise à jour	81,94 €	17,06 €		
Eclaircissement sur dents dépulpées	HBMD001	12-mars-19	105,00 €	dernière Mise à jour			105,00 €	
Eclaircissement sur dents pulpées	HBMD005	12-mars-19	105,00 €	dernière Mise à jour			105,00 €	
Erosion - infiltration pour tâches blanches de l'émail (ICON) chez l'adulte - par dent		12-mars-19	150,00 €	dernière Mise à jour			150,00 €	
Eclaircissement d'une arcade dentaire (pour traitement à domicile)- Gouttière et produits inclus		10-juil.-19	257,00 €	dernière Mise à jour			257,00 €	
Eclaircissement d'une arcade dentaire au fauteuil- gouttière incluse		12-mars-19	402,25 €	dernière Mise à jour			402,25 €	
Procédure de régénération pulpaire		12-mars-19	108,00 €	dernière Mise à jour			108,00 €	
PARODONTOLOGIE								
Consultation	C	12-mars-19	23,00 €	dernière Mise à jour	23,00 €			
Bilan parodontal- prise en charge limitée aux patients en ALD pour diabète	HBQD001	1-avr.-19	50,00 €	dernière Mise à jour	50,00 €			
Bilan initial parodontologie	HBQD001	12-mars-19	63,00 €	dernière Mise à jour			63,00 €	
Surfaçage radiculaire dentaire (par sextant)	HGBG006	12-mars-19	81,00 €	dernière Mise à jour			81,00 €	
Séance de préparation (mise en condition) tissulaire des surfaces d'appui muqueux d'une prothèse dentaire, sur une arcade	HBMD018	12-mars-19	72,00 €	dernière Mise à jour			72,00 €	
Curetage d'alvéole dentaire Hors acte d'avulsion dentaire (chir bucc)	HGBG001	12-mars-19	36,00 €	dernière Mise à jour			36,00 €	
Curetage périapical avec résection de l'apex d'une racine dentaire endodontiquement traitée (chir endodon)	HGBG005	12-mars-19	63,00 €	dernière Mise à jour	50,16 €	12,84 €		
Curetage périapical avec résection de l'apex et obturation radiculaire rétrograde d'une incisive ou d'une canine (chir endodon)	HGBG003	12-mars-19	117,00 €	dernière Mise à jour	83,90 €	33,10 €		
Curetage périapical avec résection de l'apex et obturation radiculaire rétrograde d'une prémolaire avec ou sans procédé de régénération tissulaire (chir endodon)	HGBG002	12-mars-19	126,00 €	dernière Mise à jour	98,36 €	27,64 €		
Curetage périapical avec résection de l'apex et obturation radiculaire rétrograde d'une molaire (chir endodon)	HGBG004	12-mars-19	135,00 €	dernière Mise à jour	132,10 €	2,90 €		
Allongement coronaire de une à trois dents	HBAA338	12-mars-19	126,00 €	dernière Mise à jour			126,00 €	
Gingivectomie sur un secteur 1 à 3 dents	HBFA006	12-mars-19	54,00 €	dernière Mise à jour			54,00 €	
Gingivectomie sur un secteur de 4 à 6 dents 1er sextant	HBFA007	12-mars-19	54,00 €	dernière Mise à jour	41,80 €	12,20 €		
Gingivectomie sur un secteur de 4 à 6 dents : second sextant dans même séance	HBFA007	12-mars-19	31,50 €	dernière Mise à jour			31,50 €	
Gingivectomie sur un secteur de 7 dents ou plus	HBFA008	12-mars-19	103,50 €	dernière Mise à jour			103,50 €	
Grefte osseuse d'apposition autogène sans matériau	HBMA003	12-mars-19	650,00 €	dernière Mise à jour			650,00 €	
Grefte osseuse d'apposition allogène (matériaux sur devis)	HBMA006	12-mars-19	650,00 €	dernière Mise à jour			650,00 €	
PFRC KIT ET PRESTATION		12-mars-19	150,00 €	dernière Mise à jour			150,00 €	
Assainissement parodontal par lambeau sur un sextant	HBJA003	12-mars-19	90,00 €	dernière Mise à jour			90,00 €	
Ostéo plastie soustractive	HBFA005	12-mars-19	153,00 €	dernière Mise à jour			153,00 €	
Exérèse d'hypertrophie gingivale ou de crête flottante localisée	HBFA013	12-mars-19	135,00 €	dernière Mise à jour			135,00 €	
Régénération osseuse guidée 1 à 3 dents	HBMA004	12-mars-19	377,50 €	dernière Mise à jour			377,50 €	
Régénération osseuse guidée plus de 3 dents	HBMA004	12-mars-19	537,50 €	dernière Mise à jour			537,50 €	
Biomatériau - sur devis		12-mars-19	devis	dernière Mise à jour				
Equilibration par coronoplastie	HBMD061	12-mars-19	72,00 €	dernière Mise à jour			72,00 €	
Plastie mucogingivale par lambeau déplacé latéralement, coronairement ou apicalement	HBMA001	12-mars-19	301,50 €	dernière Mise à jour			301,50 €	
Plastie mucogingivale par lambeau déplacé latéralement, coronairement ou apicalement (agénésie dentaire)	HBMA001	12-mars-19	75,24 €	dernière Mise à jour	75,24 €			
Elévation sinusienne par voie crestale		12-mars-19	90,00 €	dernière Mise à jour			90,00 €	
Contention (par dent)		12-mars-19	27,00 €	dernière Mise à jour			27,00 €	

LIBELLE	Code CCAM	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Valeur cotation CCAM	Majoration travaux supp.	Valeur actes NPC
Pose d'un dispositif unimaxilaire de contention extra coronaire par attelle composite collée 1 à 6 dents	HBLD052	12-mars-19	171,00 €	dernière Mise à jour			171,00 €
Pose d'un dispositif unimaxilaire de contention extra coronaire par attelle composite collée 7 dents et plus	HBLD050	12-mars-19	207,00 €	dernière Mise à jour			207,00 €
Pose d'un dispositif unimaxilaire de contention extra coronaire par attelle métallique coulée et collée 1 à 6 dents	HBLD053	12-mars-19	96,40 €	dernière Mise à jour	96,40 €		
Pose d'un dispositif unimaxilaire de contention extra coronaire par attelle métallique coulée et collée 7 dents et plus	HBLD051	12-mars-19	96,40 €	dernière Mise à jour	96,40 €		
Ablation de moyen de contention maxilaire et/ou mandibulaire intra-buccal	LBGD001	12-mars-19	239,80 €	dernière Mise à jour	41,80 €	198,00 €	
ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE							
Application de vernis (fluor, chlorhexidine...) sur 2 arcades	HBLD004	1-avr.-19	90,00 €	dernière Mise à jour			90,00 €
Application de vernis fluoré sur les deux arcades dentaires enfants de 6 à 9 ans	HBLD045	1-avr.-19	25,00 €	dernière Mise à jour	25,00 €		
Séance d'application topique intra buccale de fluorures	HBLD004	1-déc.-14	32,75 €	dernière Mise à jour			32,75 €
Pose d'une plaque palatine non active [passive] pour fente orofaciale ou division palatine	HALD004	10-juil.-19	48,00 €	dernière Mise à jour	48,00 €		
Pose d'une plaque palatine active (orthopédique) pour fente orofaciale ou division palatine	HALD003	10-juil.-19	154,00 €	dernière Mise à jour	48,00 €	106,00 €	
Application d'un topique pour hypersensibilité dentinaire	HBLD009	1-déc.-14	32,75 €	dernière Mise à jour			32,75 €
Mainteneur d'espace fixe unilatéral avec dent	HBLD006	12-mars-19	141,75 €	dernière Mise à jour			141,75 €
Mainteneur d'espace fixe unilatéral sans dent	HBLD006	12-mars-19	124,50 €	dernière Mise à jour			124,50 €
Mainteneur d'espace fixe bilatéral avec dent	HBLD006	12-mars-19	188,90 €	dernière Mise à jour			188,90 €
Mainteneur d'espace fixe bilatéral sans dent	HBLD006	1-déc.-14	159,00 €	dernière Mise à jour			159,00 €
Mainteneur d'espace amovible passif	HBLD002	1-déc.-14	229,45 €	dernière Mise à jour			229,45 €
Pose d'un arc de maintien d'espace interdentaire sans dent prothétique	HBLD001	1-déc.-14	216,80 €	dernière Mise à jour			216,80 €
Pose d'un arc de maintien d'espace interdentaire avec dent prothétique	HBLD003	1-déc.-14	232,90 €	dernière Mise à jour			232,90 €
Parage de plaie de la pulpe d'une dent avec coiffage	HBFD010	12-mars-19	90,00 €	dernière Mise à jour			90,00 €
Restauration d'une dent d'un secteur prémololaire sur 3 faces ou plus par matériau inséré en phase plastique sans ancrage radiculaire (couronne préformée)	HBMD038	12-mars-19	54,00 €	dernière Mise à jour	40,97 €	13,03 €	
Contention (par dent)		12-mars-19	27,00 €	dernière Mise à jour			27,00 €
Eclaircissement sur dents pulpées	HBMD005	12-mars-19	105,00 €	dernière Mise à jour			105,00 €
Erosion - infiltration pour tâches blanches de l'émail (ICON) chez l'enfant - par dent		1-avr.-19	95,00 €	dernière Mise à jour			95,00 €
Prothèse provisoire pédiatrique Appareil de 1 à 3 dents	HBLD364	1-janv.-21	275,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	64,50 €	210,50 €	
Prothèse provisoire pédiatrique Appareil de 4 dents	HBLD476	1-janv.-21	310,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	75,25 €	234,75 €	
Prothèse provisoire pédiatrique Appareil de 5 dents	HBLD224	12-mars-19	346,75 €	dernière Mise à jour	86,00 €	260,75 €	
Prothèse provisoire pédiatrique Appareil de 6 dents	HBLD371	12-mars-19	397,50 €	dernière Mise à jour	96,75 €	300,75 €	
Prothèse provisoire pédiatrique Appareil de 7 dents	HBLD123	12-mars-19	409,00 €	dernière Mise à jour	107,50 €	301,50 €	
Prothèse provisoire pédiatrique Appareil de 8 dents	HBLD270	12-mars-19	432,00 €	dernière Mise à jour	118,25 €	313,75 €	
Prothèse provisoire pédiatrique Appareil de 9 dents	HBLD148	12-mars-19	450,00 €	dernière Mise à jour	129,00 €	321,00 €	
Prothèse provisoire pédiatrique Appareil de 10 dents	HBLD231	1-janv.-21	450,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	139,75 €	310,25 €	
Hypno-analgésie	ANRP001	12-mars-19	54,00 €	dernière Mise à jour			54,00 €
Sédation M.E.O.P.A.		1-déc.-14	54,00 €	dernière Mise à jour			54,00 €
				dernière Mise à jour			
ORTHOPEIDIE DENTO-FACIALE							
Interception							
Interception	TO/ORT 90	25-mai-21	475,00 €	dernière Mise à jour	193,50 €	281,50 €	
Remplacement d'appareil perdu	NPC	25-mai-21	180,00 €	dernière Mise à jour			180,00 €
Traitement multi-attaches							
Etude préalable traitement d'orthodontie (bilan diagnostic et plan de traitement) sans prise en charge sécurité sociale	NPC	25-mai-21	110,00 €	dernière Mise à jour			110,00 €
Traitement multi-attaches métalliques avec prise en charge sécurité sociale	TO/ORT90	26-mai-21	515,00 €	dernière Mise à jour	193,50 €	321,50 €	
Traitement multi-attaches métalliques sans prise en charge sécurité sociale	NPC	27-mai-21	515,00 €	dernière Mise à jour			515,00 €
Traitement multi-attaches céramiques et métalliques avec prise en charge sécurité sociale	TO/ORT90	28-mai-21	575,00 €	dernière Mise à jour	193,50 €	381,50 €	
Traitement multi-attaches céramiques et métalliques sans prise en charge sécurité sociale	NPC	29-mai-21	575,00 €	dernière Mise à jour			575,00 €
Contention et suivi							
Contention après traitement orthodontique : 1ère année	TO/ORT 75	29-mai-21	300,00 €	dernière Mise à jour	161,25 €	138,75 €	
Contention après traitement orthodontique : 2ème année	TO/ORT 50	29-mai-21	150,00 €	dernière Mise à jour	107,50 €	42,50 €	
Contention après traitement orthodontique : 1ère année sans S.S.	NPC	29-mai-21	300,00 €	dernière Mise à jour			300,00 €
Contention après traitement orthodontique : 2ème année sans S.S.	NPC	29-mai-21	150,00 €	dernière Mise à jour			150,00 €
Séances de surveillance (max. 2 par semestre)	TO/ORT 05	1-janv-17	30,00 €	dernière Mise à jour	10,75 €	19,25 €	
Orthopédie des malformations consécutives au bec de lièvre total ou à la division palatine : forfait annuel, en période d'attente	TO/ORT 60	1-janv-17	129,00 €	dernière Mise à jour	129,00 €		

LIBELLE	Code NGAP	Dernière mise à jour	NGAP	Base	Valeur cotation NGAP	Majoration travaux supp.	Valeur actes NPC
Traitements spéciaux							
Traitement réduit (avec prise en charge)	TO90	29-mai-21	270,00 €	dernière Mise à jour	193,50 €	76,50 €	
Traitement réduit (sans prise en charge)	NPC	29-mai-21	270,00 €	dernière Mise à jour			270,00 €
Disjonction intermaxillaire rapide pour dysmorphose maxillaire en cas d'insuffisance respiratoire confirmée	TO180		387,00 €	dernière Mise à jour	387,00 €		
Traitement d'orthopédie dento-faciale avec multi attaches métalliques au-delà du 16ème anniversaire, préalable à une intervention chirurgicale portant sur les maxillaires pour une période de 6 mois non renouvelable	TO90	29-mai-21	515,00 €	dernière Mise à jour	193,50 €	321,50 €	
Traitement d'orthopédie dento-faciale avec multi attaches céramiques au-delà du 16ème anniversaire, préalable à une intervention chirurgicale portant sur les maxillaires pour une période de 6 mois non renouvelable	TO90	29-mai-21	575,00 €	dernière Mise à jour	193,50 €	381,50 €	
Orthopédie des malformations consécutives au bec de lièvre total ou à la division palatine : forfait annuel	TO200	29-mai-21	1 030,00 €	dernière Mise à jour	430,00 €	600,00 €	
Etude préalable traitement Invisalign ou lingual (bilan diagnostic et plan de traitement)	NPC	29-mai-21	320,00 €	dernière Mise à jour			320,00 €
Technique Invisalign 3-3 pour la durée du traitement sur 1 semestre avec prise en charge	TO90	29-mai-21	1 650,00 €	dernière Mise à jour	193,50 €	1 456,50 €	
Technique Invisalign 3-3 pour la durée du traitement sur 1 semestre sans prise en charge	NPC	29-mai-21	1 650,00 €	dernière Mise à jour			1 650,00 €
Technique Invisalign complet pour la durée du traitement avec PEC 1er semestre	TO90	29-mai-21	1 350,00 €	dernière Mise à jour	193,50 €	1 156,50 €	
Technique Invisalign complet pour la durée du traitement avec PEC 2ème semestre	TO90		750,00 €	dernière Mise à jour	193,50 €	556,50 €	
Technique Invisalign complet pour la durée du traitement avec PEC 3ème semestre	TO90		750,00 €	dernière Mise à jour	193,50 €	556,50 €	
Technique Invisalign complet pour la durée du traitement avec PEC 4ème semestre	TO90		750,00 €	dernière Mise à jour	193,50 €	556,50 €	
Technique Invisalign complet pour la durée du traitement sans PEC 1er semestre	NPC	29-mai-21	1 350,00 €	dernière Mise à jour			1 350,00 €
Technique Invisalign complet pour la durée du traitement sans PEC 2ème semestre	NPC		750,00 €	dernière Mise à jour			750,00 €
Technique Invisalign complet pour la durée du traitement sans PEC 3ème semestre	NPC		750,00 €	dernière Mise à jour			750,00 €
Technique Invisalign complet pour la durée du traitement sans PEC 4ème semestre	NPC		750,00 €	dernière Mise à jour			750,00 €
Technique Linguale 3-3 pour la durée du traitement sur 1 semestre avec prise en charge	TO90	12-mars-19	1 250,00 €	dernière Mise à jour	193,50 €	1 056,50 €	
Technique Linguale 3-3 pour la durée du traitement sur 1 semestre sans prise en charge	NPC	12-mars-19	1 250,00 €	dernière Mise à jour			1 250,00 €
Technique Linguale complet pour la durée du traitement avec PEC 1er semestre	TO90	12-mars-19	1 650,00 €	dernière Mise à jour	193,50 €	1 456,50 €	
Technique Linguale partielle pour la durée du traitement avec PEC 1er semestre	TO90	12-mars-19	1 250,00 €	dernière Mise à jour	193,50 €	1 056,50 €	
Technique Linguale complet ou partielle pour la durée du traitement avec PEC 2ème semestre	TO90	29-mai-21	800,00 €	dernière Mise à jour	193,50 €	606,50 €	
Technique Linguale complet ou partielle pour la durée du traitement avec PEC 3ème semestre	TO90	12-mars-19	800,00 €	dernière Mise à jour	193,50 €	606,50 €	
Technique Linguale complet ou partielle pour la durée du traitement avec PEC 4ème semestre	TO90	12-mars-19	800,00 €	dernière Mise à jour	193,50 €	606,50 €	
Technique Linguale complet pour la durée du traitement sans PEC 1er semestre	NPC	12-mars-19	1 650,00 €	dernière Mise à jour			1 650,00 €
Technique Linguale partielle pour la durée du traitement sans PEC 1er semestre	NPC	29-mai-21	1 250,00 €	dernière Mise à jour			1 250,00 €
Technique Linguale complet ou partielle pour la durée du traitement sans PEC 2ème semestre	NPC	12-mars-19	800,00 €	dernière Mise à jour			800,00 €
Technique Linguale complet ou partielle pour la durée du traitement sans PEC 3ème semestre	NPC	12-mars-19	800,00 €	dernière Mise à jour			800,00 €
Technique Linguale complet ou partielle pour la durée du traitement sans PEC 4ème semestre	NPC	12-mars-19	800,00 €	dernière Mise à jour			800,00 €

4-1.3 - CODES REGROUPEMENT (Sommaire)

Actes CCAM	lien :	http://www.ameli.fr/accueil-de-la-ccam/telechargement/version-actuelle/index.php					
Bridge RAC modéré	BR1	Acte	1-av-19	J.O	CCAM	Tarif selon codification de l'acte	
Prothèse fixe métallique RAC 0	CM0	Acte	1-av-19	J.O	CCAM	Tarif selon codification de l'acte	
Couronne transitoire RAC 0	CT0	Acte	1-av-19	J.O	CCAM	Tarif selon codification de l'acte	
Couronne transitoire RAC modéré	CT1	Acte	1-av-19	J.O	CCAM	Tarif selon codification de l'acte	
Couronne zircone RAC 0	CZ0	Acte	1-av-19	J.O	CCAM	Tarif selon codification de l'acte	
Couronne zircone RAC modéré	CZ1	Acte	1-av-19	J.O	CCAM	Tarif selon codification de l'acte	
Acte dentaire	DEN	Acte	1-juil-13		CCAM	Tarif selon codification de l'acte	
Inlay core RAC 0	IC0	Acte	1-av-19	J.O	CCAM	Tarif selon codification de l'acte	
Inlay core RAC modéré	IC1	Acte	1-av-19	J.O	CCAM	Tarif selon codification de l'acte	
Inlay onlay RAC modéré	IN1	Acte	1-av-19	J.O	CCAM	Tarif selon codification de l'acte	
Prothèse amovible RAC 0	PA0	Acte	1-av-19	J.O	CCAM	Tarif selon codification de l'acte	
Prothèse amovible RAC modéré	PA1	Acte	1-av-19	J.O	CCAM	Tarif selon codification de l'acte	
Prothèse fixe RAC 0	PF0	Acte	1-av-19	J.O	CCAM	Tarif selon codification de l'acte	
Prothèse fixe RAC modéré	PF1	Acte	1-av-19	J.O	CCAM	Tarif selon codification de l'acte	
Prothèse amovible de transition RAC 0	PT0	Acte	1-av-19	J.O	CCAM	Tarif selon codification de l'acte	
Réparation Adjonction RAC 0	RA0	Acte	1-av-19	J.O	CCAM	Tarif selon codification de l'acte	
Réparation prothèse RAC modéré	RE1	Acte	1-av-19	J.O	CCAM	Tarif selon codification de l'acte	
Réparation facette prothèse amovible RAC 0	RF0	Acte	1-av-19	J.O	CCAM	Tarif selon codification de l'acte	
Réparation prothèse adjointe simple RAC 0	RS0	Acte	1-av-19	J.O	CCAM	Tarif selon codification de l'acte	
Supplément prothèse résine RAC 0	SU0	Acte	1-av-19	J.O	CCAM	Tarif selon codification de l'acte	
Supplément prothèse métallique RAC modéré	SU1	Acte	1-av-19	J.O	CCAM	Tarif selon codification de l'acte	

4-1.4 Tarifs C2S inclus dans le panier de soins

LIBELLE	Code CCAM	Lettre-clé forfait C2S	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Tarif de responsabilité	Forfait dépassement CS2
RESTAURATION						
Onlay composite	HBLD351	FDC	01/04/2019	250,00 €	100,00 €	150,00 €
PROTHESES FIXEES						
Couronne provisoire unitaire	HBLD490	FDC	01/01/2021	40,00 €	10,00 €	30,00 €
Inlay-core (pour CCM sur PM2 ; zircone monolithique sur M ; céramique-monolithique (hors zircone) sur PM2/M ; piliers de bridge de base)	HBLD745	FDC	04/04/2019	130,00 €	90,00 €	40,00 €
Couronne métal	HBLD038	FDC	01/01/2021	250,00 €	107,50 €	142,50 €
CCM sur I/C/PM1	HBLD634	FDC	01/01/2021	430,00 €	107,50 €	322,50 €
Couronne céramique monolithique (hors zircone) sur I/C/PM1	HBLD680	FDC	01/01/2021	430,00 €	107,50 €	322,50 €
Couronne zircone monolithique sur I/C/PM	HBLD350	FDC	01/01/2021	400,00 €	107,50 €	292,50 €
Ablation d'une prothèse dentaire scellée unitaire ou plurale	HBLD027	FDC	09/04/2019	40,20 €	38,70 €	1,50 €
Inlay-core (pour couronne métal ; CCM sur I/C/PM1 ; couronne zircone sur I/C/PM, céramique-monolithique sur I/C/PM1 piliers de bridge de base tout-métal et céramo-métal en remplacement Incisive)	HBLD090	FDC	10/04/2019	130,00 €	90,00 €	40,00 €
Bridge 3 éléments CM-Met-Met pour I/C/PM1	HBLD040	FDC	11/04/2019	916,50 €	279,50 €	637,00 €
Bridge 3 éléments CM-CM-Met pour I/C/PM1	HBLD043	FDC	12/04/2019	1 082,78 €	279,50 €	803,28 €
Bridge 3 éléments tout Métal	HBLD033	FDC	13/04/2019	750,23 €	279,50 €	470,73 €
Bridge 3 éléments tout CCM avec inter incisive	HBLD785	FDC	14/04/2019	1 235,76 €	279,50 €	956,26 €
Bridge 3 éléments tout CCM avec inter C/PM/M	HBLD227	FDC	15/04/2019	1 235,76 €	279,50 €	956,26 €
PROTHESES AMOVIBLES						
PAP résine provisoire 1-3 dents	HBLD364	FDA	17/04/2019	275,00 €	64,50 €	210,50 €
PAP résine provisoire 4 dents	HBLD476	FDA	18/04/2019	310,00 €	75,25 €	234,75 €
PAP résine provisoire 5 dents	HBLD224	FDA	19/04/2019	350,00 €	86,00 €	264,00 €
PAP résine provisoire 6 dents	HBLD371	FDA	20/04/2019	350,00 €	96,75 €	253,25 €
PAP résine provisoire 7 dents	HBLD123	FDA	21/04/2019	400,00 €	107,50 €	292,50 €
PAP résine provisoire 8 dents	HBLD270	FDA	22/04/2019	400,00 €	118,25 €	281,75 €
PAP résine provisoire 9 dents	HBLD148	FDA	23/04/2019	400,00 €	129,00 €	271,00 €
PAP résine provisoire 10 dents	HBLD231	FDA	24/04/2019	420,00 €	139,75 €	280,25 €
PAP résine provisoire 11 dents	HBLD215	FDA	25/04/2019	420,00 €	150,50 €	269,50 €
PAP résine provisoire 12 dents	HBLD262	FDA	26/04/2019	420,00 €	161,25 €	258,75 €
PAP résine provisoire 13 dents	HBLD232	FDA	27/04/2019	450,00 €	172,00 €	278,00 €
PAC résine provisoire	HBLD032	FDA	28/04/2019	500,00 €	182,75 €	317,25 €
PAC résine provisoire bi-max	HBLD259	FDA	29/04/2019	1 000,00 €	365,50 €	634,50 €
PAPm 1-3 dents	HBLD131	FDA	30/04/2019	556,00 €	193,50 €	362,50 €
PAPm 4 dents	HBLD332	FDA	01/05/2019	715,00 €	204,25 €	510,75 €
PAPm 5 dents	HBLD452	FDA	02/05/2019	715,00 €	215,00 €	500,00 €
PAPm 6 dents	HBLD474	FDA	03/05/2019	715,00 €	225,75 €	489,25 €
PAPm 7 dents	HBLD075	FDA	04/05/2019	750,00 €	236,50 €	513,50 €
PAPm 8 dents	HBLD470	FDA	05/05/2019	750,00 €	247,25 €	502,75 €
PAP résine d'usage 9 dents	HBLD101	FDA	06/05/2019	479,98 €	129,00 €	350,98 €
PAPm 9 dents	HBLD435	FDA	07/05/2019	750,00 €	258,00 €	492,00 €
PAP résine d'usage 10 dents	HBLD138	FDA	08/05/2019	480,00 €	139,75 €	340,25 €
PAPm 10 dents	HBLD079	FDA	09/05/2019	750,00 €	268,75 €	481,25 €
PAP résine d'usage 11 dents	HBLD083	FDA	10/05/2019	570,00 €	150,50 €	419,50 €
PAPm 11 dents	HBLD203	FDA	11/05/2019	850,00 €	279,50 €	570,50 €
PAP résine d'usage 12 dents	HBLD370	FDA	12/05/2019	570,00 €	161,25 €	408,75 €
PAPm 12 dents	HBLD112	FDA	13/05/2019	850,00 €	290,25 €	559,75 €
PAP résine d'usage 13 dents	HBLD349	FDA	14/05/2019	570,00 €	172,00 €	398,00 €
PAPm 13 dents	HBLD308	FDA	15/05/2019	850,00 €	301,00 €	549,00 €
PAC résine d'usage	HBLD031	FDA	16/05/2019	728,05 €	182,75 €	545,30 €
PAC résine d'usage bimax	HBLD035	FDA	17/05/2019	1 456,10 €	365,50 €	1 090,60 €
PAPm 14 dents	HBLD047	FDA	18/05/2019	1 057,00 €	311,75 €	745,25 €
PAPm 14 dents bimax	HBLD046	FDA	19/05/2019	2 114,00 €	623,50 €	1 490,50 €
PAC résine d'usage et PAPm 14 dents	HBLD048	FDA	20/05/2019	1 785,00 €	494,50 €	1 290,50 €
Suppl 1 dent contreplaquée sur PA résine	YYYY176	FDA	21/05/2019	22,91 €	21,50 €	1,41 €
Suppl 2 dents contreplaquées sur PA résine	YYYY275	FDA	22/05/2019	45,82 €	43,00 €	2,82 €
Suppl 3 dents contreplaquées sur PA résine	YYYY246	FDA	23/05/2019	68,72 €	64,50 €	4,22 €
Suppl 4 dents contreplaquées sur PA résine	YYYY478	FDA	24/05/2019	91,63 €	86,00 €	5,63 €
Suppl 5 dents contreplaquées sur PA résine	YYYY426	FDA	25/05/2019	114,54 €	107,50 €	7,04 €
Suppl 6 dents contreplaquées sur PA résine	YYYY389	FDA	26/05/2019	137,45 €	129,00 €	8,45 €

LIBELLE	Code CCAM	Lettre-clé forfait C2S	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Tarif de responsabilité	Forfait dépassement C2S
Suppl 1 dent contreplaquée sur PA à chassis métallique	YYYY159	FDA	27/05/2019	34,36 €	32,25 €	2,11 €
Suppl 2 dents contreplaquées PA à chassis métallique	YYYY329	FDA	28/05/2019	68,72 €	64,50 €	4,22 €
Suppl 3 dents contreplaquées PA à chassis métallique	YYYY258	FDA	29/05/2019	103,09 €	96,75 €	6,34 €
Suppl 4 dents contreplaquées PA à chassis métallique	YYYY259	FDA	30/05/2019	137,45 €	129,00 €	8,45 €
Suppl 5 dents contreplaquées PA à chassis métallique	YYYY440	FDA	31/05/2019	171,81 €	161,25 €	10,56 €
Suppl 6 dents contreplaquées PA à chassis métallique	YYYY447	FDA	01/06/2019	206,17 €	193,50 €	12,67 €
Suppl 7 dents contreplaquées PA à chassis métallique	YYYY142	FDA	02/06/2019	240,54 €	225,75 €	14,79 €
Suppl 8 dents contreplaquées PA à chassis métallique	YYYY158	FDA	03/06/2019	274,90 €	258,00 €	16,90 €
Suppl 9 dents contreplaquées PA à chassis métallique	YYYY476	FDA	04/06/2019	309,26 €	290,25 €	19,01 €
Suppl 10 dents contreplaquées PA à chassis métallique	YYYY079	FDA	05/06/2019	343,62 €	322,50 €	21,12 €
Suppl 11 dents contreplaquées PA à chassis métallique	YYYY184	FDA	06/06/2019	377,99 €	354,75 €	23,24 €
Suppl 12 dents contreplaquées PA à chassis métallique	YYYY284	FDA	07/06/2019	412,35 €	387,00 €	25,35 €
Suppl 13 dents contreplaquées PA à chassis métallique	YYYY236	FDA	08/06/2019	446,71 €	419,25 €	27,46 €
Suppl 14 dents contreplaquées PA à chassis métallique	YYYY353	FDA	09/06/2019	481,07 €	451,50 €	29,57 €
REPARATION PROTHESE						
Réparation fracture PA résine	HBMD020	FDR	11/06/2019	75,00 €	21,50 €	53,50 €
Adjonction/réparation 1 élémt sur PA	HBMD017	FDR	12/06/2019	85,00 €	21,50 €	63,50 €
Adjonction/réparation 2 éléments sur PA	HBMD114	FDR	13/06/2019	110,00 €	32,25 €	77,75 €
Adjonction/réparation 3 éléments sur PA	HBMD322	FDR	14/06/2019	140,00 €	43,00 €	97,00 €
Adjonction/réparation 4 éléments sur PA	HBMD404	FDR	15/06/2019	170,00 €	53,75 €	116,25 €
Adjonction/réparation 5 éléments sur PA	HBMD245	FDR	16/06/2019	200,00 €	64,50 €	135,50 €
Adjonction/réparation 6 éléments sur PA	HBMD198	FDR	17/06/2019	240,00 €	75,25 €	164,75 €
Adjonction/réparation 7 éléments sur PA	HBMD373	FDR	18/06/2019	280,00 €	86,00 €	194,00 €
Adjonction/réparation 8 éléments sur PA	HBMD228	FDR	19/06/2019	320,00 €	96,75 €	223,25 €
Adjonction/réparation 9 éléments sur PA	HBMD286	FDR	20/06/2019	360,00 €	107,50 €	252,50 €
Adjonction/réparation 10 éléments sur PA	HBMD329	FDR	21/06/2019	400,00 €	118,25 €	281,75 €
Adjonction/réparation 11 éléments sur PA	HBMD226	FDR	22/06/2019	440,00 €	129,00 €	311,00 €
Adjonction/réparation 12 éléments sur PA	HBMD387	FDR	23/06/2019	480,00 €	139,75 €	340,25 €
Adjonction/réparation 13 éléments sur PA	HBMD134	FDR	24/06/2019	520,00 €	150,50 €	369,50 €
Adjonction/réparation 14 éléments sur PA	HBMD174	FDR	25/06/2019	560,00 €	161,25 €	398,75 €
Réparation fracture chassis ss démontage élément	HBMD008	FDR	26/06/2019	75,00 €	32,25 €	42,75 €
Réparation fracture chassis avec remontage 1 élément	HBMD002	FDR	27/06/2019	85,00 €	38,70 €	46,30 €
Réparation fracture chassis avec remontage 2 éléments	HBMD488	FDR	28/06/2019	95,00 €	45,15 €	49,85 €
Réparation fracture chassis avec remontage 3 éléments	HBMD469	FDR	29/06/2019	105,00 €	51,60 €	53,40 €
Réparation fracture chassis avec remontage 4 éléments	HBMD110	FDR	30/06/2019	115,00 €	58,05 €	56,95 €
Réparation fracture chassis avec remontage 5 éléments	HBMD349	FDR	01/07/2019	125,00 €	64,50 €	60,50 €
Réparation fracture chassis avec remontage 6 éléments	HBMD386	FDR	02/07/2019	135,00 €	70,95 €	64,05 €
Réparation fracture chassis avec remontage 7 éléments	HBMD339	FDR	03/07/2019	145,00 €	77,40 €	67,60 €
Réparation fracture chassis avec remontage 8 éléments	HBMD459	FDR	04/07/2019	155,00 €	83,85 €	71,15 €
Réparation fracture chassis avec remontage 9 éléments	HBMD438	FDR	05/07/2019	165,00 €	90,30 €	74,70 €
Réparation fracture chassis avec remontage 10 éléments	HBMD481	FDR	06/07/2019	175,00 €	96,75 €	78,25 €
Réparation fracture chassis avec remontage 11 éléments	HBMD449	FDR	07/07/2019	185,00 €	103,20 €	81,80 €
Réparation fracture chassis avec remontage 12 éléments	HBMD312	FDR	08/07/2019	195,00 €	109,65 €	85,35 €
Réparation fracture chassis avec remontage 13 éléments	HBMD289	FDR	09/07/2019	205,00 €	116,10 €	88,90 €
Réparation fracture chassis avec remontage 14 éléments	HBMD400	FDR	10/07/2019	215,00 €	122,55 €	92,45 €
Adjonction/changement 1 élément soudé de PAPm	HBMD249	FDR	11/07/2019	70,00 €	43,00 €	27,00 €
Adjonction/changement 2 éléments soudés de PAPm	HBMD292	FDR	12/07/2019	110,00 €	86,00 €	24,00 €
Adjonction/changement 3 éléments soudés de PAPm	HBMD188	FDR	13/07/2019	150,00 €	129,00 €	21,00 €
Adjonction/changement 4 éléments soudés de PAPm	HBMD432	FDR	14/07/2019	190,00 €	172,00 €	18,00 €
Adjonction/changement 5 éléments soudés de PAPm	HBMD283	FDR	15/07/2019	230,00 €	215,00 €	15,00 €
Adjonction/changement 6 éléments soudés de PAPm	HBMD439	FDR	16/07/2019	270,00 €	258,00 €	12,00 €
Adjonction/changement 7 éléments soudés de PAPm	HBMD425	FDR	17/07/2019	310,00 €	301,00 €	9,00 €
Adjonction/changement 8 éléments soudés de PAPm	HBMD444	FDR	18/07/2019	350,00 €	344,00 €	6,00 €
Adjonction/changement 9 éléments soudés de PAPm	HBMD485	FDR	19/07/2019	390,00 €	387,00 €	3,00 €
Adjonction/changement 10 éléments soudés de PAPm	HBMD410	FDR	20/07/2019	430,00 €	430,00 €	0,00 €
Adjonction/changement 11 éléments soudés de PAPm	HBMD429	FDR	21/07/2019	473,00 €	473,00 €	0,00 €
Adjonction/changement 12 éléments soudés de PAPm	HBMD281	FDR	22/07/2019	516,00 €	516,00 €	0,00 €
Adjonction/changement 13 éléments soudés de PAPm	HBMD200	FDR	23/07/2019	559,00 €	559,00 €	0,00 €
Adjonction/changement 14 éléments soudés de PAPm	HBMD298	FDR	24/07/2019	602,00 €	602,00 €	0,00 €

LIBELLE	Code CCAM	Lettre-clé forfait C2S	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Tarif de responsabilité	Forfait dépassement C2S
Remplacement d'une facette de PA	HBKD396	FDR	25/07/2019	40,00 €	17,20 €	22,80 €
Remplacement de 2 facettes de PA	HBKD431	FDR	26/07/2019	70,00 €	34,40 €	35,60 €
Remplacement de 3 facettes de PA	HBKD300	FDR	27/07/2019	100,00 €	51,60 €	48,40 €
Remplacement de 4 facettes de PA	HBKD212	FDR	28/07/2019	130,00 €	68,80 €	61,20 €
Remplacement de 5 facettes de PA	HBKD462	FDR	29/07/2019	160,00 €	86,00 €	74,00 €
Remplacement de 6 facettes de PA	HBKD213	FDR	30/07/2019	190,00 €	103,20 €	86,80 €
Remplacement de 7 facettes de PA	HBKD140	FDR	31/07/2019	220,00 €	120,40 €	99,60 €
Remplacement de 8 facettes de PA	HBKD244	FDR	01/08/2019	250,00 €	137,60 €	112,40 €
ORTHOPEDIE DENTO FACIALE						
Traitement des dysmorphoses, par période de six mois, dans la limite de six périodes : - sans multiattaches	TO/ORT 90	FDO	03/08/2019	333,00 €	193,50 €	139,50 €
Traitement des dysmorphoses : - avec multiattaches	TO/ORT 90	FDO	04/08/2019	464,00 €	193,50 €	270,50 €
Séance de surveillance (au maximum deux par semestre)	TO/ORT 05	FDO	05/08/2019	10,75 €	10,75 €	0,00 €
Contention après traitement orthodontique : - première année	TO/ORT 75	FDO	06/08/2019	161,25 €	161,25 €	0,00 €
Contention après traitement orthodontique : - deuxième année	TO/ORT 50	FDO	07/08/2019	107,50 €	107,50 €	0,00 €
Disjonction intermaxillaire rapide pour dysmorphose maxillaire en cas d'insuffisance respiratoire confirmée	TO/ORT180	FDO	08/08/2019	387,00 €	387,00 €	0,00 €
Orthopédie des malformations consécutives au bec-de-lièvre total ou à la division palatine : - forfait annuel, par année	TO/ORT 200	FDO	09/08/2019	430,00 €	430,00 €	0,00 €
Orthopédie des malformations consécutives au bec-de-lièvre total ou à la division palatine : - en période d'attente	TO/ORT 60	FDO	10/08/2019	129,00 €	129,00 €	0,00 €
Traitement d'orthopédie dento-faciale avec multiattaches au-delà du seizième anniversaire, préalable à une intervention chirurgicale portant sur les maxillaires pour une période de six mois non renouvelable	TO/ORT 90	FDO	11/08/2019	381,12 €	193,50 €	187,62 €

4-2 IMPLANTOLOGIE

4-2-1 - IMPLANTOLOGIE - SOINS EXTERNES								(Sommaire)
PRESTATIONS	Code CCAM	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Valeur CCAM	Majorat* travaux supp.	Valeur actes NPC	
Phase préparatoire								
Bilan préimplantaire		12/03/2019	90,00 €	dernière Mise à jour			90,00 €	
1- Phase chirurgicale								
A- Chirurgie implantaire (fournitures comprises)								
Pose d' 1 implant intra-osseux intra-buccal, chez l'adulte	LBLD015	12/03/2019	750,00 €	dernière Mise à jour			750,00 €	
Pose de 2 implants intra-osseux intra-buccaux, chez l'adulte	LBLD010	12/03/2019	1 405,00 €	dernière Mise à jour			1 405,00 €	
Pose de 3 implants intra-osseux intra-buccaux, chez l'adulte	LBLD013	12/03/2019	2 060,00 €	dernière Mise à jour			2 060,00 €	
Pose de 4 implants intra-osseux intra-buccaux, chez l'adulte	LBLD004	12/03/2019	2 710,00 €	dernière Mise à jour			2 710,00 €	
Pose de 5 implants intra-osseux intra-buccaux, chez l'adulte	LBLD020	12/03/2019	3 360,00 €	dernière Mise à jour			3 360,00 €	
Pose de 6 implants intra-osseux intra-buccaux, chez l'adulte	LBLD025	12/03/2019	4 015,00 €	dernière Mise à jour			4 015,00 €	
Pose de 7 implants intra-osseux intra-buccaux, chez l'adulte	LBLD026	12/03/2019	4 670,00 €	dernière Mise à jour			4 670,00 €	
Pose de 8 implants intra-osseux intra-buccaux, chez l'adulte	LBLD038	12/03/2019	5 320,00 €	dernière Mise à jour			5 320,00 €	
Pose de 9 implants intra-osseux intra-buccaux, chez l'adulte	LBLD200	12/03/2019	5 970,00 €	dernière Mise à jour			5 970,00 €	
Pose de 10 implants intra-osseux intra-buccaux, chez l'adulte	LBLD294	12/03/2019	6 625,00 €	dernière Mise à jour			6 625,00 €	
Pose de 11 (et plus) implants intra-osseux intra-buccaux, chez l'adulte	LBLD261	12/03/2019	7 030,00 €	dernière Mise à jour			7 030,00 €	
B- Actes complémentaires								
Bilan préimplantaire		12/03/2019	90,00 €	dernière Mise à jour			90,00 €	
Pose du 1er micro-implant ODF		12/03/2019	132,00 €	dernière Mise à jour			132,00 €	
Pose à partir du 2ème micro-implant (tarif unitaire hors chirurgie) ODF		12/03/2019	50,00 €	dernière Mise à jour			50,00 €	
Chirurgie muco-gingivale implantaire (plaque incluse)	HBED023	12/03/2019	255,00 €	dernière Mise à jour			255,00 €	
Régénération osseuse guidée- petite étendue (1 à 3 dents) en pré ou per-implantaire (matériel inclus)	HBBA003	12/03/2019	400,00 €	dernière Mise à jour			400,00 €	
Régénération osseuse guidée- grande étendue (+ de 3 dents) en pré ou per-implantaire (matériel inclus)	HBBA002	12/03/2019	560,00 €	dernière Mise à jour			560,00 €	
Greffe osseuse d'apposition AUTOGREFFE (matériel inclus)	HBMA003	12/03/2019	650,00 €	dernière Mise à jour			650,00 €	
Greffe osseuse d'apposition ALLOGREFFE (sans les matériaux- sur devis)	HBMA006	12/03/2019	650,00 €	dernière Mise à jour			650,00 €	
Sinus lift - petite étendue (matériel inclus)	GBBA002	12/03/2019	800,00 €	dernière Mise à jour			800,00 €	
Sinus lift - grande étendue (matériaux inclus)	GBBA002	12/03/2019	1 000,00 €	dernière Mise à jour			1 000,00 €	
C- Dégagement et activation								
Dégagement et activation d'1 implant intraosseux intrabuccaux, chez l'adulte. Mise en place d'une vis de cicatrisation	LAPB002	12/03/2019	90,00 €	dernière Mise à jour			90,00 €	
Dégagement et activation de 2 implants intraosseux intrabuccaux, chez l'adulte. Mise en place de 2 vis de cicatrisation	LAPB004	12/03/2019	135,00 €	dernière Mise à jour			135,00 €	
Dégagement et activation de 3 implants intraosseux intrabuccaux, chez l'adulte. Mise en place de 3 vis de cicatrisation	LAPB003	12/03/2019	135,00 €	dernière Mise à jour			135,00 €	
Dégagement et activation de 4 implants intraosseux intrabuccaux, chez l'adulte. Mise en place de 4 vis de cicatrisation	LAPB001	12/03/2019	135,00 €	dernière Mise à jour			135,00 €	
Dégagement et activation de 5 implants intraosseux intrabuccaux, chez l'adulte. Mise en place de 5 vis de cicatrisation	LAPB005	12/03/2019	135,00 €	dernière Mise à jour			135,00 €	
Dégagement et activation de 6 implants intraosseux intrabuccaux, chez l'adulte. Mise en place de 6 vis de cicatrisation	LAPB006	12/03/2019	162,00 €	dernière Mise à jour			162,00 €	
Dégagement et activation de 7 implants intraosseux intrabuccaux, chez l'adulte. Mise en place de 7 vis de cicatrisation	LAPB007	12/03/2019	162,00 €	dernière Mise à jour			162,00 €	
Dégagement et activation de 8 implants intraosseux intrabuccaux, chez l'adulte. Mise en place de 8 vis de cicatrisation	LAPB047	12/03/2019	162,00 €	dernière Mise à jour			162,00 €	
Dégagement et activation de 9 implants intraosseux intrabuccaux, chez l'adulte. Mise en place de 9 vis de cicatrisation	LAPB030	12/03/2019	162,00 €	dernière Mise à jour			162,00 €	
Dégagement et activation de 10 implants intraosseux intrabuccaux, chez l'adulte. Mise en place de 10 vis de cicatrisation	LAPB122	12/03/2019	162,00 €	dernière Mise à jour			162,00 €	
Dégagement et activation de 11 implants intraosseux intrabuccaux, chez l'adulte. Mise en place de 11 vis de cicatrisation	LAPB288	12/03/2019	162,00 €	dernière Mise à jour			162,00 €	
D- Ablation de matériel								
Ablation d'1 implant intraosseux intrabuccal avec résection osseuse, chez l'adulte	LBGA004	12/03/2019	90,00 €	dernière Mise à jour			90,00 €	
Ablation de 2 implants intraosseux intrabuccaux avec résection osseuse, chez l'adulte	LBGA003	12/03/2019	117,00 €	dernière Mise à jour			117,00 €	
Ablation de 3 implants intraosseux intrabuccaux avec résection osseuse, chez l'adulte	LBGA002	12/03/2019	144,00 €	dernière Mise à jour			144,00 €	
Ablation de 4 implants intraosseux intrabuccaux avec résection osseuse, chez l'adulte	LBGA006	12/03/2019	171,00 €	dernière Mise à jour			171,00 €	
Ablation de 5 implants intraosseux intrabuccaux avec résection osseuse, chez l'adulte	LBGA007	12/03/2019	198,00 €	dernière Mise à jour			198,00 €	
Ablation de 6 implants intraosseux intrabuccaux avec résection osseuse, chez l'adulte	LBGA008	12/03/2019	225,00 €	dernière Mise à jour			225,00 €	
Ablation de 7 implants intraosseux intrabuccaux avec résection osseuse, chez l'adulte	LBGA009	12/03/2019	252,00 €	dernière Mise à jour			252,00 €	
Ablation de 8 implants intraosseux intrabuccaux avec résection osseuse, chez l'adulte	LBGA139	12/03/2019	279,00 €	dernière Mise à jour			279,00 €	
Ablation de 9 implants intraosseux intrabuccaux avec résection osseuse, chez l'adulte	LBGA052	12/03/2019	306,00 €	dernière Mise à jour			306,00 €	
Ablation de 10 implants intraosseux intrabuccaux avec résection osseuse, chez l'adulte	LBGA168	12/03/2019	333,00 €	dernière Mise à jour			333,00 €	
Ablation de 11 implants intraosseux intrabuccaux ou plus, avec résection osseuse,	LBGA009	12/03/2019	360,00 €	dernière Mise à jour			360,00 €	
E- Chirurgie guidée								
Guide radiologique/chirurgical CFAO 1 à 4 implants Codiagnostix (douilles et matching compris)	HBLD056	12/03/2019	382,00 €	dernière Mise à jour			382,00 €	
Guide radiologique/chirurgical CFAO 5 à 8 implants Codiagnostix (douilles et matching compris)	HBLD056	12/03/2019	514,00 €	dernière Mise à jour			514,00 €	
Guide radiologique/chirurgical CFAO 1 à 4 implants Dentsply (douilles et matching compris)	HBLD056	12/03/2019	507,00 €	dernière Mise à jour			507,00 €	
Guide radiologique/chirurgical CFAO 5 à 8 implants Dentsply (douilles et matching compris)	HBLD056	12/03/2019	669,00 €	dernière Mise à jour			669,00 €	
Guide radiologique/chirurgical CFAO 1 à 4 implants Nobel (douilles et matching compris)	HBLD056	12/03/2019	442,00 €	dernière Mise à jour			442,00 €	
Guide radiologique/chirurgical CFAO 5 à 8 implants Nobel (douilles et matching compris)	HBLD056	12/03/2019	654,00 €	dernière Mise à jour			654,00 €	

PRESTATIONS	Code CCAM	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Valeur CCAM	Majorat* travaux supp.	Valeur actes NPC
2- Phase prothétique							
A- Pose de pilier							
A1- Pilier standard							
Pilier standard sur 1 implant (transfert + analogue inclus)	LBLD019	12/03/2019	220,00 €	dernière Mise à jour			220,00 €
Pilier standard sur 2 implants (transfert + analogue inclus)	LBLD073	12/03/2019	435,00 €	dernière Mise à jour			435,00 €
Pilier standard sur 3 implants (transfert + analogue inclus)	LBLD086	12/03/2019	655,00 €	dernière Mise à jour			655,00 €
Pilier standard sur 4 implants (transfert + analogue inclus)	LBLD193	12/03/2019	875,00 €	dernière Mise à jour			875,00 €
Pilier standard sur 5 implants (transfert + analogue inclus)	LBLD447	12/03/2019	1 090,00 €	dernière Mise à jour			1 090,00 €
Pilier standard sur 6 implants (transfert + analogue inclus)	LBLD270	12/03/2019	1 310,00 €	dernière Mise à jour			1 310,00 €
Pilier standard sur 7 implants (transfert + analogue inclus)	LBLD143	12/03/2019	1 530,00 €	dernière Mise à jour			1 530,00 €
Pilier standard sur 8 implants (transfert + analogue inclus)	LBLD235	12/03/2019	1 750,00 €	dernière Mise à jour			1 750,00 €
Pilier standard sur 9 implants (transfert + analogue inclus)	LBLD311	12/03/2019	1 970,00 €	dernière Mise à jour			1 970,00 €
Pilier standard sur 10 implants (transfert + analogue inclus)	LBLD214	12/03/2019	2 185,00 €	dernière Mise à jour			2 185,00 €
Pilier standard sur 11 implants (transfert + analogue inclus)	LBLD420	12/03/2019	2 400,00 €	dernière Mise à jour			2 400,00 €
A2- Pilier sur mesure CFAO							
Pilier sur mesure CFAO sur 1 implant (transfert + analogue inclus)	LBLD019	12/03/2019	330,00 €	dernière Mise à jour			330,00 €
Pilier sur mesure CFAO sur 2 implants (transfert + analogue inclus)	LBLD073	12/03/2019	670,00 €	dernière Mise à jour			670,00 €
Pilier sur mesure CFAO sur 3 implants (transfert + analogue inclus)	LBLD086	12/03/2019	970,00 €	dernière Mise à jour			970,00 €
Pilier sur mesure CFAO sur 4 implants (transfert + analogue inclus)	LBLD193	12/03/2019	1 270,00 €	dernière Mise à jour			1 270,00 €
Pilier sur mesure CFAO sur 5 implants (transfert + analogue inclus)	LBLD447	12/03/2019	1 570,00 €	dernière Mise à jour			1 570,00 €
Pilier sur mesure CFAO sur 6 implants (transfert + analogue inclus)	LBLD270	12/03/2019	1 870,00 €	dernière Mise à jour			1 870,00 €
Pilier sur mesure CFAO sur 7 implants (transfert + analogue inclus)	LBLD143	12/03/2019	2 170,00 €	dernière Mise à jour			2 170,00 €
Pilier sur mesure CFAO sur 8 implants (transfert + analogue inclus)	LBLD235	12/03/2019	2 470,00 €	dernière Mise à jour			2 470,00 €
Pilier sur mesure CFAO sur 9 implants (transfert + analogue inclus)	LBLD311	12/03/2019	2 770,00 €	dernière Mise à jour			2 770,00 €
Pilier sur mesure CFAO sur 10 implants (transfert + analogue inclus)	LBLD214	12/03/2019	3 070,00 €	dernière Mise à jour			3 070,00 €
Pilier sur mesure CFAO sur 11 implants (transfert + analogue inclus)	LBLD420	12/03/2019	3 370,00 €	dernière Mise à jour			3 370,00 €
A3- Pose de Barre de jonction entre 2 implants							
pose de barre de jonction CFAO titane entre 2 implants - 1 à 3 implants intrabuccaux	LBLD034	12/03/2019	720,00 €	dernière Mise à jour			720,00 €
pose de barre de jonction CFAO titane entre 2 implants - 4 à 5 implants intrabuccaux	LBLD057	12/03/2019	1 080,00 €	dernière Mise à jour			1 080,00 €
pose de barre de jonction CFAO titane entre 2 implants - 6 et plus implants intrabuccaux	LBLD057	12/03/2019	1 420,00 €	dernière Mise à jour			1 420,00 €
pose de barre de jonction coulée entre 2 implants -1 à 3 implants intrabuccaux	LBLD034	12/03/2019	422,00 €	dernière Mise à jour			422,00 €
pose de barre de jonction coulée entre 2 implants - 4 à 5 implants intrabuccaux	LBLD057	12/03/2019	660,00 €	dernière Mise à jour			660,00 €
pose de barre de jonction coulée entre 2 implants - 6 et plus implants intrabuccaux	LBLD057	12/03/2019	816,00 €	dernière Mise à jour			816,00 €
Pose de LOCATOR Dentsply ou Straumann- attachements	LBLD019	12/03/2019	408,00 €	dernière Mise à jour			408,00 €
Pose de LOCATOR Nobel- attachements	LBLD019	12/03/2019	319,00 €	dernière Mise à jour			319,00 €
B- Prothèse provisoire							
B1- Couronnes provisoires							
Couronne provisoire par dent (pilier inclus)	HBLD087	12/03/2019	188,00 €	dernière Mise à jour			188,00 €
Couronne provisoire armée par dent (pilier inclus)	HBLD087	12/03/2019	249,00 €	dernière Mise à jour			249,00 €
B2- Bridges provisoires							
Bridge provisoire 3 éléments résine (pilier non inclus)	HBLD034	12/03/2019	280,00 €	dernière Mise à jour			280,00 €
Bridge provisoire 4 éléments résine (pilier non inclus)	HBLD034	12/03/2019	343,00 €	dernière Mise à jour			343,00 €
Bridge provisoire 5 éléments résine (pilier non inclus)	HBLD034	12/03/2019	496,00 €	dernière Mise à jour			496,00 €
Bridge provisoire 6 éléments résine (pilier non inclus)	HBLD034	12/03/2019	559,00 €	dernière Mise à jour			559,00 €
Bridge provisoire 7 éléments résine (pilier non inclus)	HBLD034	12/03/2019	668,00 €	dernière Mise à jour			668,00 €
Bridge provisoire 8 éléments résine (pilier non inclus)	HBLD034	12/03/2019	731,00 €	dernière Mise à jour			731,00 €
Bridge provisoire 9 éléments résine (pilier non inclus)	HBLD034	12/03/2019	794,00 €	dernière Mise à jour			794,00 €
Bridge provisoire 10 éléments résine (pilier non inclus)	HBLD034	12/03/2019	902,00 €	dernière Mise à jour			902,00 €
Bridge provisoire 11 éléments résine (pilier non inclus)	HBLD034	12/03/2019	1 055,00 €	dernière Mise à jour			1 055,00 €
Bridge provisoire 12 éléments résine (pilier non inclus)	HBLD034	12/03/2019	1 209,00 €	dernière Mise à jour			1 209,00 €
Bridge provisoire 13 éléments résine (pilier non inclus)	HBLD034	12/03/2019	1 272,00 €	dernière Mise à jour			1 272,00 €
Bridge provisoire 14 éléments résine (pilier non inclus)	HBLD034	12/03/2019	1 335,00 €	dernière Mise à jour			1 335,00 €
Bridge provisoire armé 3 éléments résine (pilier non inclus)	HBLD034	12/03/2019	328,00 €	dernière Mise à jour			328,00 €
Bridge provisoire armé 4 éléments résine (pilier non inclus)	HBLD034	12/03/2019	407,00 €	dernière Mise à jour			407,00 €
Bridge provisoire armé 5 éléments résine (pilier non inclus)	HBLD034	12/03/2019	577,00 €	dernière Mise à jour			577,00 €
Bridge provisoire armé 6 éléments résine (pilier non inclus)	HBLD034	12/03/2019	656,00 €	dernière Mise à jour			656,00 €
Bridge provisoire armé 7 éléments résine (pilier non inclus)	HBLD034	12/03/2019	780,00 €	dernière Mise à jour			780,00 €
Bridge provisoire armé 8 éléments résine (pilier non inclus)	HBLD034	12/03/2019	860,00 €	dernière Mise à jour			860,00 €
Bridge provisoire armé 9 éléments résine (pilier non inclus)	HBLD034	12/03/2019	939,00 €	dernière Mise à jour			939,00 €
Bridge provisoire armé 10 éléments résine (pilier non inclus)	HBLD034	12/03/2019	1 063,00 €	dernière Mise à jour			1 063,00 €
Bridge provisoire armé 11 éléments résine (pilier non inclus)	HBLD034	12/03/2019	1 233,00 €	dernière Mise à jour			1 233,00 €
Bridge provisoire armé 12 éléments résine (pilier non inclus)	HBLD034	12/03/2019	1 400,00 €	dernière Mise à jour			1 400,00 €
Bridge provisoire armé 13 éléments résine (pilier non inclus)	HBLD034	12/03/2019	1 480,00 €	dernière Mise à jour			1 480,00 €
Bridge provisoire armé 14 éléments résine (pilier non inclus)	HBLD034	12/03/2019	1 560,00 €	dernière Mise à jour			1 560,00 €
Pilier provisoire		12/03/2019	80,00 €	dernière Mise à jour			

PRESTATIONS	Code CCAM	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Valeur CCAM	Majorat* travaux supp.	Valeur actes NPC
C- Prothèse d'usage							
Couronne coulée	HBLD418	12/03/2019	480,00 €	dernière Mise à jour	107,50 €	372,50 €	
Couronne céramo métallique	HBLD418	12/03/2019	533,00 €	dernière Mise à jour	107,50 €	425,50 €	
Couronne céramo-céramique/pressée	HBLD418	12/03/2019	583,00 €	dernière Mise à jour	107,50 €	475,50 €	
Bridge définitif résine transvissé à armature métallique 3 éléments implanto portés (2 piliers et 1 intermédiaire)	HBLD023	12/03/2019	2 534,70 €	dernière Mise à jour			2 534,70 €
Adjonction d'un 2ème élément sur bridge résine transvissé à armature métallique	HBMD479	12/03/2019	112,00 €	dernière Mise à jour			112,00 €
Adjonction d'un 3ème élément sur bridge résine transvissé à armature métallique	HBMD433	12/03/2019	112,00 €	dernière Mise à jour			112,00 €
Adjonction d'un 4e élément sur bridge résine transvissé à armature métallique	HBMD072	12/03/2019	167,00 €	dernière Mise à jour			167,00 €
Adjonction d'un pilier sur bridge résine transvissé à armature métallique	HBMD087	12/03/2019	122,00 €	dernière Mise à jour			122,00 €
Bridge complet résine transvissé à armature métallique sur implant 12 dents	HBLD030	12/03/2019	4 015,45 €	dernière Mise à jour	182,75 €	3 832,70 €	
Bridge complet résine transvissé à armature métallique sur implant 14 dents	HBLD030	12/03/2019	4 195,45 €	dernière Mise à jour	182,75 €	4 012,70 €	
Bridge céramo métallique 3 éléments implanto porté (2 piliers et 1 intermédiaire)	HBLD023	12/03/2019	1 601,40 €	dernière Mise à jour			1 601,40 €
Adjonction d'un 2e intermédiaire céramo-métallique sur bridge implanto-porté	HBMD479	12/03/2019	400,00 €	dernière Mise à jour			400,00 €
Adjonction d'un 3e intermédiaire céramo-métallique sur bridge implanto-porté	HBMD433	12/03/2019	400,00 €	dernière Mise à jour			400,00 €
Adjonction d'un intermédiaire céramo-métallique sur bridge implanto-porté (à partir du 4e)	HBMD072	12/03/2019	400,00 €	dernière Mise à jour			400,00 €
Adjonction d'un pilier céramo-métallique sur bridge implanto-porté	HBMD087	12/03/2019	400,00 €	dernière Mise à jour			400,00 €
Bridge complet céramique sur implant 12 dents	HBLD030	12/03/2019	5 256,00 €	dernière Mise à jour	182,75 €	5 073,25 €	
Bridge complet céramique sur implant 14 dents	HBLD030	12/03/2019	5 660,00 €	dernière Mise à jour	182,75 €	5 477,25 €	
transformation de la prothèse totale en prothèse transvissée sur 4 implants et mise en place entre les cylindres implantaires		12/03/2019	682,00 €	dernière Mise à jour			682,00 €
transformation de la prothèse totale en prothèse transvissée sur 5 implants et mise en place entre les cylindres implantaires		12/03/2019	805,00 €	dernière Mise à jour			805,00 €
transformation de la prothèse totale en prothèse transvissée sur 6 implants et mise en place entre les cylindres implantaires		12/03/2019	933,00 €	dernière Mise à jour			933,00 €
transformation de la prothèse totale en prothèse transvissée sur 8 implants et mise en place entre les cylindres implantaires		12/03/2019	1 058,00 €	dernière Mise à jour	64,50 €		993,50 €
Pose d'une prothèse dentaire complète transvissée implantoportée Résine	HBLD030	12/03/2019	3 448,00 €	dernière Mise à jour	182,75 €	3 265,25 €	
Pose d'une prothèse amovible définitive complète unimaxillaire à plaque base résine	HBLD031	01/01/2021	3 981,55 €	Décision n° 2021/004/FIN	182,75 €	3 798,80 €	
D- Actes spécifiques et réparations							
Accastillage - sur devis		12/03/2019	Devis	dernière Mise à jour			Prix du laboratoire
Réparation de l'artifice cosmétique d'une dent prothétique par technique directe	HBMD076	12/03/2019	90,00 €	dernière Mise à jour			90,00 €
Réparation de l'artifice cosmétique d'une dent prothétique par technique indirecte	HBMD079	12/03/2019	180,00 €	dernière Mise à jour			180,00 €
Rescellement ou recollage d' 1 ou 2 couronnes ou d' 1 ou 2 ancrages d'une prothèse dentaire fixée	HBMD016	12/03/2019	45,00 €	dernière Mise à jour			45,00 €
Rescellement ou recollage de 3 couronnes ou plus ou de 3 ancrages ou plus d'une prothèse dentaire fixée	HBMD009	12/03/2019	90,00 €	dernière Mise à jour			90,00 €
Réparation de fracture de la plaque base résine	HBMD020	12/03/2019	153,00 €	dernière Mise à jour			153,00 €
Réfection des bords et/ou de l'intrados d'une prothèse dentaire amovible partielle	HBMD007	12/03/2019	330,00 €	dernière Mise à jour			330,00 €
Réfection de la base d'une prothèse dentaire amovible complète	HBMD004	12/03/2019	330,00 €	dernière Mise à jour	21,50 €		308,50 €
Dents ou crochets ajoutés ou remplacés sur appareils en matière plastique : 1er élément	HBMD017	12/03/2019	130,00 €	dernière Mise à jour	32,25 €		97,75 €
Adjonction ou changement de 2 éléments d'une prothèse dentaire amovible	HBMD114	12/03/2019	170,00 €	dernière Mise à jour	43,00 €		127,00 €
Adjonction ou changement de 3 éléments d'une prothèse dentaire amovible	HBMD322	12/03/2019	210,00 €	dernière Mise à jour	53,75 €	108,50 €	156,25 €
Adjonction ou changement de 4 éléments d'une prothèse dentaire amovible	HBMD404	12/03/2019	251,00 €	dernière Mise à jour	64,50 €	137,75 €	186,50 €
Adjonction ou changement de 5 éléments d'une prothèse dentaire amovible	HBMD245	12/03/2019	291,00 €	dernière Mise à jour	75,25 €	167,00 €	215,75 €
Adjonction ou changement de 6 éléments d'une prothèse dentaire amovible	HBMD198	12/03/2019	331,00 €	dernière Mise à jour	86,00 €	197,25 €	245,00 €
Adjonction ou changement de 7 éléments d'une prothèse dentaire amovible	HBMD373	12/03/2019	372,00 €	dernière Mise à jour	96,75 €	226,50 €	275,25 €
Adjonction ou changement de 8 éléments d'une prothèse dentaire amovible	HBMD228	12/03/2019	457,00 €	dernière Mise à jour	107,50 €	255,75 €	349,50 €
Adjonction ou changement de 9 éléments d'une prothèse dentaire amovible	HBMD286	12/03/2019	497,00 €	dernière Mise à jour	118,25 €	286,00 €	378,75 €
Adjonction ou changement de 10 éléments d'une prothèse dentaire amovible	HBMD329	12/03/2019	537,00 €	dernière Mise à jour	129,00 €	360,25 €	408,00 €
Adjonction ou changement de 11 éléments d'une prothèse dentaire amovible	HBMD226	12/03/2019	623,00 €	dernière Mise à jour	139,75 €	389,50 €	483,25 €
Adjonction ou changement de 12 éléments d'une prothèse dentaire amovible	HBMD387	12/03/2019	708,00 €	dernière Mise à jour	150,50 €	418,75 €	557,50 €
Adjonction ou changement de 13 éléments d'une prothèse dentaire amovible	HBMD134	12/03/2019	748,00 €	dernière Mise à jour	161,25 €	494,00 €	586,75 €
Adjonction ou changement de 14 éléments d'une prothèse dentaire amovible	HBMD174	12/03/2019	788,00 €	dernière Mise à jour		568,25 €	788,00 €
Ablation d'un bloc métallique coulé	HBGD011	12/03/2019	90,00 €	dernière Mise à jour		597,50 €	90,00 €
Ablation d'une prothèse dentaire scellée unitaire	HBGD027	12/03/2019	90,00 €	dernière Mise à jour		626,75 €	90,00 €
Montage directeur 1 à 4 dents	LBMP002	12/03/2019	54,00 €	dernière Mise à jour			54,00 €
Montage directeur 5 à 10 dents	LBMP002	12/03/2019	99,00 €	dernière Mise à jour			99,00 €
Montage directeur 11 à 14 dents	LBMP002	12/03/2019	153,00 €	dernière Mise à jour			153,00 €

PRESTATIONS	Code CCAM	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Valeur CCAM	Majorat* travaux supp.	Valeur actes NPC
Wax-Up (prix par dent)		12/03/2019	17,00 €	dernière Mise à jour			17,00 €
Matériaux spéciaux sur devis		12/03/2019	Devis	dernière Mise à jour			Devis
Réalisation de moulage d'études des arcades dentaires	LBMP003	12/03/2019	50,00 €	dernière Mise à jour			50,00 €
Modélisation occlusale par la technique de la cire ajoutée par dent	HBMD014	12/03/2019	17,00 €	dernière Mise à jour			17,00 €
Séance de préparation [mise en condition] tissulaire des surfaces d'appui muqueux d'une prothèse dentaire, sur une arcade	HBMD018	12/03/2019	81,00 €	dernière Mise à jour			81,00 €
Bridge céramique collé à ailette 1 à 3 éléments	HBLD034	12/03/2019	401,00 €	dernière Mise à jour			401,00 €
Bridge résine collé à ailette 1 à 3 éléments	HBLD034	12/03/2019	240,00 €	dernière Mise à jour			240,00 €
Attelle résine dans les parodontopathies 1 à 3 dents	HBLD052	12/03/2019	225,00 €	dernière Mise à jour			225,00 €
Attelle résine dans les parodontopathies 4 à 6 dents	HBLD052	12/03/2019	342,00 €	dernière Mise à jour			342,00 €
Attelle résine dans les parodontopathies 7 dents et plus	HBLD050	12/03/2019	405,00 €	dernière Mise à jour			405,00 €
Calle de repositionnement		12/03/2019	17,00 €	dernière Mise à jour			17,00 €
Dent spéciale		12/03/2019	Devis	dernière Mise à jour			Devis
Matériaux spéciaux		12/03/2019	Devis	dernière Mise à jour			17,00 €
Réfection en résine molle de l'intrados d'une prothèse dentaire amovible partielle	HBMD007	12/03/2019	273,00 €	dernière Mise à jour			273,00 €
Réfection en résine molle de la base d'une prothèse dentaire amovible complète	HBMD004	12/03/2019	307,00 €	dernière Mise à jour			307,00 €
Révision des piliers implantoportés d'une prothèse dentaire (démontage, nettoyage bridges transvisés, remise en place)	HBMD019	12/03/2019	144,00 €	dernière Mise à jour			144,00 €
E- Forfait traitement soins externes							
Forfait soins externes	SE	12/03/2019	75,89 €	dernière Mise à jour			75,89 €

PRESTATIONS	Code CCAM	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Valeur CCAM	Majorat* travaux supp.	Valeur actes NPC
4-2-2 - IMPLANTOLOGIE - HOSPITALISATIONS							
Décision n° 2018/0031/FIN							
1 - Le Séjour à ajouter au tarif de l'acte							
BASE DE CALCUL DU SEJOUR		Séjour sans régime particulier		Séjour avec régime particulier			Lettre-clé
		Pour chaque séjour ajouter au tarif de l'acte					
Séjour de base = 350€ Entrée et sortie le même jour = 350€ x 1 jour ou A partir d'une nuit = 350€ x Nb nuit(s) Forfait Journalier = 20€ x Nb jours Entrée et sortie le même jour => pas de forfait journalier. Pour 1 nuit 2 forfaits journaliers Pour 2 nuits 3 forfaits journaliers Régime Particulier = 49€ x Nb jours (chambre à 1 lit)		Soit : entrée et sortie le même jour = 350 € 1 nuit = 350 € + 2 forfaits journaliers = 40 € Total 1 nuit = 390 € 2 nuits = 700 € + 3 forfaits journaliers = 60 € Total 2 nuits = 760 €		Soit : Entrée et sortie le même jour + 1 régime particulier = 350 € Total = 49 € = 399 € 1 nuit = 350 € + 2 forfaits journaliers = 40 € + 1 régime particulier = 49 € Total 1 nuit = 439 € 2 nuits = 700 € + 3 forfaits journaliers = 60 € + 2 régimes particuliers = 98 € Total 2 nuits = 858 €			SEJ
2 - Les Actes							
Libellé		Ajouter au tarif du séjour					
CHIRURGIE PREIMPLANTAIRE - Greffes osseuses et Ostéoplastie							
Consultation externe de pré-anesthésie Acte non PEC		CS à payer sur venue externe					
Prélèvement d'autogreffe osseuse par dédoublement de la voûte du crâne Acte non PEC		Tarif code CCAM = LAF4008 Tarif par assimilation au code LAGA007 + Tarif anesthésie CCAM					
Prélèvement d'autogreffe osseuse corticale ou corticospongieuse, ou d'autogreffe périostée à distance du foyer opératoire, sur un site sans changement de position Acte non PEC		Tarif code CCAM = PAF4010 Tarif par assimilation au code LAF4013 + Tarif anesthésie CCAM					
Supplément pour prélèvement péropératoire et pose d'autogreffe osseuse à distance du foyer opératoire Acte non PEC		Tarif code CCAM = YYY1188 + Tarif anesthésie CCAM					
Apposition modelante de l'étage moyen de la face, par abord direct Acte non PEC		Tarif code CCAM = LABA004 + Tarif anesthésie CCAM					
Apposition modelante de la mandibule, par abord intra-buccal ou facial Acte non PEC		Tarif code CCAM = LBBA003 + Tarif anesthésie CCAM					
Comblement préimplantaire sous-muqueux du sinus maxillaire Acte non PEC		Tarif code CCAM = GBBA002 Tarif par assimilation au code LABA004 + Tarif anesthésie CCAM					
Ostéoplastie d'une alvéole dentaire avec comblement par biomatériau Acte non PEC		Tarif code CCAM = HBMA006 Tarif par assimilation au code LZGA001 + Tarif anesthésie CCAM					
Ostéoplastie d'une alvéole dentaire avec comblement par autogreffe osseuse Acte non PEC		Tarif code CCAM = HBMA003 Tarif par assimilation au code LBBA003 + Tarif anesthésie CCAM					
Ostéoplastie additive de l'arcade alvéolaire sur un secteur de 4 à 6 dents Acte non PEC		Tarif code CCAM = HBBA002 Tarif par assimilation au code LABA004 + Tarif anesthésie CCAM					
Ostéoplastie additive de l'arcade alvéolaire sur un secteur de 1 à 3 dents Acte non PEC		Tarif code CCAM = HBBA003 Tarif par assimilation au code LABA004 + Tarif anesthésie CCAM					
Ostéoplastie additive de l'arcade alvéolaire sur un secteur de 7 dents ou plus Acte non PEC		Tarif code CCAM = HBBA004 Tarif par assimilation au code LABA004 + Tarif anesthésie CCAM					
CHIRURGIE IMPLANTAIRE - Pose d'implants							
Pose d'un implant intraosseux intra-buccal Acte non PEC		Tarif code CCAM = LBLD015 Tarif par assimilation au code LALA002 + Tarif anesthésie CCAM ZZLP030					
Pose de 2 implants intraosseux intra-buccaux Acte non PEC		Tarif code CCAM = LBLD010 Tarif par assimilation au code LALA001 + Tarif anesthésie CCAM ZZLP042					
Pose de 3 implants intraosseux intra-buccaux Acte non PEC		Tarif code CCAM = LBLD013 Tarif par assimilation au code LALA001 + Tarif anesthésie CCAM ZZLP042					
Pose de 4 implants intraosseux intra-buccaux Acte non PEC		Tarif code CCAM = LBLD004 Tarif par assimilation au code LALA001 + Tarif anesthésie CCAM ZZLP042					
Pose de 5 implants intraosseux intra-buccaux Acte non PEC		Tarif code CCAM = LBLD020 Tarif par assimilation au code LALA001 + Tarif anesthésie CCAM ZZLP042					
Pose de 6 implants intraosseux intra-buccaux Acte non PEC		Tarif code CCAM = LBLD025 Tarif par assimilation au code LALA001 + Tarif anesthésie CCAM ZZLP042					
Pose de 7 implants intraosseux intra-buccaux ou plus Acte non PEC		Tarif code CCAM = LBLD026 Tarif par assimilation au code LALA001 + Tarif anesthésie CCAM ZZLP042					
Implants		Tarif selon devis					
CHIRURGIE IMPLANTAIRE - Dégagement et activation d'implants							
Dégagement et activation d'un implant intraosseux Acte non PEC		Tarif code CCAM = LAPB002 Tarif par assimilation au code LABA002 + Tarif anesthésie CCAM ZZLP025					
Dégagement et activation de 2 implants intraosseux Acte non PEC		Tarif code CCAM = LAPB004 Tarif par assimilation au code LABA002 + Tarif anesthésie CCAM ZZLP025					
Dégagement et activation de 3 implants intraosseux Acte non PEC		Tarif code CCAM = LAPB003 Tarif par assimilation au code LABA002 + Tarif anesthésie CCAM ZZLP025					
Dégagement et activation de 4 implants intraosseux Acte non PEC		Tarif code CCAM = LAPB001 Tarif par assimilation au code LABA002 + Tarif anesthésie CCAM ZZLP025					
Dégagement et activation de 5 implants intraosseux Acte non PEC		Tarif code CCAM = LAPB005 Tarif par assimilation au code LABA002 + Tarif anesthésie CCAM ZZLP025					
Dégagement et activation de 6 implants intraosseux Acte non PEC		Tarif code CCAM = LAPB006 Tarif par assimilation au code LABA002 + Tarif anesthésie CCAM ZZLP025					
Dégagement et activation de 7 implants intraosseux ou plus Acte non PEC		Tarif code CCAM = LAPB007 Tarif par assimilation au code LABA002 + Tarif anesthésie CCAM ZZLP025					

[\(Sommaire\)](#)

4-3 TARIFS DE BIOLOGIE

LIBELLE	Cotation	dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Observations
4-3.1 - ACTES NOMENCLATURES OPPOSABLES ASSURANCE MALADIE (Sommaire)					
lien table NABM : http://www.codage.ext.cnams.fr/codif/nabm/index_presentation.php?p_site=AMELI					
4-3.2 - ACTES DE BIOLOGIE ET D'ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES HORS NOMENCLATURE (Sommaire)					
Lien santé.gouv.fr : http://social-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/recherche-et-innovation/rhcn					
4-3.3 - TARIFS LETTRES-CLES (Sommaire)					
Actes d'exploration ou examens Hors Nomenclature	KHN	1-janv-06	1,92 €	dernière Mise à jour	Assimilation à la NGAP
Actes de biologie hors nomenclature	BHN	1-janv-10	0,27 €	dernière Mise à jour	
Facturation actes de laboratoire pour CDAG fixé par décision de tarification	B2	1-oct-06	0,24 €	dernière Mise à jour	
Actes de biologie effectués pour l'E.F.S.A.L.	BTS	1-janv-06	0,21 €	dernière Mise à jour	
Diagnosics Anténataux (caryotype fœtal)					
Techniques avec incubation	ANT	1-janv-06	229,50 €	dernière Mise à jour	Assimilation au B850
Techniques avec culture	ANT	1-janv-06	351,00 €	dernière Mise à jour	Assimilation au B1300
Relecture de lames :					
	CS	1-janv-09	23,00 €	dernière Mise à jour	
	APC	1-juin-18	50,00 €	dernière Mise à jour	
	APU	1-juin-18	69,00 €	dernière Mise à jour	
4-3.4 - ACTES D'ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES (Sommaire)					
Cotation AHC, dernière mise à jour 04/12/2012 applicable au 01/01/2012 (RHN_ACP.V5.0), tarif : 0,28 €					
Pièces opératoires					
A006 - Grand bloc en paraffine		1-janv-12	84,00 €	dernière Mise à jour	
Examen extemporané					
A080 - Dosage par RT-PCR en temps réel, exemple : ganglion sentinelle		1-janv-12	364,00 €	dernière Mise à jour	
Tissuthèque / Tumorothèque					
A063 - Echantillonnage de tumeur, organe cible ou de culot de cellules, par tube		1-janv-12	28,00 €	dernière Mise à jour	
A066 - Enregistrement et gestion des données dans logiciel tumorothèque, par demande d'examen		1-janv-12	2,80 €	dernière Mise à jour	
A085 - Sélection et désarchivage de lames techniques en réponse à une demande d'une autre structure ou institutio		1-janv-12	28,00 €	dernière Mise à jour	
Cytologie					
A025 - Coloration complémentaire		1-janv-12	11,20 €	dernière Mise à jour	
Autres techniques					
A014 - Décalcification par bloc		1-janv-12	2,80 €	dernière Mise à jour	
A015 - Niveaux de coupe faits en 1ère intention, par niveau de coupe		1-janv-12	2,80 €	dernière Mise à jour	
A016 - Niveaux supplémentaires en 2ème intention, par niveau de coupe		1-janv-12	2,80 €	dernière Mise à jour	
A018 - Coloration spéciale		1-janv-12	11,20 €	dernière Mise à jour	
A067 - Enzymologie sur coupe, par lame		1-janv-12	42,00 €	dernière Mise à jour	
A043 - Inclusion en résine		1-janv-12	39,20 €	dernière Mise à jour	
A085 - Sélection et désarchivage de lames techniques en réponse à une demande d'une autre structure ou institutio		1-janv-12	28,00 €	dernière Mise à jour	
A045 - Bloc de tissu array : par spot		1-janv-12	5,60 €	dernière Mise à jour	
Microscopie électronique					
A030 - Microscopie électronique, par prélèvement individualisé		1-janv-12	8,40 €	dernière Mise à jour	
A031 - Microscopie électronique : par bloc en résine (maximum 10)		1-janv-12	14,00 €	dernière Mise à jour	
A032 - Microscopie électronique : par lame de coupe semi-fine colorée		1-janv-12	11,20 €	dernière Mise à jour	
A033 - Microscopie électronique : par grille de coupe ultra-fine (maximum 5 par bloc)		1-janv-12	56,00 €	dernière Mise à jour	
A044 - Morphométrie : par dossier		1-janv-12	84,00 €	dernière Mise à jour	
Cytométrie en flux					
A034 - Cytométrie en flux, par examen		1-janv-12	22,40 €	dernière Mise à jour	
A035 - Cytométrie en flux, par anticorps		1-janv-12	42,00 €	dernière Mise à jour	
Techniques préanalytiques pour la pathologie moléculaire					
N923 - Extraction d'ADN à partir d'un bloc congelé, sélectionné et validé (inclus : étape de sélection + extraction + dos		1-janv-12	109,20 €	dernière Mise à jour	
Immunohistochimie / Immunocytochimie / Immunofluorescence					
A036 - Examen immunohistochimique sur coupe en paraffine ou résine		1-janv-12	56,00 €	dernière Mise à jour	

4-3 TARIFS DE BIOLOGIE

LIBELLE	Cotation	dernière mise à j	Tarifs (€)	Base	Observations
Nécropsie					
A011 - Bloc en paraffine autopsie (si patient > 4 jours)		1-janv-12	28,00 €	dernière Mise à jour	
A012 - Nécropsie : examen macroscopique et histologique / organe individualisé (si patient > 4 jours)		1-janv-12	33,60 €	dernière Mise à jour	
A013 - Nécropsie : dossier imagerie annexé au dossier (si patient > 4 jours)		1-janv-12	42,00 €	dernière Mise à jour	
A086 - Nécropsie : prélèvement et dissection du bloc viscéral (si patient > 4 jours)		1-janv-12	100,80 €	dernière Mise à jour	
A087 - Nécropsie : examen macroscopique externe (si patient > 4 jours)		1-janv-12	33,60 €	dernière Mise à jour	
Neuropathologie					
A047 - Neuropathologie étude macroscopique du cerveau		1-janv-12	33,60 €	dernière Mise à jour	
A048 - Neuropathologie : celloidine et grande paraffine (par bloc inclus, coupé, coloré)		1-janv-12	84,00 €	dernière Mise à jour	
A049 - Neuropathologie : étude des fibres nerveuses dissociées		1-janv-12	28,00 €	dernière Mise à jour	
A050 - Neuropathologie : histo enzymologie musculaire par réaction faite		1-janv-12	42,00 €	dernière Mise à jour	
A073 - Neuropathologie : technique de Koëlle pour plaque motrice		1-janv-12	42,00 €	dernière Mise à jour	
A074 - Neuropathologie : acte de prélèvement neuro-musculaire, par prélèvement		1-janv-12	67,20 €	dernière Mise à jour	
A075 - Western blot (WB), diagnostic de myopathie		1-janv-12	364,00 €	dernière Mise à jour	
A076 - Western blot (WB), prion, 4 régions cérébrales, diagnostic		1-janv-12	448,00 €	dernière Mise à jour	
A077 - Western blot (WB), prion, 4 régions cérébrales, typage		1-janv-12	560,00 €	dernière Mise à jour	
Acte de prélèvement de l'encéphale					
A091 - Autopsie sujet > 2 ans sans SNC		1-janv-12	12,60 €	dernière Mise à jour	
A092 - Autopsie sujet > 2 ans avec encéphale		1-janv-12	12,60 €	dernière Mise à jour	
A093 - Autopsie sujet > 2 ans avec encéphale et moëlle épinière		1-janv-12	12,60 €	dernière Mise à jour	
Foetopathologie					
A005 - Bloc en paraffine pièce opératoire, placenta foetus		1-mars-12	84,00 €	dernière Mise à jour	
A051 - Foetus : congélation par tube		1-janv-12	28,00 €	dernière Mise à jour	
A052 - Foetus : dossier d'imagerie annexé au dossier		1-janv-12	42,00 €	dernière Mise à jour	
A057 - Foetus : examen radiographique :squelette total, face et profil		1-janv-12	8,96 €	dernière Mise à jour	
A058 - Foetus : prélèvement et dissection du bloc viscéral		1-janv-12	100,80 €	dernière Mise à jour	
A059 - Foetus : prélèvement et examen macroscopique de l'encéphale		1-janv-12	33,60 €	dernière Mise à jour	
Examens particuliers					
A019 - Demande d'avis		1-janv-12	28,00 €	dernière Mise à jour	
A071 - Comple rendu fiches structuré		1-janv-12	36,40 €	dernière Mise à jour	
A096 - Examen par télépathologie		1-janv-12	12,60 €	dernière Mise à jour	
A097 - Acquisition de lames virtuelle par lame		1-janv-12	12,60 €	dernière Mise à jour	
A098 - Télépathologie téléexpertise, seconde lecture réseau Inca		1-janv-12	12,60 €	dernière Mise à jour	
A099 - Télépathologie téléexpertise demande d'avis		1-janv-12	12,60 €	dernière Mise à jour	
A100 - Télédagnostic		1-janv-12	12,60 €	dernière Mise à jour	
A105 - Demande d'avis en cancérologie		1-janv-12	12,60 €	dernière Mise à jour	
4-3.5 - ACTES D'HYGIENE HOSPITALIERE					
(Sommaire)					
Cotation BHN, applicable au 01/01/2020, tarif : 0,27 €					
F003 - Conservation d'une souche par congélation ou gélose profonde		1-janv-20	5,40 €	dernière Mise à jour	
F007 - Acte de prélèvement d'environnement (sauf air, eau et surface par gélose « contact »)		1-janv-20	2,70 €	dernière Mise à jour	
F008 - Acte de prélèvement de surface par gélose « contact »		1-janv-20	2,70 €	dernière Mise à jour	
F009 - Réalisation d'un prélèvement d'air (acte de prélever) par sédimentation		1-janv-20	10,80 €	dernière Mise à jour	
F010 - Analyse d'un prélèvement d'air : dénombrement des bactéries		1-janv-20	22,95 €	dernière Mise à jour	
F011 - Analyse d'un prélèvement d'air : dénombrement des champignons		1-janv-20	21,60 €	dernière Mise à jour	
F012 - Réalisation de filtration d'eau (hors Légionelles) – acte de filtrer	Complément du F014 qui cote l'analyse	1-janv-20	10,80 €	dernière Mise à jour	
F013 - Contrôles d'eau: dénombrement de la flore totale (hors Légionelles)		1-janv-20	16,20 €	dernière Mise à jour	
F014 - Recherche de bactérie nommément désignée en hygiène (eaux, surface...),	par bactérie (hors Légionell	1-janv-20	16,20 €	dernière Mise à jour	
F015 - Analyse d'un prélèvement de surface : dénombrement de la flore totale		1-janv-20	22,95 €	dernière Mise à jour	
F020 - Contrôle de stérilité d'un soluté ou produit liquide: filtration		1-janv-20	33,75 €	dernière Mise à jour	
F021 - Contrôle de stérilité d'un soluté ou produit liquide: sans filtration		1-janv-20	22,95 €	dernière Mise à jour	
F022 - Bactériologie alimentaire : par bactérie recherchée		1-janv-20	22,95 €	dernière Mise à jour	
F023 - Dénombrement et identification de levures et/ou champignons filamenteux	sur prélèvement d'environner	1-janv-20	35,10 €	dernière Mise à jour	
F026 - Recherche de Légionella dans l'eau : filtration + culture		1-janv-20	102,60 €	dernière Mise à jour	
F027 - Recherche de Légionella dans l'eau : identification par immunofluorescence	ou par agglutination : par so	1-janv-20	16,20 €	dernière Mise à jour	
F042 - Antibiogramme d'une bactérie aérobie isolée d'un prélèvement d'environnement		1-janv-20	10,80 €	dernière Mise à jour	
F048 - Réalisation d'un prélèvement d'air (acte de prélever) par impaction		1-janv-20	27,00 €	dernière Mise à jour	
F049 - Supplément pour identification de levures et/ou champignons filamenteux	sur prélèvement d'environnen	1-janv-20	13,50 €	dernière Mise à jour	
F054 - Prélèvement sur endoscope : rinçage du canal opérateur à l'aide d'un liquide spécifique		1-janv-20	40,50 €	dernière Mise à jour	
F055 - Contrôle de lait (avant ou après pasteurisation) : par bactérie recherchée et numéree		1-janv-20	22,95 €	dernière Mise à jour	
F057 - Réalisation d'un prélèvement d'air pour comptage particulaire		1-janv-20	45,90 €	dernière Mise à jour	

4-3 TARIFS DE BIOLOGIE

LIBELLE	Cotation	dernière mise à j	Tarifs (€)	Base	Observations
F059 - Analyse du liquide de rinçage du canal opérateur d'un endoscope : filtration + identification + dénombre		1-janv-20	33,75 €	dernière Mise à jour	
F063 - Identification de Légionella par agglutination		1-janv-20	16,20 €	dernière Mise à jour	
F065 - Acte de prélèvement d'un liquide (eau d'hémodialyse....)		1-janv-20	10,80 €	dernière Mise à jour	
F070 - Analyse de potabilité		1-janv-20	27,00 €	dernière Mise à jour	
- Collecte, analyse et interprétation des résultats : QUANTIFERON		1-janv-21	46,80 €	Décision n°2021/004/FIN	
- KIT de prélèvement QUANTIFERON		1-janv-21	13,98 €	Décision n°2021/004/FIN	
4-3.6 - TOXICOLOGIE PROFESSIONNELLE					(Sommaire)
- KIT Analyse anticancéreux - Prélèvement surfacique		1-janv-21	67,50€	Décision n°2021/004/FIN	

[\(Sommaire\)](#)

4-4 TARIFS D'OPHTALMOLOGIE NON PRIS EN CHARGE PAR L'ASSURANCE MALADIE

ACTES A VISEE THERAPEUTIQUE, DIAGNOSTIQUE OU PREVENTIVE (NON SOUMIS A TVA)

LIBELLE	Lettre clé CHU ou CCAM	Unité	Date d'effet	Tarifs (€)	Base	Observations
4-4.1 - ACTES CCAM NON PRIS EN CHARGE PAR ASSURANCE MALADIE (Sommaire)						
Rétinographie par stéréophotographie, clichés composés de la périphérie rétinienne ou cliché grand champ supérieur à 60°	BGQP006	Acte	1-janv-06	17,28 €	Assimilation cotation NGAP 'K9'	
Mesure de l'acuité visuelle, par étude de la sensibilité au contraste	BLQP003	Acte	1-janv-06	24,96 €	Assimilation cotation NGAP 'K13'	
4-4.2 - ACTES AMBULATOIRES (Sommaire)						
Devis signé préalablement						
PKR (EXIMER)	LE1	Séance	1-janv-20	900,00 €	dernière Mise à jour	
Lasik (FEMTO SECONDE)	LE2	Séance	1-janv-20	1 050,00 €	dernière Mise à jour	
Traitement de la sécheresse oculaire						
Activateur LIPIFLOW	LIP	Dose	1-janv-21	300,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	
Stimulateur Eyelight	IPL	Soins	12-nov-20	150,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	
Pack 3 sessions Eyelight	IPLP	Soins	1-janv-21	450,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	
Pack 2 sessions Eyelight et 1 session Lipiflow	LIPP	Soins	1-janv-21	450,00 €	Décision n° 2021/004/FIN	
4-4.3 - HOSPITALISATION (Sommaire)						
Devis signé préalablement						
-> CHIRURGIE CONVENTIONNELLE AVEC PRISE EN CHARGE PARTIELLE DE LA LENTILLE INTRA OCCULAIRE						
Tarif journalier chirurgie ambulatoire		Journée	1-jul-13	830,00 €	Arrêté préfectoral	
Forfait journalier d'hospitalisation MCO		Journée	1-janv-10	20,00 €	Arrêté ministériel	
Tarif de la chambre particulière en hospitalisation de jour		Journée	1-jul-13	15,00 €	dernière Mise à jour	
Lentille Intra-oculaire		Implant	1-avr-13	Facture	dernière Mise à jour	
CHIRURGIE REFRACTIVE DE L'OEIL DE CONFORT (Chirurgie du cristallin clair, chirurgie par implants phaque, Implantation secondaire)						
LE SEJOUR Tarif Forfaitaire			1-juin-14	845,00 €	dernière Mise à jour	
L'IMPLANT Lentille intra oculaire			1-juin-14	Facture	dernière Mise à jour	

4-5 SOINS ESTHETIQUES ET SOINS DE CONFORT SOUMIS A TVA

4-5.1 - ACTES AMBULATOIRES DERMATOLOGIE

Devis signé préalablement aux soins

LIBELLE	Lettre clé CHU	Unité	Date d'effet	Tarifs (€)	Base	Observations
-> TRAITEMENTS ESTHETIQUES						
Consultation de dermatologie esthétique	EST	Acte	1-janv-05	30,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Ablation de naevus dans un but esthétique	EST	Séance	1-janv-05	61,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Ablation de tumeurs bénignes cutanées dans un but esthétique	EST	Séance	1-janv-05	46,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Microscléroses de télangiectasies des membres inférieurs	EST	Séance	1-janv-05	25,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
-> TRAITEMENTS ESTHETIQUES PEELING						
Peeling TCA – 1 séance	EST	Séance	1-janv-05	230,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Peeling résorcine – 2 séances	EST	Séance	1-janv-05	230,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Peeling TCA 15% – 1 séance - Traitements	EST	Séance	1-janv-05	65,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Peeling TCA 15% – 1 séance - Produits pharmaceutiques	PPH	Produit	1-janv-05	15,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Week-end peel - Traitements	EST	Séance	1-janv-05	150,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Week-end peel - Produits pharmaceutiques	PPH	Produit	1-janv-05	70,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Alpha et Béta complex coffret avec neutralisateur et pré peeling à 20% - Traitements	EST	Séance	1-janv-05	60,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Alpha et Béta complex coffret avec neutralisateur et pré peeling à 20% - Produits pharmaceutiques	PPH	Produit	1-janv-05	10,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Néo Strata peeling 20% par peeling - Traitements	EST	Séance	1-janv-05	40,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Néo Strata peeling 20% par peeling - Produits pharmaceutiques	PPH	Produit	1-janv-05	10,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Néo Strata peeling 35% par peeling - Traitements	EST	Séance	1-janv-05	40,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Néo Strata peeling 35% par peeling - Produits pharmaceutiques	PPH	Produit	1-janv-05	10,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Néo Strata peeling 50% par peeling - Traitements	EST	Séance	1-janv-05	40,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Néo Strata peeling 50% par peeling - Produits pharmaceutiques	PPH	Produit	1-janv-05	10,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Néo Strata peeling 70% par peeling - Traitements	EST	Séance	1-janv-05	40,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Néo Strata peeling 70% par peeling - Produits pharmaceutiques	PPH	Produit	1-janv-05	10,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Amelan (association 3 produits achetés en même temps)	EST	Séance	1-janv-05	80,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Amelan (association 3 produits achetés en même temps) - R (masque) - Traitements	EST	Séance	1-janv-05	80,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Amelan (association 3 produits achetés en même temps) - R (masque) - Produits pharmaceutiques	PPH	Produit	1-janv-05	70,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Amelan (association 3 produits achetés en même temps) - M (crème)	PPH	Séance	1-janv-05	100,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
-> TRAITEMENTS ESTHETIQUES INJECTIONS DE COMPLEMENT AVEC UN PRODUIT RESORBABLE						
Rides - Traitements	EST	Séance	1-janv-05	140,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Rides - Produits de comblement	PMS	Produit	1-janv-05	Variable	dernière Mise à jour	Déterminé par le service et variable en fonction de la dose injectée
Remodelage des lèvres - Traitements	EST	Séance	1-janv-05	140,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Remodelage des lèvres - Produits de comblement	PMS	Produit	1-janv-05	Variable	dernière Mise à jour	Déterminé par le service et variable en fonction de la dose injectée
Volumétrie - Traitements	EST	Séance	1-janv-09	140,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Volumétrie - Produits de comblement	PMS	Produit	1-janv-09	Variable	dernière Mise à jour	Déterminé par le service et variable en fonction de la dose injectée
-> TRAITEMENTS ESTHETIQUES PAR LASER						
Traitement par laser à colorant pulsé - 1 à 100 impacts	EST	Séance	1-janv-05	75,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Traitement par laser à colorant pulsé - 101 à 200 impacts	EST	Séance	1-janv-05	130,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Traitement par laser à colorant pulsé - 201 à 300 impacts	EST	Séance	1-janv-05	180,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Traitement par laser à colorant pulsé - 301 à 400 impacts	EST	Séance	1-janv-05	250,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Traitement par laser à colorant pulsé - 401 à 500 impacts	EST	Séance	1-janv-05	320,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Traitement par laser à colorant pulsé - Plus de 500 impacts	EST	Séance	1-janv-05	400,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Destruction par laser pigmentaire Nd Yag Q-Switched - 1 à 100 impacts	EST	Séance	1-janv-09	30,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Destruction par laser pigmentaire Nd Yag Q-Switched - 101 à 250 impacts	EST	Séance	1-janv-09	50,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Destruction par laser pigmentaire Nd Yag Q-Switched - 251 à 500 impacts	EST	Séance	1-janv-09	80,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Destruction par laser pigmentaire Nd Yag Q-Switched - 501 à 1000 impacts	EST	Séance	1-janv-09	130,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Destruction par laser pigmentaire Nd Yag Q-Switched - 1001 à 2000 impacts	EST	Séance	1-janv-09	200,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Destruction par laser pigmentaire Nd Yag Q-Switched - 2001 à 3000 impacts	EST	Séance	1-janv-09	300,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Destruction par laser pigmentaire Nd Yag Q-Switched - 3001 à 4000 impacts	EST	Séance	1-janv-09	400,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Destruction par laser pigmentaire Nd Yag Q-Switched - Plus de 4000 impacts	EST	Séance	1-janv-09	500,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Laser CO2 resurfacing - 2 localisations (zone péri buccale et péri-orbitaire)	EST	Séance	1-janv-09	700,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Laser CO2 resurfacing - 1 localisation (zone péri buccale ou péri-orbitaire)	EST	Séance	1-janv-09	400,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Laser CO2 resurfacing - 1/2 localisation (lèvre supérieure seulement)	EST	Séance	1-janv-09	250,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA

4-5 SOINS ESTHETIQUES ET SOINS DE CONFORT SOUMIS A TVA

4-5.1 - ACTES AMBULATOIRES DERMATOLOGIE (Sommaire)						
Devis signé préalablement aux soins						
LIBELLE	Lettre clé CHU	Unité	Date d'effet	Tarifs (€)	Base	Observations
-> Laser FRAXEL						
Laser FRAXEL - Visage entier	EST	Séance	1-sept-07	600,00€ HT	383,00 €	acte 102,00 €
Laser FRAXEL - 2/3 visage	EST	Séance	1-sept-07	400,00€ HT		
Laser FRAXEL - 1/2 visage	EST	Séance	1-sept-07	300,00€ HT		
Laser FRAXEL - Tour de bouche	EST	Séance	1-sept-07	100,00€ HT		
Laser FRAXEL - Lèvre supérieure	EST	Séance	1-sept-07	50,00€ HT		
Laser FRAXEL - Paupières inférieures et pattes d'oies	EST	Séance	1-sept-07	70,00€ HT		
Laser FRAXEL - Région péri-oculaire et paupières	EST	Séance	1-sept-07	100,00€ HT		
Laser FRAXEL - Paupières supérieures	EST	Séance	1-sept-07	50,00€ HT		
Laser FRAXEL - Mains (face dorsale des 2 mains et des phalanges proximales)	EST	Séance	1-sept-07	270,00€ HT		
Laser FRAXEL - Cou (faces latérales et partie basse de la face antérieure)	EST	Séance	1-sept-07	370,00€ HT	355,00 €	95,00 €
Laser FRAXEL - Décolleté antérieur	EST	Séance	1-sept-07	200,00€ HT	167,00 €	45,00 €
Laser FRAXEL - Cicatrices (à l'exception des cicatrices d'acné traitées par surface de visage) < ou égal à 1 cm ²	EST	Séance	1-sept-07	40,00€ HT		
Laser FRAXEL - Cicatrices 1 à 3 cm ²	EST	Séance	1-sept-07	80,00€ HT	50,00 €	50,00 €
Laser FRAXEL - Cicatrices 3 à 6 cm ²	EST	Séance	1-sept-07	100,00€ HT	80,00 €	70,00 €
Laser FRAXEL - Cicatrices 6 à 10 cm ²	EST	Séance	1-sept-07	120,00€ HT	80,00 €	120,00 €
Laser FRAXEL - Cicatrices 10 à 20 cm ²	EST	Séance	1-sept-07	150,00€ HT	80,00 €	170,00 €
Laser FRAXEL - Avant-bras (zones isolées des 2 faces d'extension)	EST	Séance	1-sept-07	600,00€ HT		
Laser FRAXEL - Jambes (zones isolées des 2 faces d'extension)	EST	Séance	1-sept-07	820,00€ HT		
Laser FRAXEL - Genoux (faces antérieures)	EST	Séance	1-sept-07	200,00€ HT		
Laser FRAXEL - Genoux (faces postérieures)	EST	Séance	1-sept-07	135,00€ HT		
-> TRAITEMENTS ESTHETIQUES PAR INJECTIONS DE TOXINE BOTULIQUE						
Rides glabellaires - Traitements	EST	Séance	1-janv-05	140,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Rides glabellaires - Produits pharmaceutiques	PPH	Produit	1-janv-05	Variable	dernière Mise à jour	Déterminé par le service et variable en fonction de la dose injectée
Rides glabellaires et frontales - Traitements	EST	Séance	1-janv-05	160,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Rides glabellaires et frontales - Produits pharmaceutiques	PPH	Produit	1-janv-05	Variable	dernière Mise à jour	Déterminé par le service et variable en fonction de la dose injectée
Rides frontales - Traitements	EST	Séance	1-janv-05	90,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Rides frontales - Produits pharmaceutiques	PPH	Produit	1-janv-05	Variable	dernière Mise à jour	Déterminé par le service et variable en fonction de la dose injectée
Rides de la patte d'oie - Traitements	EST	Séance	1-janv-05	140,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Rides de la patte d'oie - Produits pharmaceutiques	PPH	Produit	1-janv-05	Variable	dernière Mise à jour	Déterminé par le service et variable en fonction de la dose injectée
Rides glabellaires, frontales et de la patte d'oie - Traitements	EST	Séance	1-janv-05	180,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Rides glabellaires, frontales et de la patte d'oie - Produits pharmaceutiques	PPH	Produit	1-janv-05	Variable	dernière Mise à jour	Déterminé par le service et variable en fonction de la dose injectée
Traitement des hypersudations pathologiques - Creux axillaires - Traitements	EST	Séance	1-janv-05	100,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Traitement des hypersudations pathologiques - Creux axillaires - Produits pharmaceutiques	PPH	Produit	1-janv-05	Variable	dernière Mise à jour	Déterminé par le service et variable en fonction de la dose injectée
Traitement des hypersudations pathologiques - Main					dernière Mise à jour	
Traitement des hypersudations pathologiques - Main - Traitements	EST	Séance	1-janv-05	200,00€ HT	dernière Mise à jour	soumis à TVA
Traitement des hypersudations pathologiques - Main - Produits pharmaceutiques	PPH	Produit	1-janv-05	Variable	dernière Mise à jour	Déterminé par le service et variable en fonction de la dose injectée
Toxine botulique		Dose	1-janv-05	Prix produit HT	dernière Mise à jour	Paiement en règle (soumis à TVA)

4-5.2 - HOSPITALISATION (Sommaire)						
LE SEJOUR						
LIBELLE	Lettre clé CHU			Tarifs (€)	Date d'effet	Base
Entrée et sortie le même jour	SJT			350,00€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
1 nuit	SJT			390,00€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Par nuit supplémentaire	SJT			370,00€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
chambre particulière par nuit	SJT			49,00€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour

4-5 SOINS ESTHETIQUES ET SOINS DE CONFORT SOUMIS A TVA

4-5.1 - ACTES AMBULATOIRES DERMATOLOGIE (Sommaire)						
Devis signé préalablement aux soins						
LIBELLE	Lettre clé CHU	Unité	Date d'effet	Tarifs (€)	Base	Observations
LES ACTES						
LIBELLE	Lettre clé CHU	Code CCAM à 0	Code CCAM par assimilation	Tarifs (€)	Date d'effet	Base
-> DERMATOLOGIE						
-> TRAITEMENT DES RIDES ET DU VIEILLISSEMENT CUTANE PAR LASER CO2 RESURFACING Traitement du visage entier (y compris pansements post-opératoires) Traitement des paupières et/ou des lèvres (y compris pansements post-opératoires) 2 localisations 1 localisation 1/2 localisation (lèvre supérieure uniquement)	RV1/RV2			1 704,00€ HT	1-janv-05	dernière Mise à jour
	RP1/RP2 RL1/RL2 RLS			900,00€ HT 610,00€ HT 220,00€ HT	1-janv-05 1-janv-05 1-janv-05	dernière Mise à jour dernière Mise à jour dernière Mise à jour
-> CHIRURGIE PLASTIQUE, RECONSTRUCTRICE ET ESTHETIQUE - LES ACTES						
dernière mise à jour : 01/01/2013						
-> -> LIFTING						
Lifting temporal bilatéral, par abord direct - acte chirurgical	LIT	QAMA007	QAMA002	191,24€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Lifting temporal bilatéral, par abord direct - acte d'anesthésie	LIT		QAMA002	86,40€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Lifting frontal par abord coronal - acte chirurgical	LIT	QAMA016	QAMA002	191,24€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Lifting frontal par abord coronal - acte d'anesthésie	LIT		QAMA002	86,40€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Hémilifting facial - acte chirurgical	LIT	QAMA006	QAMA002	191,24€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Hémilifting facial - acte d'anesthésie	LIT		QAMA002	86,40€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Lifting cervicofacial bilatéral par abord direct - acte chirurgical	LIT	QAMA010	QAMA002	191,24€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Lifting cervicofacial bilatéral par abord direct - acte d'anesthésie	LIT		QAMA002	86,40€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Lifting cervicofacial bilatéral avec platysmaplastie - acte chirurgical	LIT	QAMA009	QAMA002	191,24€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Lifting cervicofacial bilatéral avec platysmaplastie - acte d'anesthésie	LIT		QAMA002	86,40€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Lifting cervical par abord direct - acte chirurgical	LIT	QAMA011	QAMA002	191,24€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Lifting cervical par abord direct - acte d'anesthésie	LIT		QAMA002	86,40€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
-> -> BLEPHAROPLASTIE						
Blépharoplastie supérieure bilatérale - acte chirurgical	BST	BAFA008		188,10€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Blépharoplastie supérieure bilatérale - acte d'anesthésie	BST	BAFA008		86,40€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Blépharoplastie inférieure bilatérale - acte chirurgical	BST	BAFA011		188,10€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Blépharoplastie inférieure bilatérale - acte d'anesthésie	BST	BAFA011		86,40€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Blépharoplasties supérieure et inférieure bilatérales - acte chirurgical	BST	BAFA009		190,03€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Blépharoplasties supérieure et inférieure bilatérales - acte d'anesthésie	BST	BAFA009		88,34€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
-> -> OREILLE DECOLLEE						
Plastie unilatérale d'oreille décollée, acte chirurgical	DET	CAMA008		118,59€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Plastie unilatérale d'oreille décollée, acte d'anesthésie	DET	CAMA008		67,81€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Plastie bilatérale d'oreille décollée, acte chirurgical	DET	CAMA013		190,01€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Plastie bilatérale d'oreille décollée, acte d'anesthésie	DET	CAMA013		76,97€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour

4-5 SOINS ESTHETIQUES ET SOINS DE CONFORT SOUMIS A TVA

4-5.1 - ACTES AMBULATOIRES DERMATOLOGIE

[\(Sommaire\)](#)

Devis signé préalablement aux soins

LIBELLE	Lettre clé CHU	Unité	Date d'effet	Tarifs (€)	Base	Observations
-> -> PLASTIE ABDOMINALE						
Dermolipectomie abdominale en quartier d'orange, acte chirurgie	PLT	QBFA009	QBFA005	270,09€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Dermolipectomie abdominale en quartier d'orange, acte d'anesthésie	PLT		QBFA005	148,71€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Plastie abdominale sans transposition, acte chirurgie	PLT	QBFA011	QBFA005	270,09€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Plastie abdominale sans transposition, acte d'anesthésie	PLT		QBFA005	148,71€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Plastie abdominale sans transposition + lipo, acte chirurgie	PLT	QBFA013	QBFA008	290,24€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Plastie abdominale sans transposition + lipo, acte d'anesthésie	PLT		QBFA008	157,51€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Plastie abdominale sans transposition + diastasis, acte chirurgie	PLT	QBFA006		273,79€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Plastie abdominale sans transposition + diastasis, acte d'anesthésie	PLT	QBFA006		125,98€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Plastie abdominale sans transposition + lipo + diastasis, acte chirurgie	PLT	QBFA010		300,52€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Plastie abdominale sans transposition + lipo + diastasis, acte d'anesthésie	PLT	QBFA010		130,01€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Plastie abdominale + transposition, acte chirurgie	PLT	QBFA005		270,09€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Plastie abdominale + transposition, acte d'anesthésie	PLT	QBFA005		148,71€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Plastie abdominale + transposition + lipo, acte chirurgie	PLT	QBFA008		290,24€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Plastie abdominale + transposition + lipo, acte d'anesthésie	PLT	QBFA008		157,51€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Plastie abdominale + transposition + diastasis, acte chirurgie	PLT	QBFA001		297,64€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Plastie abdominale + transposition + diastasis, acte d'anesthésie	PLT	QBFA001		159,34€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Plastie abdominale + transposition + lipo + diastasis, acte chirurgie	PLT	QBFA012		321,91€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Plastie abdominale + transposition + lipo + diastasis, acte d'anesthésie	PLT	QBFA012		166,67€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Dermolipectomie abdominale totale circulaire, acte chirurgie	PLT	QBFA003		342,47€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Dermolipectomie abdominale totale circulaire, acte d'anesthésie	PLT	QBFA003		152,73€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Dermolipectomie des membres, acte chirurgie	PLT	QZFA014		233,07€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Dermolipectomie des membres, acte d'anesthésie	PLT	QZFA014		122,07€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
-> -> LIPOASPIRATION						
Lipo inframentonnière, acte chirurgie	LST	QAJB001	QBJB001	149,16€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Lipo inframentonnière, acte d'anesthésie	LST		QBJB001	88,34€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Lipo de l'abdomen, acte chirurgie	LST	QBJB001		149,16€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Lipo de l'abdomen, acte d'anesthésie	LST	QBJB001		88,34€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Lipo culotte, acte chirurgie	LST	QDJB001	QBJB001	149,16€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Lipo culotte, acte d'anesthésie	LST		QBJB001	88,34€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Lipo face médiale genou, acte chirurgie	LST	QDJB002	QBJB001	149,16€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Lipo face médiale genou, acte d'anesthésie	LST		QBJB001	88,34€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Lipo autres, acte chirurgie	LST	QZJB003	QBJB001	149,16€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Lipo autres, acte d'anesthésie	LST		QBJB001	88,34€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour

4-5 SOINS ESTHETIQUES ET SOINS DE CONFORT SOUMIS A TVA

4-5.1 - ACTES AMBULATOIRES DERMATOLOGIE (Sommaire)						
Devis signé préalablement aux soins						
LIBELLE	Lettre clé CHU	Unité	Date d'effet	Tarifs (€)	Base	Observations
-> -> MASTOPLASTIE						
Mastopexie unilatérale AVEC pose d'implants prothétique, acte chirurgie	PMT	QEDA001	QEMA003	154,65€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Mastopexie unilatérale AVEC pose d'implants prothétique, acte d'anesthésie	PMT		QEMA003	75,88€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Prothèse	PRM	Tarif de la prothèse = tarif du marché (PDMS)		+ frais de gestion 15% HT		dernière Mise à jour
Mastopexie unilatérale SANS pose d'implant prothétique, acte chirurgie	PMT	QEDA002	QEMA012	234,17€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Mastopexie unilatérale SANS pose d'implant prothétique, acte d'anesthésie	PMT		QEMA012	116,12€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Mastopexie bilatérale AVEC pose d'implant prothétique, acte chirurgie	PMT	QEDA003	QEMA004	255,01€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Mastopexie bilatérale AVEC pose d'implant prothétique, acte d'anesthésie	PMT		QEMA004	105,57€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Prothese	PRM	Tarif de la prothèse = tarif du marché (PDMS)		+ frais de gestion 15% HT		dernière Mise à jour
Mastopexie bilatérale SANS pose d'implant prothétique, acte chirurgie	PMT	QEDA004	QEMA013	368,53€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Mastopexie bilatérale SANS pose d'implant prothétique, acte d'anesthésie	PMT		QEMA013	149,07€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Réduction unilatérale, acte chirurgie	PMT	QEMA012		234,17€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Réduction unilatérale, acte d'anesthésie	PMT	QEMA012		116,12€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Réduction unilatérale + lambeau ou greffe PAM, acte chirurgie	PMT	QEMA005		319,72€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Réduction unilatérale + lambeau ou greffe PAM, acte d'anesthésie	PMT	QEMA005		131,96€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Réduction bilatérale, acte chirurgie	PMT	QEMA013		368,53€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Réduction bilatérale, acte d'anesthésie	PMT	QEMA013		149,07€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Prothèse unilatérale, acte chirurgie	PMT	QEMA003		154,65€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Prothèse unilatérale, acte d'anesthésie	PMT	QEMA003		75,88€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Prothèse	PRM	Tarif de la prothèse = tarif du marché (PDMS)		Directement réglée au praticien (facturation CHU au praticien)		dernière Mise à jour
Prothèses bilatérales, acte chirurgie	PMT	QEMA004		255,01€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Prothèses bilatérales, acte d'anesthésie	PMT	QEMA004		105,57€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Prothèses	PRM	Tarif de la prothèse = tarif du marché (PDMS)		+ frais de gestion 15% HT		dernière Mise à jour
-> -> RHINOPLASTIE						
Rhinoseptoplastie avec ostéotomie sans autogreffe de cartilage, acte chirurgie	RHT	GAMA004		251,85€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Rhinoseptoplastie avec ostéotomie sans autogreffe de cartilage, acte d'anesthésie	RHT	GAMA004		87,60€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Rhinoseptoplastie avec ostéotomie et autogreffe de cartilage de septum nasal, acte chirurgie	RHT	GAMA016		306,83€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Rhinoseptoplastie avec ostéotomie et autogreffe de cartilage de septum nasal, acte d'anesthésie	RHT	GAMA016		119,04€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Rhinoseptoplastie sans ostéotomie sans autogreffe de cartilage, acte chirurgie	RHT	GAMA001		218,55€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Rhinoseptoplastie sans ostéotomie sans autogreffe de cartilage, acte d'anesthésie	RHT	GAMA001		77,71€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Rhinoplastie avec ostéotomie sans autogreffe de cartilage, acte de chirurgie	RHT	GAMA024		237,05€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Rhinoplastie avec ostéotomie sans autogreffe de cartilage, acte d'anesthésie	RHT	GAMA024		104,50€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
-> -> PHARYNGOPLASTIE						
Uvulopharyngoplastie sans laser avec turbinectomie, acte chirurgie	PHT	HDMA001	HDA003	208,08€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Uvulopharyngoplastie sans laser avec turbinectomie, acte d'anesthésie	PHT		HDA003	151,75€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Uvulopharyngoplastie sans laser avec septoplastie, acte de chirurgie	PHT	HDMA004	HDA003	208,08€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Uvulopharyngoplastie sans laser avec septoplastie, acte d'anesthésie	PHT		HDA003	151,75€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
-> -> AUTRES PLASTIES						
Exérèse de lésion superficielle de la peau par excision de 2 à 5 zones cutanées de moins de 5 cm²	APT		QZFA031	36,87€ HT	1-janv-13	dernière Mise à jour
Reprise esthétique d'une lésion cicatricielle de moins de 10cm	SEJ/IACT			143,09€ HT	15-févr-16	dernière Mise à jour

[\(Sommaire\)](#)

4-6 ACTIVITE MEDICO LEGALE

LIBELLE	Lettre clé CHU	Unité	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Observations
4-6.1 - UNITE DE MEDECINE LEGALE THANATOLOGIQUE (Sommaire)						
1- Honoraires autopsie de cadavre frais Examen médico légal et description détaillée Examen radiologique Autopsie médico légale Total		C 1.5 Z 20 CS 6	1-juil-07	34,50 € 26,60 € 138,00 € 199,10 €		Lettre-clé saisie : CA Lettre-clé saisie : SCA TGI
2- Honoraires autopsie de cadavre putréfié Examen médico légal et description détaillée Examen radiologique Autopsie médico légale Total		C 1,5 Z 35 CS 10	1-juil-07	34,50 € 46,55 € 230,00 € 311,05 €		Lettre-clé saisie : CA Lettre-clé saisie : SCA TGI
3- Frais de fonctionnement liés aux autopsies	MLA	Unité	26-avr-07	258,00 €		TGI
4- Conservation de corps à but médico légal	MLJ	Jour	1-juil-18	20,00 €		TGI
5- Conservation des scellés Gardiennage quotidien (1er mois) scellés conservatoires Gardiennage quotidien (à partir du 2ème mois) scellés conservatoires Frais de destruction de dossier		Jour Jour par dossier	1-juin-12 1-juin-12 1-juin-12	0,30 € 0,15 € 2,00 €		
6- Scanner sur cadavre Scanner corps entier Scanner tête + cou ou toute autre partie du corps			1-juin-12 1-juin-12	304,00 € 250,00 €		
7- Foetopathologie : Fœtus :Crémation de corps en cas d'acte d'enfant sans vie suite à demande d'examen de foetopathologie par des établissements extérieurs Fœtus : autopsie cadavre nouveau né putréfié	INC	Crémation	1-mars-12 1-juin-12	150,00 € 115,00 €	dernière Mise à jour	
4-6.2 - UNITE DE MEDECINE LEGALE DU VIVANT (Sommaire)						
1- Ivresse Publique Manifeste : Examen médico-légal préalable à la mise en rétention (certificat de non-hospitalisation)	IPM	Examen	1-janv-06	46,00 €	dernière Mise à jour	100% au particulier
2- CAUVA accueil médico légal Kit examens et conservation des prélèvements Avis d'un psychologue Expertise psychologique : 1 examen avis technique d'un psychologue Expertise médico-psychologique Evaluation pluridisciplinaire prise sang / prélèvement / dépistage stupéfiants de 7h à 22h prise sang / prélèvement / dépistage stupéfiants de 22h à 7h prise sang / prélèvement / dépistage stupéfiants dimanche ou férié PSA check Interprétation radio âge osseux	KIT PSY	K30 C1,5 C1,5 + IN 10,67 C1,5 + IDF 7,62	1-janv-06 1-janv-06 1-janv-16 1-juin-12 1-janv-14 1-juin-12 1-juin-12 1-juin-12 1-juin-12 1-juin-12	57,00 € 150,00 € 172,80 € 80,50 € 144,00 € 34,50 € 45,17 € 42,12 € 2,00 € 57,50 €	dernière Mise à jour	TGI TGI 120 € H.T. par séance
3- Visites judiciaires (réquisition à personne) Examen de corps Visite garde à vue (GAV) Visite interruption de travail (ITT) Visite législation sur les stupéfiants (LS)		C1,5 C2,5 C3,5 C2	1-juil-07 1-juil-07 1-juil-07 1-juil-07	34,50 € 57,50 € 80,50 € 46,00 €		TGI TGI TGI TGI
4- Activité de conseil et de soins psychologiques (post-immédiat auprès de groupes de professionnels) Tarif forfaitaire		Séance	1-janv-14	434,40 €	dernière Mise à jour	362 € H.T. par séance
4-6.3 - DEPOSITOIRE (Sommaire)						
Conservation de corps en absence d'inhumation personnes décédées au CHU (au delà du 3ème jour)	MLS	Jour	1-mars-12	16,00 €	dernière Mise à jour	
Conservation de corps à la demande d'un établissement extérieur personnes décédées hors CHU (du 1er au 3ème jour)		Jour	1-avr-13	50,00 €	dernière Mise à jour	
Conservation de corps à la demande d'un établissement extérieur personnes décédées hors CHU (au-delà du 3ème jour)		Jour	1-avr-13	16,00 €	dernière Mise à jour	
4-6.4 - LABORATOIRE PHARMACOLOGIE - TOXICOLOGIE MEDICO-LEGALE (Sommaire)						
1- Vivant / AVP Recherche et dosage de l'alcool (GC-FID) Recherche et dosage de l'alcool dans le sang par méthode chimique Recherche et dosage des stupéfiants (GC-MS) après AVP 4 familles (amphétamines, opiacés, cocaïnes, cannabinoïdes) Recherche et dosage de psychotropes (LC-DAD et LC-MS/MS) après AVP Benzodiazépines, antidépresseurs, neuroleptiques Dépistage urinaire immunologique de stupéfiants		B120 B50 B800 B900 B150	1-janv-06 1-juin-12 1-janv-06 1-janv-06 1-janv-06	32,40 € 13,50 € 216,00 € 243,00 € 40,50 €	Code de Procédure Pénale Code de Procédure Pénale Code de Procédure Pénale Code de Procédure Pénale Code de Procédure Pénale	

2 - Autopsies / RCM						
Expertise toxicologique complète		B1500	1-janv-06	405,00 €	Code de Procédure Pénale	
Expertise toxicologique de référence ETR			1-avr-15	1 006,00 €	circulaire garde des sceaux revisée juillet 2012	dernière Mise à jour
Recherche et dosage des stupéfiants par chromatographie couplée à spectrométrie de masse (RCM) : 4 familles (amphétamines, opiacés, cocaïnes, cannabinoïdes) + produits de substitution + NPS +...	4,5 heures		1-janv-15	405,00 €	CNBAE	dernière Mise à jour
Recherche et dosage médicaments psychoactifs par chromatographie couplée à spectrométrie de masse (RCM) : 4 familles (benzodiazépines, neuroleptiques, antidépresseurs, barbituriques) + antiléptiques dont lithium +...	3,1 heures		1-janv-15	280,00 €	CNBAE	dernière Mise à jour
Recherche et dosage de l'alcool, des stupéfiants et médicaments psychoactifs (RCM)	8 heures		1-janv-15	720,00 €	CNBAE	dernière Mise à jour
Recherche et dosage de l'alcool, des stupéfiants et médicaments (psychoactifs ou non psychoactifs)	10,5 heures		1-oct-15	945,00 €	CNBAE	dernière Mise à jour
Recherche spécifique + dosage (CPG ou HPLC) d'un toxique nommément désigné, après extraction (1,5 h)			1-janv-12	135,00 €	CNBAE	dernière Mise à jour
Recherche et dosage de l'oxycarbonémie (HbCO)		B50	1-janv-06	13,50 €	Code de Procédure Pénale	dernière Mise à jour
Expertise toxicologique de référence (4° acte CPP) - B4074			5-oct-17	1 100,00 €	Code de Procédure Pénale	dernière Mise à jour
Recherche et dosage éthanol dans le sang (1° acte CPP) - B150			5-oct-17	40,50 €	Code de Procédure Pénale	dernière Mise à jour
Rech. et dosage stupéfiants (cannabinoïde, amphétaminique, cocaïne, opiacé et métabolite) dans le sang (2° acte CPP) - B800			5-oct-17	216,00 €	Code de Procédure Pénale	dernière Mise à jour
Rech. et dosage méd. psychoactifs (hypnotique, anxiolytique, neuroleptique et antidépresseur) dans le sang (3° acte CPP) - B900			5-oct-17	243,00 €	Code de Procédure Pénale	dernière Mise à jour
Recherche et dosage du strontium (5° acte CPP) - B1037			5-oct-17	280,00 €	Code de Procédure Pénale	dernière Mise à jour
Rech. et dosage de soumission chimique, éthanol, stupefiants, med. psychoactifs sedatifs dans sang et urines (6° acte CPP) B4074			5-oct-17	1 100,00 €	Code de Procédure Pénale	dernière Mise à jour
Rech. et dosage de soumission chimique, stupefiants, med. psychoactifs sedatifs dans les phanères (7° acte CPP) - B4444			5-oct-17	1 200,00 €	Code de Procédure Pénale	dernière Mise à jour
Recherche et dosage de médicaments psychoactifs et sedatifs dans les phanères (8° acte CPP) - B2963			5-oct-17	800,00 €	Code de Procédure Pénale	dernière Mise à jour
Rech. et dosage stupefiants (cannabinoïde, amphétaminique, cocaïne, opiacé et métabolite) dans les phanères (9° acte CPP) - B2963			5-oct-17	800,00 €	Code de Procédure Pénale	dernière Mise à jour
3- Cheveu						
Cheveux : recherche de psychotropes par chromatographie couplée à spectrométrie de masse	8 heures		1-janv-15	720,00 €	CNBAE	dernière Mise à jour
Cheveux : recherche de stupefiants par chromatographie couplée à spectrométrie de masse	8 heures		1-janv-15	720,00 €	CNBAE	dernière Mise à jour
3- Soumission chimique						
Recherche des agents de la soumission chimique par chromatographie couplée à la spectrométrie de masse dans le sang et/ou les urines	11,2 heures		1-janv-15	1 006,00 €	CNBAE	dernière Mise à jour
4- autre						
insuline		B70	1-janv-15	18,90 €	Nomenclature de Montpellier	dernière Mise à jour
peptide C		B65	1-janv-15	17,55 €	Nomenclature de Montpellier	dernière Mise à jour
5- Expertise						
Forfait heure d'expertise	heure		5-oct-17	100,00 €	CNBAE	dernière Mise à jour
4-6.5 - PRESTATION FOETOPATHOLOGIE (Sommaire)						
Unité de médecine légale - Dépotoire						
Coût en personnel soignant			1-mars-12	98,00 €		dernière Mise à jour
Coût en consommables			1-mars-12	62,00 €		dernière Mise à jour
Total			1-mars-12	160,00 €		
Service d'anatomie pathologique - Foetopathologie						
Réception-Enregistrement		26,78 €	1-janv-19	26,78 €		dernière Mise à jour
Macroscopie		365,83 €	1-janv-19	365,83 €		dernière Mise à jour
Techniques élémentaires		28 x 6,27€	1-janv-19	175,55 €		dernière Mise à jour
Techniques spécifiques congélation		34,29 €	1-janv-19	34,29 €		dernière Mise à jour
Lecture histologique		168,52 €	1-janv-19	168,52 €		dernière Mise à jour
Archivage blocs et lames		28 x 2,10€	1-janv-19	58,84 €		dernière Mise à jour
Rapport Expert		42,43 €	1-janv-19	42,43 €		dernière Mise à jour
Gestion administrative		17,31 €	1-janv-19	17,31 €		dernière Mise à jour
Technique spécifique coloration spéciale		4 x 14,19 €	1-janv-19	56,75 €		dernière Mise à jour
Examen anatomopathologique d'autopsie médico-légale	AN09	Unité	1-janv-20	71,20 €		Remplacement ZZQP164 et YYYY467
Autopsie médicale d'un fœtus ou d'un nouveau né de moins de 4 jours de vie, avec examen de l'encéphale		JQQP003	1-mars-12	61,60 €		
TOTAL PRESTATION FOETOPATHOLOGIE				1 079,10 €		dernière Mise à jour
FORFAITS : devis de prestations d'anatomie pathologique						
Devis MIN :			1-janv-16	1 927,87 €		dernière Mise à jour
Devis hors MIN :			1-janv-16	1 402,60 €		dernière Mise à jour
Devis cerveau :			1-janv-16	1 592,93 €		dernière Mise à jour
Devis cerveau (avec avis d'expert) :			1-janv-16	1 194,95 €		dernière Mise à jour
4-6.6 - CONSULTATIONS EXTERNES - GERIATRIE (Sommaire)						
Certificat Médical pour Protection Juridique			1-juil-17	160,00 €		dernière Mise à jour

[\(Sommaire\)](#)

4-7 PHARMACIE - STERILISATION

LIBELLE	Lettre clé CHU	Unité	Date d'effet	Tarifs (€)	Base	Observations
4-7.1 - TARIFS CONVENTIONNELS PHARMACIE						(Sommaire)
Nutrition Parentérale		Unité HT	1-janv-16	60,00 €	dernière Mise à jour	
Collyres		Unité HT	1-janv-16	38,70 €	dernière Mise à jour	
Préparations Injectables		Unité HT	1-janv-16	38,00 €	dernière Mise à jour	
Formes Sèches		Unité HT	1-janv-16	2,50 €	dernière Mise à jour	
Formes Buvables		Unité HT	1-janv-16	38,20 €	dernière Mise à jour	
Topiques		Unité HT	1-janv-16	14,10 €	dernière Mise à jour	

[\(Sommaire\)](#)

5 ACTIVITES DE TRANSPORT

LIBELLE	Lettre clé CHU	Unité	Date d'effet	Tarifs (€)	Base	Observations
5.1 - TRANSPORT SMUR (Sommaire)						
Transport hélicoptère entreprises privées	TRH	Minute	1-févr-19	5,54 €	Arrêté préfectoral	
Transport hélicoptère vecteur entreprise privée	TRA	Transport	1-juil-14	Prix coutant	Fact. transporteur	
Transport hélicoptère de la Protection Civile	TRC	Minute	1-févr-19	5,54 €	Arrêté préfectoral	
Transport véhicules SMUR	TRS	1/2 heure	1-févr-19	395,28 €	Arrêté préfectoral	
Transport Ambulance régulé par le centre 15	TRM	1/2 heure	1-févr-19	395,28 €	Arrêté préfectoral	
Forfait intervention non médicalisée sans transport opposable aux tiers ayant refusé le transport et les soins	SOR			61,00 €	Convention 14/09/05	
5.2 - UNITE MOBILE D'ASSISTANCE CARDIO-RESPIRATOIRE (Sommaire)						
Prestation facturable aux établissements demandeurs						
Mission UMAC			1-janv-14	27 980,00 €	dernière Mise à jour	
5.3 - GRANDS RASSEMBLEMENTS (Sommaire)						
Manifestation publique sans caractère festif		1/2 heure	1-juil-15	64,02 €	Arrêté ARS	
Mobilisation équipe médicale d'urgence (autres manifestations publiques)						
Réunion préparatoire			1-août-16	404,00 €	dernière Mise à jour	
Mobilisation d'un véhicule du SAMU SMUR (incluant frais d'assurance, d'amortissement, de carburant)				200,00 €	dernière Mise à jour	
Intervention d'une équipe SMUR : module de base (vacation de 4 heures)						
Médecin assistant		vacation		556,00 €	dernière Mise à jour	
IADE		vacation		156,00 €	dernière Mise à jour	
Conducteur ambulancier		vacation		96,00 €	dernière Mise à jour	
Intervention d'une équipe SMUR : module renforcé (vacation de 4 heures)						
ARM		vacation		111,00 €	dernière Mise à jour	
Médecin assistant		vacation		556,00 €	dernière Mise à jour	
NB : Facturation possible proportionnelle en 1/2 vacation						
Forfait dispositifs et consommables médicaux, par patient pris en charge (incluant les moniteurs et appareils de diagnostic embarqués, leurs consommables et les produits de premiers secours)						
Prise en charge à dominante médicale			1-août-16	150,00 €	dernière Mise à jour	
Prise en charge à dominante chirurgicale			1-août-16	200,00 €	dernière Mise à jour	

6 TARIFS DU LACTARIUM

LIBELLE	Lettre clé AM ou CHU	Unité	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Observations
Vente lait maternel humain frais ou congelé (frais transport en sus)	LAI	Litre	18-mars-09	80,00 €	Arrêté ministériel du 18 mars 2009	
Forfait collecte du lait maternel		Forfait	1-déc-01	32,47 €	Arrêté ministériel	
Lactarium - Forfait mise à disposition de flacons		Forfait	1-janv-12	150,00 €	dernière Mise à jour	
Lactarium - Lait lyophilisé (flacon) (frais de transport en sus)		100 g	1-janv-12	133,00 €	Arrêté ministériel du 18 mars 2009	
Lactarium - Consigne DOM TOM		carton	1-janv-12	75,00 €	dernière Mise à jour	
Dépôt de garantie métropole		carton	1-janv-12	75,00 €	dernière Mise à jour	
Lactarium - Flacon à la charge du transporteur (constat de casse)		flacon	1-janv-12	2,18 €	dernière Mise à jour	
Lactarium - Frais d'envoi ou de transport	ELM		1-janv-12		dernière Mise à jour	au réel

[\(Sommaire\)](#)

7 RECHERCHE CLINIQUE

LIBELLE	Lettre clé CHU	Unité	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Observations
<p>facturation suivant la "Grille actualisée de calcul des surcoûts hospitaliers des essais cliniques industriels" diffusée par le CeNGEPS</p> <p>http://www.cengeps.fr/fr/harmonisation-procedures</p> <p>http://www.cengeps.fr/sites/default/files/fichiers-pages/Grille_nationale_surcouts_2012.doc</p> <p>+ actes suivant la nomenclature applicable (NGAP, CCAM...)</p>						

[\(Sommaire\)](#)

8 CENTRES DE FORMATIONS

LIBELLE	Lettre clé CHU	Unité	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Observations
8.1 - FRAIS D'INSCRIPTION AUX CONCOURS (Sommaire)						
Frais de concours hors IFSI	FIC	Dossier	1-janv-14	100,00 €		dernière Mise à jour
Frais de concours IFSI	FIF	Dossier	1-janv-15	110,00 €		dernière Mise à jour
Droits d'inscription	FIE	Dossier	1-sept-18	175,00 €		dernière Mise à jour
Droits d'inscription école niveau Master	FIEM	Dossier	1-sept-18	248,00 €		dernière Mise à jour
8.2 - FRAIS PEDAGOGIQUES (Sommaire)						
Frais de scolarité institut des cadres de santé, étudiants non salariés	FS0	Année scolaire	1-janv-17	6 690,00 €		dernière Mise à jour
Frais de scolarité institut des cadres de santé, étudiants salariés	FS0	Année scolaire	1-janv-17	11 700,00 €		dernière Mise à jour
Frais de scolarité école d'infirmière de bloc opératoire, étudiants non salariés	FS1	Année scolaire	1-janv-12	2 626,00 €		dernière Mise à jour
Frais de scolarité école d'infirmière de bloc opératoire, étudiants salariés	FS1	Année scolaire	1-janv-12	12 000,00 €		dernière Mise à jour
Frais de scolarité école masseur kinésithérapeute, étudiants non salariés	FS2	Année scolaire	1-janv-12	871,00 €		dernière Mise à jour
Frais de scolarité école masseur kinésithérapeute, étudiants salariés	FS2	Année scolaire	1-janv-12	5 000,00 €		dernière Mise à jour
Frais de scolarité école de puériculture, étudiants non salariés	FS3	Année scolaire	1-janv-12	3 800,00 €		dernière Mise à jour
Frais de scolarité école de puériculture, étudiants en continuum de scolarité	FS3	Année scolaire	1-janv-17	871,00 €		dernière Mise à jour
Frais de scolarité école de puériculture, étudiants salariés	FS3	Année scolaire	1-janv-12	12 000,00 €		dernière Mise à jour
Frais de scolarité école d'infirmier anesthésiste, étudiants non salariés	FS4	Année scolaire	1-janv-12	1 740,00 €		dernière Mise à jour
Frais de scolarité école d'infirmier anesthésiste, étudiants salariés	FS4	Année scolaire	1-sept-19	5 600,00 €		dernière Mise à jour
Frais de scolarité école d'ergothérapie, étudiants non salariés	FS5	Année scolaire	1-janv-12	963,00 €		dernière Mise à jour
Frais de scolarité école d'ergothérapie, étudiants salariés	FS5	Année scolaire	1-janv-12	5 000,00 €		dernière Mise à jour
Frais de scolarité école de pédicurie podologie, étudiants non salariés	FS6	Année scolaire	1-janv-12	871,00 €		dernière Mise à jour
Frais de scolarité école de pédicurie podologie, étudiants salariés	FS6	Année scolaire	1-janv-12	5 000,00 €		dernière Mise à jour
Frais de scolarité école d'aide soignant, étudiants non salariés	FS7	Année scolaire	1-janv-12	2 626,00 €		dernière Mise à jour
Frais de scolarité école d'aide soignant, étudiants salariés	FS7	Année scolaire	1-janv-12	5 900,00 €		dernière Mise à jour
Frais de scolarité école d'auxiliaire de puériculture, étudiants non salariés	FS8	Année scolaire	1-janv-12	871,00 €		dernière Mise à jour
Frais de scolarité école d'auxiliaire de puériculture, étudiants salariés	FS8	Année scolaire	1-sept-19	5 900,00 €		dernière Mise à jour
Frais de scolarité école manipulateur radio, étudiants non salariés	FS9	Année scolaire	1-janv-12	871,00 €		dernière Mise à jour
Frais de scolarité école manipulateur radio, étudiants salariés	FS9	Année scolaire	1-janv-12	5 000,00 €		dernière Mise à jour
Frais pédagogiques centre de formation des préparateurs en pharmacie hospitalière, non salariés	F10	Année scolaire	1-janv-12	6 532,00 €		dernière Mise à jour
Frais pédagogiques centre de formation des préparateurs en pharmacie hospitalière, salariés	F10	Année scolaire	1-janv-12	6 532,00 €		dernière Mise à jour
Frais de scolarité IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers), étudiants non salariés	F11	Année scolaire	1-sept-12	160,00 €		dernière Mise à jour
Frais de scolarité IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers), étudiants salariés	F11	Année scolaire	1-sept-12	6 500,00 €		dernière Mise à jour
8.3 - FORMATIONS CATALOGUE CFPPS ET CESU (Sommaire)						
Catalogue disponible sur le site du CHU : http://www.chu-bordeaux.fr/ Rubrique "Etudiant, emploi et formation / formation continue / CFPPS / les formations du CFPPS"						

8 CENTRES DE FORMATIONS

LIBELLE	Lettre clé CHU	Unité	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Observations
8.4 - AUTRES FORMATIONS						(Sommaire)
Formation réalisée en intra-muros à l'extérieur - animation simple		Journée	1-janv-12	1 150,00 €		dernière Mise à jour
Formation réalisée en intra-muros à l'extérieur - co-animation		Journée	1-janv-12	1 550,00 €		dernière Mise à jour
Formation réalisée en intra-muros CHU - animation simple		Journée	1-janv-12	1 150,00 €		dernière Mise à jour
Formation réalisée en intra-muros CHU - animation simple		1/2 journée	1-janv-15	575,00 €		dernière Mise à jour
Formation actes exclusifs - IBODE		4 Jours	1-janv-17	1 150,00 €		dernière Mise à jour
Formation tutorat intra-muros - IBODE		3 Jours	1-janv-17	450,00 €		dernière Mise à jour
Formation accompagnement VAE - IBODE		4 Jours	1-janv-17	900,00 €		dernière Mise à jour
Formation CHU - tarif individuel en présentiel		1/2 journée	1-janv-15	239,00 €		dernière Mise à jour
Colloques (sauf cadres)		Journée	1-janv-15	150,00 €		dernière Mise à jour
Colloques : cadres, recherche en soins		Journée	1-janv-15	250,00 €		dernière Mise à jour
Diner de gala colloques (RMEF...)		Journée	1-juin-12	50,00 €		dernière Mise à jour
8.5 - HEURES DE FORMATION PAYEE PAR LE CHU						(Sommaire)
Heure dispensée par un personnel secteur privé au sein du CFPPS		heure	1-déc-13	62,00 €		dernière Mise à jour

Guide de la Tarification du CHU de Bordeaux

[\(Sommaire\)](#)

9 MAIN D'OEUVRE

9.1 - PERSONNEL NON MEDICAL (coût moyen, charges comprises, hors frais de gestion de 4% applicable aux conventions)							(Sommaire)
LIBELLE	Lettre clé CHU	Unité	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Observations	
PERSONNEL ADMINISTRATIF							
Adjoint des cadres CN	Année		1-janv-20	46 798 €	1 575 h	Indice 415	
	Mois			3 900 €			
	Heure			29,71 €			
Adjoint administratif Pl 2cl - Echelle C2	Année		1-janv-20	39 891 €	1 575 h	Indice 364	
	Mois			3 324 €			
	Heure			25,33 €			
Adjoint administratif - Echelle C1	Année		1-janv-20	37 042 €	1 575 h	Indice 338	
	Mois			3 087 €			
	Heure			23,52 €			
Assistante médico administrative CN	Année		1-janv-20	45 544 €	1 575 h	Indice 415	
	Mois			3 795 €			
	Heure			28,92 €			
Attaché administration hospitalière	Année		1-janv-20	61 343 €	1 575 h	Indice 545	
	Mois			5 112 €			
	Heure			38,95 €			
Assistant médico administrative CN ARM - assistant de régulation médicale	Année		1-janv-20	50 447 €	1 547 h	Indice 415 + 20	
	Mois			4 204 €			
	Heure			32,61 €			
PERSONNEL SOIGNANT							
Cadre de santé paramédical Infirmier	Année		1-janv-20	64 730 €	1 575 h	Indice 561	
	Mois			5 394 €			
	Heure			41,10 €			
Cadre de santé paramédical IADE	Année		1-janv-20	68 332 €	1 575 h	Indice 561 + 41	
	Mois			5 694 €			
	Heure			43,39 €			
Cadre de santé paramédical IBODE / Puéricultrice	Année		1-janv-20	66 748 €	1 575 h	Indice 561 + 19	
	Mois			5 562 €			
	Heure			42,38 €			
Cadre de santé paramédical Rééducation / Médico-technique	Année		1-janv-20	64 062 €	1 575 h	Indice 561 + 13	
	Mois			5 339 €			
	Heure			40,67 €			
Sage-femme 2nd gré fc encad.	Année		1-janv-20	75 190 €	1 575 h	Indice 667	
	Mois			6 266 €			
	Heure			47,74 €			
Cadre supérieur de santé paramédical Infirmier	Année		1-janv-20	74 999 €	1 575 h	Indice 650	
	Mois			6 250 €			
	Heure			47,62 €			
Cadre supérieur de santé paramédical IADE	Année		1-janv-20	79 463 €	1 575 h	Indice 650 + 41	
	Mois			6 622 €			
	Heure			50,45 €			
Cadre supérieur de santé paramédical IBODE / Puéricultrice	Année		1-janv-20	77 958 €	1 575 h	Indice 650 + 19	
	Mois			6 497 €			
	Heure			49,50 €			
Cadre supérieur de santé paramédical Rééducation / Médico Technique	Année		1-janv-20	75 209 €	1 575 h	Indice 650 + 13	
	Mois			6 267 €			
	Heure			47,75 €			
Infirmière ISGS 1er grade	Année		1-janv-20	59 211 €	1 547 h	Indice 503	
	Mois			4 934 €			
	Heure			38,27 €			
ISGS 3ème grade - IADE	Année		1-janv-20	67 637 €	1 547 h	Indice 549	
	Mois			5 636 €			
	Heure			43,72 €			
ISGS 2ème grade - IBODE CN / Puéricultrice CN	Année		1-janv-20	61 583 €	1 547 h	Indice 521	
	Mois			5 132 €			
	Heure			39,81 €			
Sage-femme 1er grade	Année		1-janv-20	63 730 €	1 547 h	Indice 555	
	Mois			5 311 €			
	Heure			41,20 €			
Aide soignant CN - Auxiliaire de puériculture CN - C2	Année		1-janv-20	45 817 €	1 547 h	Indice 364	
	Mois			3 818 €			
	Heure			29,62 €			
ASHQ CS - C2	Année		1-janv-20	40 988 €	1 547 h	Indice 364	
	Mois			3 416 €			
	Heure			26,50 €			

PERSONNEL EDUCATIF						
Assistant socio-éducatif 1gd CN	Année	1-janv-20	49 076 €	1 575 h	Indice 448	
	Mois		4 090 €			
	Heure		31,16 €			
Cadre Socio-Educatif	Année	1-janv-20	61 766 €	1 575 h	Indice 549	
	Mois		5 147 €			
	Heure		39,22 €			
Educateur jeunes enfants 1e gd CN	Année	1-janv-20	47 168 €	1 575 h	Indice 448	
	Mois		3 931 €			
	Heure		29,95 €			
Psychologue	Année	1-janv-20	58 640 €	1 575 h	Indice 557	
	Mois		4 887 €			
	Heure		37,23 €			
PERSONNEL REEDUCATION						
Kinésithérapeute CN	Année	1-janv-20	54 961 €	1 575 h	Indice 475 + 13	
	Mois		4 580 €			
	Heure		34,90 €			
Psychomotricien Orthophoniste	Année	1-janv-20	54 614 €	1 575 h	Indice 472 + 13	
	Mois		4 551 €			
	Heure		34,68 €			
Orthoptiste Pédicure Podologue	Année	1-janv-20	47 324 €	1 575 h	Indice 409 + 13	
	Mois		3 944 €			
	Heure		30,05 €			
Diététicienne CN	Année	1-janv-20	47 324 €	1 575 h	Indice 409 + 13	
	Mois		3 944 €			
	Heure		30,05 €			
Ergothérapeute CN	Année	1-janv-20	57 759 €	1 575 h	Indice 503 + 13	
	Mois		4 813 €			
	Heure		36,67 €			
PERSONNEL MEDICO-TECHNIQUE						
Technicien de laboratoire CN Préparateur en Pharmacie CN	Année	1-janv-20	47 324 €	1 575 h	Indice 409 + 13	
	Mois		3 944 €			
	Heure		30,05 €			
Manipulateur radio CN	Année	1-janv-20	54 614 €	1 575 h	Indice 472 + 13	
	Mois		4 551 €			
	Heure		34,68 €			
PERSONNEL TECHNIQUE & OUVRIER						
Ingénieur hospitalier	Année	1-janv-20	77 519 €	1 575 h	Indice 540	
	Mois		6 460 €			
	Heure		49,22 €			
Ingénieur hospitalier principal	Année	1-janv-20	84 960 €	1 575 h	Indice 650	
	Mois		7 080 €			
	Heure		53,94 €			
Ingénieur en chef CE empl. Fonct.	Année	1-janv-20	105 649 €	1 575 h	Indice 792	
	Mois		8 804 €			
	Heure		67,08 €			
Technicien Supérieur Hospitalier 2 ^{ème} classe	Année	1-janv-20	58 072 €	1 575 h	Indice 452	
	Mois		4 839 €			
	Heure		36,87 €			
Technicien Supérieur Hospitalier 2ème classe (encadrant + 25 pts NBI)	Année	1-janv-20	61 283 €	1 575 h	Indice 452 + 25 <i>Encadrement 2 secteurs</i>	
	Mois		5 107 €			
	Heure		38,91 €			
Technicien Supérieur Hospitalier 2ème classe (+ 15 pts NBI)	Année	1-janv-20	59 999 €	1 575 h	Indice 452 + 15 <i>Encadrement au moins 5 personnes</i>	
	Mois		5 000 €			
	Heure		38,09 €			
Technicien Hospitalier	Année	1-janv-20	49 222 €	1 575 h	Indice 415	
	Mois		4 102 €			
	Heure		31,25 €			
Agent de maîtrise ppal - C3	Année	1-janv-20	45 048 €	1 575 h	Indice 415	
	Mois		3 754 €			
	Heure		28,60 €			
Ouvrier Professionnel Qualifié - C2	Année	1-janv-20	42 042 €	1 575 h	Indice 364	
	Mois		3 504 €			
	Heure		26,69 €			
Agent Entretien Qualifié - C1	Année	1-janv-20	37 471 €	1 575 h	Indice 334	
	Mois		3 123 €			
	Heure		23,79 €			
Conducteur ambulancier C2	Année	1-janv-20	41 474 €	1 575 h	Indice 364	
	Mois		3 456 €			
	Heure		26,33 €			
PERSONNEL DE RECHERCHE CLINIQUE contractuel avec part perte d'emploi						
GRILLE GR1 - Technicien ; Attaché recherche clinique	Année	1-janv-20	35 491 €	1 575 h	Indice 371	
	Mois		2 958 €			
	Heure		22,53 €			
GR2 - Technicien ; ARC coordinateur, Moniteur - Gestionnaire de Données Biomédicales	Année	1-janv-20	43 174 €	1 575 h	Indice 449	
	Mois		3 598 €			
	Heure		27,41 €			
GR3 - Ingénieur d'Etudes	Année	1-janv-20	50 247 €	1 575 h	Indice 521	
	Mois		4 187 €			
	Heure		31,90 €			
GR4 - BioStatisticien, Chef de Projet de RC, Coordinateur Etudes Cliniques, Ingénieur RC	Année	1-janv-20	53 771 €	1 575 h	Indice 557	
	Mois		4 481 €			
	Heure		34,14 €			
GR5 - IRC : Chef de projet structure ou projet	Année	1-janv-20	70 997 €	1 575 h	Indice 734	
	Mois		5 916 €			
	Heure		45,08 €			

9.2 - PERSONNEL MEDICAL				(Sommaire)		
(hors frais de gestion de 4% applicable aux conventions)				TARIF ANNUEL (ou unitaire)	TARIF MENSUEL	(Charges incluses)
Praticiens hospitalo-universitaires titulaires						
PU-PH		Année	69 200,00 €	5 766,67 €		
MCU-PH Temps Plein		Année	53 500,00 €	4 458,33 €		
MCU-PH Temps Partiel		Année	18 400,00 €	1 533,33 €		
Praticiens hospitalo-universitaires temporaires et non titulaires						
PHU		Année	56 000,00 €	4 666,67 €		
CCA-AHU		Année	44 000,00 €	3 666,67 €		
AHU Odontologie		Année	44 700,00 €	3 725,00 €		
AHU Odontologie Temps Partiel		Année	10 300,00 €	858,33 €		
Praticiens hospitaliers						
PH Temps plein		Année	122 400,00 €	10 200,00 €		
PH Temps partiel 40%		Année	45 800,00 €	3 816,67 €		
PH Temps partiel 50%		Année	57 250,00 €	4 770,83 €		
PH Temps partiel 60%		Année	68 700,00 €	5 725,00 €		
Praticiens sous contrat						
Praticien contractuel Temps plein		Année	95 810,00 €	7 984,17 €		
Assistant Spécialiste temps plein		Année	69 600,00 €	5 800,00 €		
1/2 journée hebdomadaire d'un praticien attaché		1/2 journée	6 860,00 €	571,67 €		
Juniors (internes ou étudiants hospitaliers)						
Interne		Année	41 400,00 €	3 450,00 €		
DR Junior		Année	49 800,00 €	4 150,00 €		
F.F.I.		Année	39 600,00 €	3 300,00 €		
Etudiant hospitalier		Année	5 600,00 €	466,67 €		
9.3 - PERMANENCE DES SOINS (coût charges patronales incluses)				(Sommaire)		
Gardes						
Gardes effectuées par les praticiens hospitaliers dans le cadre des obligations de service hebdomadaires		1 garde	388,34 €			
Gardes effectuées par les praticiens hospitalo-universitaires dans le cadre des obligations de service hebdomadaires		1 garde	695,48 €			
Coût moyen d'une ligne de garde						
450 plages de garde assurées à égalité par des praticiens H et HU		1 ligne / an	235 125,00 €			
78 plages de garde w/e jour assurées à égalité par des praticiens H et HU		1 ligne/an	40 755,00 €			
Astreintes						
Il existe au CHU de Bordeaux 11 tarifs de rémunération des astreintes (forfaitisation), définis selon le degré d'activité requis pendant l'astreinte, indépendamment du statut de celui qui l'assure.						
Indemnités de temps additionnel						
Gardes effectuées par les praticiens hospitaliers au-delà des obligations de service hebdomadaires		1 plage TA	466,00 €			
Greffes						
Indemnités pour greffes effectuées par des universitaires		1 greffe	695,48 €			
Indemnités pour greffes effectuées par des hospitaliers		1 greffe	388,34 €			
Indemnités pour greffes effectuées par des internes		1 greffe	190,79 €			

Guide de la Tarification du CHU de Bordeaux

[\(Sommaire\)](#)

10 PRESTATIONS DE SERVICES ET LOGISTIQUES

LIBELLE	Lettre clé CHU	Unité	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Observations
10.1 - PRESTATIONS DE SERVICE						
PRESTATIONS DE REPROGRAPHIE						
				P.U.H.T.		
Impression noir A4 recto seul						
de 0 à 250		la page	1-avr-18	0,035 €	Décision n° 2020/032/FIN	NB : 1 A4 recto/verso = 2 x A4 1 A3 recto = 2 x A4 1 A3 recto /verso = 4 x A4
de 251 à 500		la page	1-avr-18	0,030 €	Décision n° 2020/032/FIN	
de 501 à 1 000		la page	1-avr-18	0,025 €	Décision n° 2020/032/FIN	
de 1 001 à 2 000		la page	1-avr-18	0,020 €	Décision n° 2020/032/FIN	
de 2 001 à 5 000		la page	1-avr-18	0,015 €	Décision n° 2020/032/FIN	
au-delà de 5 000		la page	1-avr-18	0,010 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Impression couleur A4 recto seul						
de 0 à 250		la page	1-avr-18	0,200 €	Décision n° 2020/032/FIN	
de 251 à 500		la page	1-avr-18	0,180 €	Décision n° 2020/032/FIN	
de 501 à 750		la page	1-avr-18	0,160 €	Décision n° 2020/032/FIN	
de 751 à 1 000		la page	1-avr-18	0,140 €	Décision n° 2020/032/FIN	
de 1 001 à 2 000		la page	1-avr-18	0,120 €	Décision n° 2020/032/FIN	
au-delà de 2 000		la page	1-avr-18	0,100 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Tarifs des supports						
Papier Blanc A4 / 80 gr		la feuille	1-janv-20	0,0056 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Papier Blanc A4 / 100 gr		la feuille	1-janv-20	0,020 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Papier Blanc A4 / 120 gr		la feuille	1-janv-20	0,025 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Papier Blanc A4 / 160 gr		la feuille	1-janv-20	0,034 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Papier Blanc A4 / 200 gr		la feuille	1-janv-20	0,046 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Papier Blanc A4 / 250 gr		la feuille	1-janv-20	0,059 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Papier Couleur A4 / 80 gr		la feuille	1-janv-20	0,020 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Papier Couleur A4 / 160 gr		la feuille	1-janv-20	0,026 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Papier Blanc A3 / 80 gr		la feuille	1-janv-20	0,012 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Papier Blanc A3 / 100 gr		la feuille	1-janv-20	0,041 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Papier Blanc A3 / 120 gr		la feuille	1-janv-20	0,050 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Papier Blanc A3 / 160 gr		la feuille	1-janv-20	0,068 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Papier Blanc A3 / 200 gr		la feuille	1-janv-20	0,093 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Papier Blanc A3 / 250 gr		la feuille	1-janv-20	0,150 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Papier Couleur A3 / 80 gr		la feuille	1-janv-20	0,040 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Papier Couleur A3 / 160 gr		la feuille	1-janv-20	0,048 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Tarifs des supports spéciaux						
Jeu d'intercalaires 6 onglets blanc		le jeu	1-janv-20	1,78 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Jeu d'intercalaires 8 onglets couleur		le jeu	1-janv-20	2,30 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Jeu d'intercalaires 12 onglets blanc		le jeu	1-janv-20	3,31 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Polyester A4 300 gr		l'unité	1-janv-20	1,09 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Polyester A3 300 gr		l'unité	1-janv-20	2,16 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Papier autocopiant A4 cb.cf.cfb		l'unité	1-janv-20	0,050 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Papier autocopiant A3 cb.cf.cfb		l'unité	1-janv-20	0,070 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Planche étiquettes autocollantes de 24 poses		la planche	1-janv-20	0,12 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Planche étiquettes autocollantes de 12 poses		la planche	1-janv-20	0,12 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Planche étiquettes autocollantes de 8 poses		la planche	1-janv-20	0,12 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Planche étiquettes autocollantes de 4 poses		la planche	1-janv-20	0,12 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Enveloppe C4 (229x334mm)		l'enveloppe	1-janv-20	0,16 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Enveloppe C5 (162x229mm)		l'enveloppe	1-janv-20	0,120 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Enveloppe DL (114x229mm)		l'enveloppe	1-janv-20	0,050 €	Décision n° 2020/032/FIN	

10 PRESTATIONS DE SERVICES ET LOGISTIQUES

LIBELLE	Lettre clé CHU	Unité	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Observations
Tarifs des finitions						
Couverture transparente dos carré collé		l'unité	1-avr-18	0,84 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Collage bandeau		l'unité	1-avr-18	0,25 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Agrafage un point ou deux points		l'unité	1-avr-18	0,010 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Perforation trous		l'unité	1-avr-18	0,10 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Plastification A4		l'unité	1-avr-18	0,51 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Plastification A3		l'unité	1-avr-18	1,00 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Reliures métal A4 diamètre 4,6		l'unité	1-avr-18	0,20 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Reliures métal A4 diamètre 8		l'unité	1-avr-18	0,20 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Reliures métal A4 diamètre 9,5		l'unité	1-avr-18	0,20 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Reliures métal A4 diamètre 12,7		l'unité	1-avr-18	0,34 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Reliures métal A4 diamètre 14,3		l'unité	1-avr-18	0,34 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Tarifs des autres prestations						
Poster format 60x90 cm papier photo semi-brillant 210 gr		l'unité	1-avr-18	38,00 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Poster format 60x90 cm papier mat 180 gr		l'unité	1-avr-18	25,00 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Tarifs PAO						
Réalisation de maquette (avec fourniture des textes et des photos libre de droit)		l'heure	1-avr-18	30,92 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Modification de documents inférieure à 10 mn		la modification	1-avr-18	5,00 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Modification de documents inférieure à 20 mn		la modification	1-avr-18	10,00 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Modification de documents inférieure à 30 mn		la modification	1-avr-18	15,00 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Modification de documents au-delà de 30 mn		l'heure	1-avr-18	30,92 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Tarifs mise sous pli						
Impression + enveloppe format DL + mise sous pli		l'unité	1-janv-20	0,3340 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Temps agent		l'heure	1-avr-18	30,92 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Tarifs des livraisons - Département Gironde						
0 à 500 gr		la prestation	1-avr-18	10,82 €	Décision n° 2020/032/FIN	
500 gr à 1 Kg		la prestation	1-avr-18	11,04 €	Décision n° 2020/032/FIN	
1 à 4 Kg		la prestation	1-avr-18	11,47 €	Décision n° 2020/032/FIN	
4 à 5 Kg		la prestation	1-avr-18	11,84 €	Décision n° 2020/032/FIN	
5 à 10 Kg		la prestation	1-avr-18	12,30 €	Décision n° 2020/032/FIN	
10 à 20 Kg		la prestation	1-avr-18	12,88 €	Décision n° 2020/032/FIN	
20 à 30 Kg		la prestation	1-avr-18	13,54 €	Décision n° 2020/032/FIN	
30 à 40 Kg		la prestation	1-avr-18	14,21 €	Décision n° 2020/032/FIN	
40 à 50 Kg		la prestation	1-avr-18	14,90 €	Décision n° 2020/032/FIN	
50 à 60 Kg		la prestation	1-avr-18	16,39 €	Décision n° 2020/032/FIN	
60 à 70 Kg		la prestation	1-avr-18	18,05 €	Décision n° 2020/032/FIN	
70 à 80 Kg		la prestation	1-avr-18	19,85 €	Décision n° 2020/032/FIN	
80 à 90 Kg		la prestation	1-avr-18	21,84 €	Décision n° 2020/032/FIN	
90 à 100 Kg		la prestation	1-avr-18	24,01 €	Décision n° 2020/032/FIN	
au-delà de 100 Kg		la prestation	1-avr-18	sur devis	Décision n° 2020/032/FIN	
PRESTATIONS INFORMATIQUES						
GRH						
Infogérance PH7		Dossier agent / mois	1-janv-17	3,47 €	Décision n° 2020/032/FIN	Tarif H.T. 2,89 €
Infogérance Cpage / RH PH7		Dossier agent / mois	1-janv-17	5,23 €	Décision n° 2020/032/FIN	Tarif H.T. 4,36 €
GMF						
Infogérance CASH		Dossiers pondérés	1-janv-17	3,14 €	Décision n° 2020/032/FIN	Tarif H.T. 2,62 €
RESEAU						
Hébergement du site internet		Montant du Budget mensuel	1-janv-17	136,64 €	Décision n° 2020/032/FIN	Tarif H.T. 113,87 €
JOURNEES						
Technicien		Journée hors frais de déplacement	1-janv-17	462,60 €	Décision n° 2020/032/FIN	Hors frais de déplacement Tarif H.T. 385,50 €
Ingénieur ou analyste		Journée hors frais de déplacement	1-janv-17	550,69 €	Décision n° 2020/032/FIN	Hors frais de déplacement Tarif H.T. 458,91 €
Responsable projet ou consultant		Journée hors frais de déplacement	1-janv-17	770,26 €	Décision n° 2020/032/FIN	Hors frais de déplacement Tarif H.T. 641,88 €
TELEPHONIE (VISIO CONFERENCE)						
Heure		Heure	1-janv-17	51,00 €	Décision n° 2020/032/FIN	Tarif H.T. 42,50 €
Demi-Journée		1/2 journée	1-janv-17	115,00 €	Décision n° 2020/032/FIN	Tarif H.T. 95,83 €
Journée		Journée	1-janv-17	210,00 €	Décision n° 2020/032/FIN	Tarif H.T. 175,00 €

10 PRESTATIONS DE SERVICES ET LOGISTIQUES

LIBELLE	Lettre clé CHU	Unité	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Observations
MEDECINE PREVENTIVE PATHOLOGIES PROFESSIONNELLES						
Visite médicale Université Bordeaux 2, 3 et 4	MTU	Dossier	1-janv-08	75,00 €	Convention	Avenant 4 du 18/03/05
Visite médicale INSERM, agence biomédecine	MTI	Dossier	1-janv-08	50,00 €	Convention	
Visite médicale DRASS, ARH	MTX	Dossier	1-janv-08	45,73 €	Convention	
Forfait dossier CRAMA	FRD	Dossier	1-janv-08	58,00 €	Convention	
10.2 - TRANSMISSION DE DOSSIERS MEDICAUX						(Sommaire)
Coût copie, par page format A4, en impression noir et blanc	CDM	copie	1-juin-15	0,18 €	Arrêté du 1er octobre 2001	
Coût copie, par page format A4, couleur	CDM	Copie	1-juin-15	0,31 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Frais d'envoi des copies :			1-juin-15			
Poids jusqu'à 20g	CDM		1-janv-20	5,08 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Poids jusqu'à 50g	CDM		1-janv-20	5,53 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Poids jusqu'à 100g	CDM		1-janv-20	6,14 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Poids jusqu'à 250g	CDM		1-janv-20	7,22 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Poids jusqu'à 500g	CDM		1-janv-20	8,23 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Poids jusqu'à 1000g	CDM		1-janv-20	9,38 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Poids jusqu'à 2000g	CDM		1-janv-20	10,82 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Poids jusqu'à 3000g	CDM		1-janv-20	11,94 €	Décision n° 2020/032/FIN	
> à 3000g	CDM		1-juin-15	au réel	Décision n° 2020/032/FIN	
CD Rom	CDM	unité	1-juin-15	2,75 €	Arrêté du 1er octobre 2001	
Films radio	CDM	unité	1-juin-15	2,89 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Contre type scanner et IRM		Unité	1-mars-12	11,63 €	Décision n° 2020/032/FIN	Pour promoteur essais clinique
10.3 - DIVERSES FACTURATIONS						(Sommaire)
Perte du matériel fourni dans le cadre de la mise à disposition de vélos électriques :						
Carte d'accès au parking silo du GH Pellegrin			1-nov-14	17,00 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Casque			1-nov-14	15,00 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Gilet de sécurité			1-nov-14	5,00 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Poncho coupe-vent			1-nov-14	7,50 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Frais de déplacement (indemnité basée sur le barème kilométrique du ministère des finances publiques 6 CV)		km	1-janv-16	0,568 €		barème ministère des finances
Frais d'envoi (médicaments, nutriments etc) jusqu'à 5kg	FEM	Envoi	1-sept-12	15,00 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Frais d'envoi (médicaments, nutriments etc) colis entre 5 et 15 kg	FEM	Envoi	1-sept-12	21,00 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Frais d'envoi médicaments à +5°C par transporteur Bordeaux Métropole	FEM	Envoi	1-juil-17	36,00 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Frais d'envoi médicaments à +5°C par transporteur hors Bordeaux Métropole	FEM	Envoi	1-juil-17	120,00 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Frais d'envoi nutriments par transporteur	FEM	Envoi	1-janv-13	au réel	Décision n° 2020/032/FIN	
CUSTODIOL - Produit de conservation transport d'organe		Litre	1-janv-16	112,44 €	Décision n° 2020/032/FIN	en sus du transport
IGL - Produit de conservation transport d'organe		Litre	1-sept-17	183,60 €	Décision n° 2020/032/FIN	en sus du transport
VITAL PACK		Unité	1-juil-18	407,00 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Carte self (blanche)	PCM	Unité	1-sept-12	8,50 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Carte self et parking (bleue)	PCM	Unité	1-sept-12	17,00 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Carte parking GH Saint-André	PCM	Unité	1-janv-16	60,00 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Tenue étudiant en cas de non-restitution		Tenue	1-mars-12	16,80 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Vente de ferraille		kg	1-mars-12	26,50 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Vente platin		Tonne	1-août-13	suivant le cour du mois	Décision n° 2020/032/FIN	
Vente de linge blanc réformé		kg	1-mars-12	0,34 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Vente de linge bleu réformé		kg	1-mars-12	0,07 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Vente de clichés radio à visée de destruction		kg	1-mars-12	0,80 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Produit argentifère		kg	1-mars-12	62,00 €	Décision n° 2020/032/FIN	
Adhésion à un groupement de commande		Adhésion	1-mars-12	570,00 €	Décision n° 2020/032/FIN	

[\(Sommaire\)](#)

11 LOCATIONS IMMOBILIERES

LIBELLE	Lettre clé CHU	Unité	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Observations
11.1 - MISE A DISPOSITION DE LOCAUX (Sommaire)						
Indemnité d'occupation de locaux à usage de bureaux par m²		Année par m²	1-janv-17	188,86 €	Selon convention	Revalorisée selon indice référence des loyers 2ème trimestre (n° INSEE 001515333)
Indemnité d'occupation de locaux à usage de laboratoires (L1) par m²		Année par m²	1-janv-17	202,08 €	Selon convention	
Indemnité d'occupation de locaux à usage de laboratoires (L2) par m²		Année par m²	1-janv-17	188,86 €	Selon convention	
Location journalière de studios et chambres pour 1 personne		Nuit	1-janv-17	17,65 €	dernière Mise à jour	Revalorisée ONDAM
Majoration pour 2e nuit		Nuit	1-janv-17	7,19 €	dernière Mise à jour	Revalorisée ONDAM
Location hebdomadaire de studios et chambres pour 1 personne		Semaine	1-janv-17	49,13 €	dernière Mise à jour	Revalorisée ONDAM
Location mensuelle de studios et chambres pour 1 personne		Mois	1-janv-17	137,47 €	dernière Mise à jour	Revalorisée ONDAM
Location mensuelle de logements (hors studios et chambres)		Mois par m²	1-janv-17	5,85 €	dernière Mise à jour	
11.2 - MISE A DISPOSITION BATIMENTS POUR TOURNAGE CINEMATOGRAPHIQUE (Sommaire)						
Film de long métrage - bâtiment exceptionnel ou historique					dernière Mise à jour	
Journée		Journée	1-avr-18	4 000,00 €	dernière Mise à jour	Revalorisée selon indice référence des loyers 2ème trimestre (n° INSEE 001515333)
demi-journée		1/2 Journée	1-avr-18	2 800,00 €	dernière Mise à jour	
Film de long métrage - bâtiment ordinaire					dernière Mise à jour	Revalorisée ONDAM
Journée		Journée	1-sept-19	2 050,00 €	dernière Mise à jour	Revalorisée ONDAM
demi-journée		1/2 Journée	1-sept-19	1 435,00 €	dernière Mise à jour	Revalorisée ONDAM
Film de court métrage, téléfilm ou série TV - bâtiment exceptionnel ou historique					dernière Mise à jour	Revalorisée ONDAM
Journée		Journée	1-sept-19	3 075,00 €	dernière Mise à jour	Revalorisée ONDAM
demi-journée		1/2 Journée	1-sept-19	1 742,50 €	dernière Mise à jour	Revalorisée ONDAM
Film de court métrage, téléfilm ou série TV - bâtiment ordinaire					dernière Mise à jour	Revalorisée ONDAM
Journée		Journée	1-sept-19	1 537,50 €	dernière Mise à jour	Revalorisée ONDAM
demi-journée		1/2 Journée	1-sept-19	922,50 €	dernière Mise à jour	Revalorisée ONDAM
11.3 - DOMICILIATION DES ASSOCIATIONS (Sommaire)						
Forfait Domiciliation seule		Année	1-août-16	653,59 €	dernière Mise à jour	Revalorisé ONDAM
Forfait Domiciliation + fournitures		Année	1-août-16	1 139,74 €	dernière Mise à jour	Revalorisé ONDAM
11.4 - LOCATIONS D'ESPACES DU CHU (Sommaire)						
Formulaires de demande de réservation d'espaces du CHU de Bordeaux à signer par le demandeur						
<input type="checkbox"/> Organisme de droit privé (laboratoires médicaux, écoles extérieures au CH...) <input type="checkbox"/> Organisme de droit public <input type="checkbox"/> Structures de coopération au sein de laquelle le CHU est partie prenante <input type="checkbox"/> Associations à but non lucratif œuvrant dans l'objet du CHU (associations domiciliées au CHU, associations d'étudiants du CHU...)						
	Capacité offerte	CRP/ CRA	Tarif plein TTC	Demi-tarif TTC	Tarif de base TTC	
IMS Xavier Arnozan						
Grand Amphi	300	H	1 000 €	500 €	80 €	
Amphi école X0	200	C	870 €	435 €	80 €	
Salle 1	200	C	600 €	300 €	80 €	
Salle 10	200	C	600 €	300 €	80 €	
Salle 80	50 à 100 places	C	250 €	125 €	60 €	
Salles < 50 places	<50	C	150 €	75 €	60 €	
Hall moitié		H	1 000 €	500 €	80 €	
Hall complet		H	2 000 €	1 000 €	80 €	
Forfait emplacement d'exposition		H	350 €	175 €	60 €	
Forfait projectionniste IMS XA		H	170 €	170 €	170 €	
Forfait week end et soirée projectionniste IMS XA		C	45 €	45 €	45 €	

11 LOCATIONS IMMOBILIERES

LIBELLE	Lettre clé CHU	Unité	Dernière mise à jour	Tarifs (€)	Base	Observations
IMS PELLEGRIN						
Amphithéâtre	315	C	1 000 €	500 €	80 €	
Forfait emplacement d'exposition		H	350 €	175 €	60 €	
Salle verte	50 à 100 places	C	250 €	125 €	60 €	
Salles < 50 places	<50	C	150 €	75 €	60 €	
Hall moitié		H	1 000 €	500 €	80 €	
Hall complet		H	2 000 €	1 000 €	80 €	
PELLEGRIN						
Salle direction	50 à 100 places	H	250 €	125 €	60 €	
PELLEGRIN -Ecole de sages-femmes						
Amphithéâtre	90 places	C	250 €	125 €	60 €	
Salles de cours n°1 ou n°2	35 places	C	150 €	75 €	60 €	
SAINT ANDRE						
Salle VITAL CARLES	de 50 à 100 places	H	250 €	125 €	80 €	
Salles < 50 places salles A2, A3, Saint Marc rdc et 1er	<50	H	150 €	75 €	60 €	
Salles de visio-conférence						
Heure de visio-conférence		H	51 €	51 €	51 €	
Demi-journée de visio-conférence		H	115 €	115 €	115 €	
journée de visio-conférence		H	210 €	210 €	210 €	

[\(Sommaire\)](#)

12 PRESTATIONS DE RESTAURATION ET D'HOTELLERIE

LIBELLE	Lettre clé NGAP	Unité	Dernière mise à jour	Tarifs TTC (€)	Base	Observations
12.1 - PRESTATIONS AUX ACCOMPAGNANTS (Sommaire)						
Repas accompagnant		Repas	1-mars-19	11,15 €	dernière Mise à jour	Tarif H.T. 10,14 €
Petit déjeuner accompagnant		Petit déj.	1-mars-19	2,86 €	dernière Mise à jour	Tarif H.T. 2,6 €
Nuit accompagnant		Nuit	1-mars-19	8,63 €	dernière Mise à jour	Tarif H.T. 7,85 €
12.2 - RESTAURATION DU PERSONNEL (Sommaire)						
Forfaits obligatoires d'accès au self						
Offre froide, forfait minimum d'accès au self (2 HO ou salade+1 fromage/laitage ou 1fruit+1pain)			1-avr-21	2,48 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 2,25 €
Offre froide, forfait minimum d'accès au self (1 HO ou salade + 3 fromages/laitages ou 3 fruits + 1 pain)			1-avr-21	2,48 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 2,25 €
Repas complet (5 éléments dont un plat unique + 1 pain)		repas	1-mars-19	5,28 €	dernière Mise à jour	Tarif H.T. 4,8 €
Offre plat unique (viande/légumes : chaud, froid ou végétarien)		unité	1-janv-21	2,96 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 2,69 €
Droit d'entrée (plateau, vaisselle, couverts, serviette) pour les agents qui apportent leur repas.			1-janv-21	0,94 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 0,85 €
Tarifs en supplément des forfaits obligatoires pour 1 portion						
Hors d'œuvre		unité	1-avr-21	0,89 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 0,81 €
Salade		unité	1-avr-21	0,89 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 0,81 €
Légume en accompagnement		unité	1-avr-21	0,97 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 0,88 €
Assiette de légumes (3)		unité	1-avr-21	2,96 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 2,69 €
Viande ou poisson		unité	1-avr-21	1,99 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 1,81 €
Pizza		unité	1-avr-21	4,05 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 3,68 €
Grillade, roti de bœuf, sans accompagnement		unité	1-avr-21	2,83 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 2,57 €
Dessert (fruit, produit lacté, fromage)		unité	1-juil-17	0,40 €	dernière Mise à jour	Tarif H.T. 0,36 €
Dessert bar		unité	1-avr-21	0,89 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 0,81 €
Boisson		unité	1-avr-21	0,71 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 0,65 €
Café		unité	1-avr-21	0,58 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 0,53 €
Pâtisserie		unité	1-avr-21	0,67 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 0,61 €
Pain		unité	1-juil-17	0,10 €	dernière Mise à jour	Tarif H.T. 0,09 €
SNACKING						
Formule express		unité	1-avr-21	2,75 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 2,5 €
Formule tradition		unité	1-avr-21	3,46 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 3,15 €
Formule Gourmande		unité	1-avr-21	4,59 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 4,17 €
Menu 1 Distribution automatique (2 HO + 1 laitage ou 1 fruit + pain)		unité	1-avr-21	2,48 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 2,25 €
Menu 2 Distribution automatique (1 sandwich +1 chips + 1 dessert)		unité	1-avr-21	2,73 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 2,48 €
Menu 3 Distribution automatique (1 plat unique + 1 pain)		unité	1-avr-21	2,96 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 2,69 €
Menu 4 Distribution automatique (1 sandwich + 1 chips)		unité	1-avr-21	2,48 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 2,25 €
Menu 5 Distribution automatique (1 sandwich + 1 chips + 1 pâtisserie)		unité	1-avr-21	2,96 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 2,69 €
Menu 6 Distribution automatique (pasta box)		unité	1-avr-21	2,96 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 2,69 €
Menu 7 Distribution automatique (pasta box + dessert)		unité	1-avr-21	3,36 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 3,05 €
Menu 8 Distribution automatique (1 plat unique + 1 laitage + 1 pain)		unité	1-avr-21	3,36 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 3,05 €
INTERNES						
Association des internes : repas complet		Unité	1-mars-19	5,28 €	dernière Mise à jour	Tarif H.T. 4,8 €
Association des internes : repas interne hors CHU		Unité	1-mars-19	5,28 €	dernière Mise à jour	Tarif H.T. 4,8 €
Association des internes : repas visiteurs et invité		Unité	1-mars-19	11,15 €	dernière Mise à jour	Tarif H.T. 10,14 €
17.3 - PERSONNES EXTERIEURES AU CHU (Sommaire)						
Repas pris au self par des personnes exterieures au CHU autres qu'accompagnants, formateurs et congressistes		Repas	1-mars-19	11,15 €	dernière Mise à jour	Tarif H.T. 10,14 €
Repas amélioré pris au self par des personnes extérieures au CHU en congrès ou en formation		Repas	1-avr-21	24,27 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 22,06 €
Repas de réception (vin non compris)		Repas	1-avr-21	37,06 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 33,69 €
Pause ordinaire		Pers.	1-avr-21	2,93 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 2,66 €
Café + jus de fruit (par personne)		Pers.	1-avr-21	3,49 €	Décision n° 2021/004/FIN	Tarif H.T. 3,17 €
Vin		Pers.	1-juil-17		dernière Mise à jour	Facturé au coût d'achat + 15 % (soumis à TVA)

DDTM DE LA GIRONDE

33-2021-12-20-00006

Arrêté du 20 décembre 2021 portant fixation du
prix annuel des vins devant servir de base au
calcul des fermages dans le département de la
Gironde pour la campagne 2020-2021

**ARRÊTÉ DU 20 DEC. 2021 PORTANT FIXATION DU PRIX ANNUEL DES VINS
DEVANT SERVIR DE BASE AU CALCUL DES FERMAGES
DANS LE DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE POUR
LA CAMPAGNE 2020 – 2021
Récolte 2020 (du 1^{er} Novembre 2020 au 31 Octobre 2021)
et DU LOYER ANNUEL DES TERRES PORTANT DES CULTURES PÉRENNES ARBORICOLES**

La Préfète de la Gironde

VU l'article L. 411 – 11 du Code Rural,

VU la loi n° 95-2 du 2 janvier 1995 relative au prix des fermages,

VU l'Arrêté Préfectoral du 15 décembre 2020 fixant les modalités de calcul du prix des baux à ferme en GIRONDE,

VU l'arrêté Préfectoral du 18 Décembre 2017 concernant la modification du coefficient applicable à l'appellation PESSAC LEOGNAN,

VU l'avis émis et les propositions de la Commission des Baux Ruraux qui s'est tenue à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde, le 9 décembre 2021,

SUR proposition du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer.

ARRÊTE

ARTICLE PREMIER – le prix des vins est fixé par appellation d'origine contrôlée de la façon suivante :

VINS BLANCS EN EUROS

LIQUOREUX

	TONNEAU 900 L	Hectolitre
BORDEAUX SUPÉRIEURS	1 045,00	116,00
COTES DE BORDEAUX-SAINT MACAIRE	1 045,00	116,00
1 ^{ère} COTES DE BORDEAUX	1 281,50	142,50
GRAVES SUPÉRIEURS	1 775,50	197,50
CADILLAC	1 281,50	142,50
CERONS	1 775,50	197,50
LOUPIAC	2 247,50	250,00
SAINTE CROIX DU MONT	2 076,50	231,00
BARSAC	4 841,00	538,00
SAUTERNES	4 841,00	538,00

Cité administrative
2 rue Jules Ferry – BP 90 33090 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 93 30 33

SECS

	TONNEAU 900 L	Hectolitre
BORDEAUX	1 045,00	116,00
COTES DE BOURG	1 045,00	116,00
COTES DE BORDEAUX	1 045,00	116,00
ENTRE DEUX MERS	1 058,00	117,50
ENTRE DEUX MERS HAUT BENAUGE	1 045,00	116,00
GRAVES DE VAYRES	1 045,00	116,00
GRAVES	1 723,00	191,50
PESSAC LEOGNAN	4 135,00	459,50
VINS Sans Indication Géographique	686,00	76,00
IGP vin de pays Atlantique	945,00	105,00

VINS ROUGES ET ROSES EN EUROS**BORDEAUX**

	TONNEAU 900 L	Hectolitre
BORDEAUX	876,50	97,50
BORDEAUX ROSE	1 069,00	119,00
CLAIRET	1 160,00	129,00
BORDEAUX SUPÉRIEUR	1 069,00	119,00
GRAVES DE VAYRES	1 274,00	141,50

GROUPE COTES

	TONNEAU 900 L	Hectolitre
COTES DE BORDEAUX	1 153,00	128,00
COTES DE BOURG	1 171,50	130,00

MÉDOC

	TONNEAU 900 L	Hectolitre
MÉDOC	1 363,50	151,50
HAUT MÉDOC	1 510,00	168,00
LISTRAC	1 767,00	196,50
MOULIS	1 767,00	196,50
SAINT ESTEPHE	5 151,00	572,50
MARGAUX	8 113,00	901,50
SAINT JULIEN	8 612,00	957,00
PAULLAC	9 276,00	1 031,00

GRAVES

	TONNEAU 900 L	Hectolitre
GRAVES	1 789,00	199,00
PESSAC LEOGNAN	4 293,50	477,00

SAINT EMILION – POMEROL- FRONSAC

	TONNEAU 900 L	Hectolitre
LUSSAC	2 364,00	262,50
PUISSEGUIN	2 544,00	282,50
MONTAGNE	2 581,00	287,00
SAINT GEORGES	2 581,00	287,00
SAINT EMILION	3 914,00	435,00
LALANDE DE POMEROL	4 106,00	456,00
POMEROL	8 111,00	901,00
FRONSAC	1 483,00	165,00
CANON FRONSAC	1 928,00	214,00
VINS Sans Indication Géographique	586,50	65,00
IGP vin de pays Atlantique	752,50	83,50

Cité administrative
2 rue Jules Ferry – BP 90 33090 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 93 30 33

Frais de mise en bouteille : 0,95 € H.T./bouteille (ou 1,10 € TTC/bouteille)

ARTICLE 2 : - Le loyer annuel en monnaie à l'hectare, des terres portant des cultures pérennes arboricoles est fixé comme suit :

VERGERS de Pruniers

Catégorie	Maxima	Minima
	Euros	Euros
1 ^{ère} Catégorie	498,00	415,00
2 ^{ème} Catégorie	415,00	332,00
3 ^{ème} Catégorie	332,00	166,00

Valeur 2020 = 1,66 € / kg (calibre 66)

VERGERS de Pommiers

Catégorie	Maxima	Minima
	Euros	Euros
1 ^{ère} Catégorie	909,29	541,31
2 ^{ème} Catégorie	541,31	381,89

**Indice IP/AP: 134,58
variation : +14,93 %**

ARTICLE 4 : - Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, MM les Sous-Préfets de la Gironde, le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Bordeaux, le **20 DEC. 2021**

La Préfète,

Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire Général

Christophe NOEL du PAYRAT

Cité administrative
2 rue Jules Ferry – BP 90 33090 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 93 30 33

www.gironde.gouv.fr

3 / 4

COMMUNIQUE

PRIX ANNUEL DES VINS DEVANT SERVIR DE BASE AU CALCUL DES FERMAGES

Arrêté portant fixation du prix annuel des vins devant servir de base au calcul des fermages dans le Département de la Gironde pour la campagne 2020-2021 (récolte 2020)

Toute personne intéressée par le texte peut en être destinataire :

- soit en envoyant une enveloppe timbrée avec mention de son adresse à :

D.D.T.M. – S.A.F.D.R.

Cité Administrative

B.P 90

33090 BORDEAUX CEDEX

- soit en adressant un mail à :

ddtm-aides-sea@gironde.gouv.fr

DRFIP NOUVELLE-AQUITAINE

33-2022-01-12-00017

Arrêté portant délégation de signature du
Directeur régional des Finances publiques de
Nouvelle-Aquitaine et de Gironde en matière de
ventes mobilières, à compter du 12 janvier 2022

Arrêté portant délégation de signature

L'Administrateur général des Finances publiques, Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde par intérim,

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article R* 260 A-1 ;

Vu la décision du Directeur général des Finances Publiques du 7 novembre 2011 ;

Arrête :

Article 1^{er} . –

Délégation de signature est accordée à compter du 10 janvier 2022 à :

- M. Angel GONZALEZ, Administrateur des Finances publiques, Directeur du pôle gestion fiscale, par intérim ;
- Mme Valérie ESTORT, Administratrice des Finances publiques adjointe, responsable de la division Fiscalité des Professionnels et du recouvrement ;
- Mme Valérie VERDOUX, Administratrice des Finances publiques adjointe, responsable de la division Fiscalité des Particuliers ;

en vue d'autoriser la vente des biens meubles saisis.

Article 2 . –

Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs du département de la Gironde.

À Bordeaux, le 12 janvier 2022

L'Administrateur général des Finances publiques,
Directeur régional des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde
par intérim,



Roland CABANEL

DRFIP NOUVELLE-AQUITAINE

33-2022-01-12-00014

Arrêté portant délégation de signature du
Directeur régional des Finances publiques de
Nouvelle-Aquitaine et de Gironde par intérim, en
matière d'évaluation domaniale à compter du 12
janvier 2022

**Direction générale des Finances publiques
Direction régionale des Finances publiques de
Nouvelle-Aquitaine et de Gironde**
24 rue François de Sourdis -BP 908
33000 BORDEAUX

Arrêté portant délégation de signature en matière d'évaluation domaniale

L'administrateur général des Finances publiques, Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde par intérim,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles D. 1212-25, D. 2312-8, D. 3221-4, D. 3221-16, D. 3222-1 et D. 4111-9 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2005-1621 du 22 décembre 2005, notamment le 3° du I de l'article 33 ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la Direction Générale des Finances Publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques, modifié notamment par les décrets n° 2014 - 1564 du 22 décembre 2014, n° 2015 - 512 du 7 mai 2015 et n° 2015 - 1698 du 18 décembre 2015 ;

Vu le décret n° 2011-1612 du 22 novembre 2011 relatif aux première, deuxième, troisième et quatrième parties réglementaires du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le décret du 11 septembre 2017 portant nomination de Mme Isabelle MARTEL, Administratrice Générale des Finances publiques, en qualité de Directrice Régionale des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde ;

Vu l'arrêté du 10 septembre 2021 portant admission à la retraite de Mme Isabelle MARTEL, administratrice générale des Finances publiques de classe exceptionnelle ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2021 chargeant M. Roland CABANEL, administrateur général des Finances publiques, de l'intérim de la Direction régionale des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde ;

Arrête :

Article 1^{er}. –

Délégation de signature est donnée à M. Thierry PINTARD, Administrateur général des Finances publiques et à Mme Murielle LARRIVIERE, Administratrice des Finances publiques, à l'effet de :

- émettre, au nom de l'administration, les avis d'évaluation domaniale;
- fixer l'assiette et liquider les conditions financières des opérations de gestion et d'aliénation des biens de l'État;
- suivre les instances relatives à l'assiette et au recouvrement des redevances et produits domaniaux ainsi qu'au recouvrement de toutes sommes quelconques dont la perception incombe au comptable du

Domaine (article R. 2331-5, R. 2331-6 et 3° de l'article R. 2331-1 du code général de la propriété des personnes publiques).

Article 2. –

M. Bertrand MARTY, administrateur des Finances publiques adjoint, reçoit la même délégation, dans la limite de 3 000 000 euros pour les avis d'évaluation domaniale en valeur vénale et de 300 000 euros pour les avis en valeur locative.

Article 3. –

M. Bruno BENEDETTO, inspecteur divisionnaire des Finances publiques, reçoit la même délégation, dans la limite de 2 000 000 euros pour les avis d'évaluation domaniale en valeur vénale et de 200 000 euros pour les avis en valeur locative.

Article 4. –

Mmes Paule KLINGER, Evelyne THOUARD, inspectrices divisionnaires des Finances publiques, Mmes Anne BAILLY, Sylvie BAUDOIN, Catherine BRICARD épouse FLATTOT, Amélie DINET-GARBAY, Élodie FAVRE, Anne-Claire HEITZLER, Elisabeth LAGARDE, Dominique MARENAUD, Françoise RASOLONJATOVO, et Messieurs Paulo ALVES, Pascal BADOUR, Abdenahim CHAIBI, Patrick SAUBUSSE, Michel VACHER, inspecteurs des Finances publiques, reçoivent délégation pour émettre les avis d'évaluation domaniale, dans la limite de 1 000 000 euros pour les avis en valeur vénale et de 100 000 euros pour les avis en valeur locative, à l'exception des avis défavorables émis sur les dossiers SAFER, des avis portant sur les biens de l'État inscrits sur le tableau prévisionnel des cessions et sur les biens suivis par la Direction et des avis enrichis qui restent soumis à la signature des fonctionnaires désignés aux articles 2 et 3 dans la limite de leur délégation.

Article 5 –

Le présent arrêté abroge l'arrêté du 2 novembre 2021.

Article 6. –

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Gironde et affiché dans les locaux de la Direction régionale des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde.

À Bordeaux, le 12 janvier 2022

L'Administrateur général des Finances publiques
Directeur régional des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde par intérim,



Roland CABANEL

DRFIP NOUVELLE-AQUITAINE

33-2022-01-12-00018

Arrêté portant délégation de signature du
Directeur régional des Finances publiques de
Nouvelle-Aquitaine et de Gironde par intérim, en
matière de contentieux et de gracieux fiscal, à
compter du 12 janvier 2022



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Direction générale des Finances publiques
Direction régionale des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde**
24 rue François de Sourdis
33060 Bordeaux Cedex

Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal

Décision collective

L'Administrateur général des Finances publiques, Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde par intérim,

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction Générale des Finances Publiques ,

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée aux agents des Finances Publiques exerçant leurs fonctions au sein de l'équipe départementale de renfort et dont les noms figurent ci-dessous à l'effet de signer, au nom du Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde

1°) en matière de contentieux fiscal, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office,

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet

dans la limite de 15 000 euros, aux agents des Finances publiques ayant le grade d'inspecteur :

BERNARD Serge
BIGNON Rodolphe
BLANCO Nathalie
GLOAGUEN Nicolas
LEGUAY Corinne
MARCADET Nicolas
OUTIN Benjamin
PEREIRA Elisabeth

Dans la limite de 10 000 euros aux agents des Finances Publiques ayant le grade de contrôleur :

AHOURRI Dalila
ALEJO Catherine
ANNE Thierry
AUGUI Christelle
BABILON Nathalie
BETRY Xavier
BLANCO Isabelle
BONDU Adèle
CEMELI Sylvie
DERIS Laurence
DOLEU Myriam
DUBOS Patricia
DUSSEAUX Nicolas
ETHEVENIN Sandrine
EYGUEPERSE Sandrine
FORTUNATO Jean-Paul
GERLAND Stéphane
GORGEOT Corinne
JACQUIN Nathalie
LACAZE Marie-Hélène
LACOSTE Christine
LALANDE Cédric
LANOTTE Sylvie
LEBRETON Ludivine
LLODRA-MAYANS Christian
MEDJANI Saïd
MONTAGNE Myriam
MUNOZ Pascale
PAPAIL Lydia
RATELADE Cyrille
RAYNAUD Josiane
ROBERT Nathalie
RUIZ Edwige
SIREAU Tristan
SOULARD Franck
TOUMI Bertrand

Dans la limite de 2 000 euros aux agents des Finances publiques ayant le grade d'agent :


BARRAUD Gregory
BERNARD Isabelle
CARDONA Christophe
FAYARD Philippe
GARDELLE Jessica
KREBS Florence
LEROY Marlène
NICOLAS Marc
SIGNE Benjamin

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département. Il annule et remplace celui du 9 septembre 2021. Il prend effet au 10 janvier 2022.

À Bordeaux, le 12 janvier 2022,

L'Administrateur général des Finances publiques
Directeur régional des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde
par intérim,



Roland CABANEL

DRFIP NOUVELLE-AQUITAINE

33-2022-01-12-00019

Arrêté portant délégation de signature du
Directeur régional des Finances publiques de
Nouvelle-Aquitaine et de Gironde par intérim, en
matière de contentieux et de gracieux fiscal, à
compter du 12 janvier 2022



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale des Finances publiques
Direction régionale des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde**
24 rue François de Sourdis
33060 Bordeaux Cedex



FINANCES PUBLIQUES

Arrêté portant délégation de signature

Décision collective

Le Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde par intérim,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L.247 et R*247-4 et suivants ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances Publiques modifié notamment par les décrets n°2014-1564 du 22 décembre 2014, n°2015-512 du 7 mai 2015 et n°2015-1698 du 18 décembre 2015 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée, aux agents des Finances Publiques dont les noms suivent, à l'effet de statuer, au nom du Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde par intérim :

1° en matière de contentieux fiscal d'assiette, sur les réclamations ou de prendre d'office des décisions dans la limite de 60 000 €,

2° en matière de gracieux fiscal, de prendre des décisions dans la limite de 50 000 € par année, exercice ou affaire sur les demandes gracieuses ;

3° sur les demandes de remboursement de crédit de taxe sur la valeur ajoutée non imputable dans la limite de 60 000€ ;

- Mme Lydie FAGEOLLE
- Mme Claire STOLL
- Mme Vanessa GONTRAN

- Mme Valérie NASO
- M. Eric JUTARD
- M. Kevin GUILLORIT

Article 2

Le présent arrêté prend effet le 10 janvier 2021. Il sera affiché dans les locaux du service où exercent les agents délégataires et sera publié au recueil des actes administratifs de la Gironde.

A Bordeaux, le 12 janvier 2022

L'Administrateur général des Finances publiques
Directeur régional des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde
par intérim



Roland CABANEL

DRFIP NOUVELLE-AQUITAINE

33-2022-01-12-00021

Arrêté portant délégation de signature du
Directeur régional des Finances publiques de
Nouvelle-Aquitaine et de Gironde par intérim, en
matière de contentieux et de gracieux fiscal, à
compter du 12 janvier 2022 - Décision collective



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Direction régionale des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine
et du département de la Gironde
Service Cabinet - Communication**
24 rue François de Sourdis – BP 908
33060 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 05 56 90 76 00
Mél. : drfip33@dgfip.finances.gouv.fr

Arrêté portant délégation de signature

Décision collective

L'Administrateur général des Finances publiques, Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde par intérim,

Vu le code général des impôts, et notamment les articles 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 portant dispositions relatives à la direction générale des finances publiques;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête:

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Mme Valérie ESTORT, Administratrice des Finances publiques adjointe, responsable de la division des Professionnels, à l'effet de signer:

- 1- en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, sans limitation de montant,
- 2- les décisions prises sur les demandes de dégrèvement de taxe foncière pour pertes de récoltes, les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée des cotisations de taxe professionnelle et de contribution économique territoriale et de remboursement de crédit de taxe sur la valeur ajoutée, sans limitation de montant ;
- 3- en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 200 000 € ;
- 4- les décisions prises sur les contestations relatives au recouvrement prévues aux articles L. 281 et L. 283 du livre des procédures fiscales ;
- 5- les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

6- les requêtes, mémoires, conclusions ou observations adressés aux juridictions administratives ou judiciaires.

Article 2

Délégation de signature est donnée à Mme Brigitte GALICE, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, en qualité d'adjointe de Mme Valérie ESTORT responsable de la division des Professionnels, à l'effet de signer en cas d'empêchement de cette dernière :

1- en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, sans limitation de montant,

2- les décisions prises sur les demandes de dégrèvement de taxe foncière pour pertes de récoltes, les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée des cotisations de taxe professionnelle et de contribution économique territoriale et de remboursement de crédit de taxe sur la valeur ajoutée, sans limitation de montant ;

3- en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 200 000 € ;

4- les décisions prises sur les contestations relatives au recouvrement prévues aux articles L. 281 et L. 283 du livre des procédures fiscales ;

5- les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

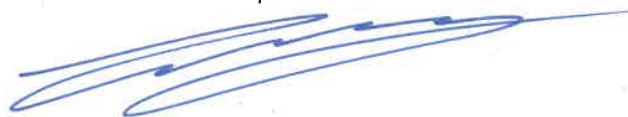
6- les requêtes, mémoires, conclusions ou observations adressés aux juridictions administratives ou judiciaires.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au registre des actes administratifs de la Gironde.

À Bordeaux, le 12 janvier 2022

Le Directeur régional des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et du département de la
Gironde par intérim



Roland CABANEL

DRFIP NOUVELLE-AQUITAINE

33-2022-01-12-00020

Arrêté portant délégation de signature du
Directeur régional des Finances publiques de
Nouvelle-Aquitaine et de Gironde par intérim, en
matière de contentieux et de gracieux fiscal, à
compter du 12 janvier 2022 - Décision
individuelle



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale des Finances publiques
Direction régionale des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde**
24 rue François de Sourdis
33060 Bordeaux Cedex



FINANCES PUBLIQUES

Arrêté portant délégation de signature

Décision individuelle

L'Administrateur général des Finances publiques, Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde par intérim

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la Direction Générale des Finances Publiques;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques

Arrête:

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Mme Marie-Thérèse MENDY, Administratrice des Finances Publiques adjointe, responsable de la division du Contrôle Fiscal, à l'effet de signer:

- 1- en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, sans limitation de montant,
- 2- les décisions prises sur les demandes de dégrèvement de taxe foncière pour pertes de récoltes, les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée des cotisations de taxe professionnelle et de contribution économique territoriale et de remboursement de crédit de taxe sur la valeur ajoutée, sans limitation de montant ;
- 3- en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 200 000 € ;
- 4- les requêtes, mémoires, conclusions ou observations adressés aux juridictions administratives ou judiciaires.

Article 2

Le présent arrêté prend effet le 10 janvier 2021. Il sera affiché dans les locaux du service où exercent les agents délégataires et sera publié au recueil des actes administratifs de la Gironde.

A Bordeaux, le 12 janvier 2022

L'Administrateur général des Finances publiques
Directeur régional des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde
par intérim



Roland CABANEL

DRFIP NOUVELLE-AQUITAINE

33-2022-01-12-00022

Arrêté portant délégation de signature du
Directeur régional des Finances publiques de
Nouvelle-Aquitaine et de Gironde par intérim, en
matière de contentieux et de gracieux fiscal, à
compter du 12 janvier 2022 - Décision
individuelle



**Direction générale des Finances publiques
Direction régionale des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde**
24 rue François de Sourdis
33060 Bordeaux Cedex

Arrêté portant délégation de signature

Décision individuelle

L'Administrateur général des Finances publiques, Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde par intérim;

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la Direction Générale des Finances Publiques ;

Vu le décret n°2009-707 modifié du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction Générale des Finances Publiques ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Madame Valérie VERDOUX, Administratrice des Finances publiques adjointe, responsable de la Division Fiscalité des Particuliers, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, sans limitation de montant,

2°) les décisions prises sur les demandes de dégrèvement de taxe foncière pour pertes de récoltes, les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée des cotisations de taxe professionnelle et de contribution économique territoriale et de remboursement de crédit de taxe sur la valeur ajoutée, sans limitation de montant ;

3°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 200 000 € ;

4°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

5°) les requêtes, mémoires, conclusions ou observations adressés aux juridictions administratives ou judiciaires.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Gironde et affiché dans les locaux du service où exercent les agents délégataires.

À Bordeaux, le 12 janvier 2022,

L'Administrateur général des Finances publiques,
Directeur régional des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde
par intérim



Roland CABANEL

DRFIP NOUVELLE-AQUITAINE

33-2022-01-12-00013

Arrêté portant subdélégation de signature du
Directeur régional des Finances publiques de
Nouvelle-Aquitaine et de Gironde par intérim en
matière de fiscalité directe locale à compter du
12 janvier 2022



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale des Finances publiques
Direction régionale des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde**
24 rue François de Sourdis
33060 Bordeaux Cedex



FINANCES PUBLIQUES

Arrêté portant subdélégation de signature en matière de fiscalité directe locale

L'administrateur général des Finances publiques, Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde par intérim,

Vu l'arrêté préfectoral du 11 janvier 2022 de Mme la préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la Gironde, donnant délégation de signature à M. Roland CABANEL, Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde par intérim, à l'effet de communiquer chaque année aux collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre du département les différents états indiquant, notamment, conformément aux articles D 1612-1 à D 1612-5 du code général des collectivités territoriales, le montant prévisionnel des bases nettes imposables, les taux nets d'imposition adoptés l'année précédente et les autres informations nécessaires au vote du produit fiscal.

Arrête :

ARTICLE PREMIER -

Subdélégation de signature en matière de fiscalité directe locale est donnée à :

- M. Thierry PINTARD, Administrateur général des Finances publiques, directeur chargé de la Gestion publique,
- Mme Murielle LARRIVIERE, Administratrice des Finances publiques directrice adjointe chargée de la Gestion publique ,
- Mme Jacinta MARTINS, Inspectrice principale des Finances publiques, Chef de la Division Secteur Public Local,
- Mme Sophie CADIO , Adjointe au Chef de la Division Secteur Public Local,
- Mme Sandrine BING , Inspectrice des Finances Publiques, Chef du Service Fiscalité Directe Locale.

ARTICLE 2 -

L'arrêté du 2 novembre 2021 portant subdélégation de signature en matière de fiscalité directe locale est abrogé.

ARTICLE 3 -

Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde et le Directeur régional par intérim sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Gironde.

À Bordeaux, le 12 janvier 2022

Pour la Préfète et par délégation,
L'Administrateur général des Finances publiques
Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-
Aquitaine et du département de la Gironde par intérim ,

Roland CABANEL

DRFIP NOUVELLE-AQUITAINE

33-2022-01-12-00016

Arrêté portant subdélégation de signature du
Directeur régional des Finances publiques de
Nouvelle-Aquitaine et de Gironde par intérim, en
matière de gestion des patrimoines privés du
département de la Gironde, à compter du 12
janvier 2022



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Direction générale des Finances publiques
Direction régionale des Finances publiques
de Nouvelle Aquitaine
et du département de la Gironde
Division Domaine - GPP
24 rue François de Sourdis
33000 BORDEAUX

**Arrêté portant subdélégation de signature
en matière de gestion des patrimoines privés du département de la Gironde (33)**

L'Administrateur général des Finances publiques, Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde par intérim,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction Générale des Finances Publiques ;

Vu l'arrêté interministériel du 23 décembre 2006 relatif à l'organisation de la gestion de patrimoines privés et de biens privés, modifié par l'arrêté interministériel du 23 décembre 2014 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 janvier 2022 de Mme la préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la Gironde, donnant délégation de signature à M. Roland CABANEL, Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde par intérim, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et compétences, et pour le département, les décisions, contrats, conclusions et mémoires et, d'une façon plus générale, tous les actes, y compris les actes de procédure, se rapportant à la gestion des biens dépendant de patrimoines privés dont l'administration ou la liquidation ont été confiées au service du domaine : administration provisoire des successions non réclamées, curatelle des successions vacantes, gestion et liquidation des successions en déshérence ;

Arrête :

Article 1 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Roland CABANEL, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée par M. Thierry PINTARD, Administrateur général des Finances publiques, Directeur chargé de la gestion publique, ou par son adjointe, Mme Murielle LARRIVIERE, Administratrice des Finances publiques, ou à défaut par Mme Cécile ULLRICH, Administratrice des Finances publiques adjointe, ou à défaut par M. Emmanuel CASPAR, Inspecteur divisionnaire des Finances publiques, ou à défaut par Mme Johanna MARICHELLE, Inspectrice des Finances publiques.

Article 2 :

A l'exclusion de la correspondance avec le tribunal, des actes de disposition d'immeubles et des comptes rendus de gestion au tribunal, la délégation de signature conférée à M. Roland CABANEL, sera exercée, en cas d'absence ou d'empêchement des fonctionnaires ci-dessus désignés, par Mmes Isabelle FOURET et Isabelle SANTANDER, Contrôleuses principales des Finances publiques, par MM. Christophe DEPRADÉ et Sylvain HATOT, Contrôleurs des Finances publiques, par Mmes Christelle GARDERON, Stéphanie MOUNISSAMY et Sabine ODIN Agentes administratives principales des Finances publiques, et par M. Anthony SEQUEIRA Agent administratif principal des Finances publiques.

Article 3 :

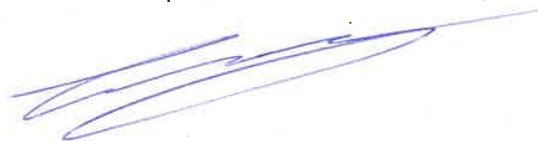
L'arrêté de subdélégation en date du 2 novembre 2021 est abrogé.

Article 4 :

Cet arrêté de subdélégation sera adressé à Madame la préfète et publié au recueil des actes administratifs du département.

À Bordeaux, le 12 janvier 2022

Pour la préfète et par délégation
L'Administrateur général des Finances publiques
Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle
Aquitaine et du département de la Gironde par intérim



Roland CABANEL

DRFIP NOUVELLE-AQUITAINE

33-2022-01-12-00015

Arrêté portant subdélégation de signature du
Directeur régional des Finances publiques de
Nouvelle-Aquitaine et de Gironde par intérim, en
matière de gestion domaniale, à compter du 12
janvier 2022



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Direction générale des Finances publiques
Direction régionale des Finances publiques de
Nouvelle-Aquitaine et de Gironde
Division Domaine
24 rue François de Sourdis -BP 908
33000 BORDEAUX**

Arrêté portant subdélégation de signature en matière domaniale

L'administrateur général des Finances publiques, Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde par intérim,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la Direction Générale des Finances Publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction Générale des Finances Publiques, modifié notamment par les décrets n° 2014 - 1564 du 22 décembre 2014, n° 2015 - 512 du 7 mai 2015 et n° 2015 - 1698 du 18 décembre 2015 ;

Vu l'arrêté du 10 septembre 2021 portant admission à la retraite de Mme Isabelle MARTEL, administratrice générale des Finances publiques de classe exceptionnelle ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2021 chargeant M. Roland CABANEL, administrateur général des Finances publiques, de l'intérim de la Direction régionale des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 janvier 2022 de Madame la Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, Préfète de la Gironde, donnant délégation de signature à M. Roland CABANEL, Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde par intérim, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et compétences, les décisions, contrats, conclusions et mémoires et, d'une façon plus générale, tous les actes, y compris les actes de procédure, se rapportant aux questions et affaires visées à l'article premier ci-dessous :

ARTICLE PREMIER

Numéro	Nature des attributions	Références
1	Toutes opérations se rapportant à la passation et à la signature au nom de l'État des actes de gestion, d'utilisation et de cession des biens domaniaux.	Art. L. 3212-2, R. 1111-2, R.2123-2, R. 2123-8, R.2222-1, R.2222-6, R.2222-9, R.2222-15, R.2222-24, R. 3211-3, R. 3211-4, R.3211-6, R.3211-7, R.3211-25, R. 3211-26, R.3211-39, R.3211-44 R.3212-1 du code général de la propriété des personnes publiques, art. A. 116 du code du domaine de l'État, art. R. 322-8-1 du code de

		l'environnement.
2	Passation au nom de l'État des actes d'acquisition, de prise en location d'immeubles et de droits immobiliers ou de fonds de commerce intéressant les services publics civils ou militaires de l'État.	Art. L.2122-1 et suivants, Art. R.1212-1 et R.4111-8 du code général de la propriété des personnes publiques.
3	Autorisation d'incorporation au domaine public des biens du domaine privé de l'État.	Art. R.2111-1 du code général de la propriété des personnes publiques.
4	Toutes opérations se rapportant à la passation et à la signature des conventions d'utilisation avec le service ou l'établissement utilisateur.	Art. R.2313-3 et R.4121-2 du code général de la propriété des personnes publiques.
5	Attribution des concessions de logements.	Art. R.2124-67, R.2222-18 et R.4121-3 du code général de la propriété des personnes publiques
6	Instances domaniales de toute nature autres que celles qui se rapportent à l'assiette et au recouvrement des droits, redevances et produits domaniaux.	Art. R.2331-1-1° et 2°, R.2331-2, R.2331-3, R.2331-4, R.2331-5, R.2331-6, R.3231-1, R.3231-2 et R.4111-11 du code général de la propriété des personnes publiques
7	<p>Dans les départements en « service foncier » : tous actes de procédures et toutes formalités relatifs aux acquisitions d'immeubles, de droits immobiliers ou de fonds de commerce poursuivies, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, à l'exclusion de ceux visés aux articles R. 1212-12 et R. 1212-13 du code général de la propriété des personnes publiques .</p> <p>Dans les cas d'opérations poursuivies pour le compte des départements, de communes ou d'établissements publics dépendant de ces collectivités, signature de la convention conclue avec ces collectivités ou établissements en vue de l'accomplissement de ces opérations par les services de la Direction Générale des Finances Publiques.</p>	<p>Art. R.1212-9 à R.1212-11, R.1212-14 et R.1212-23 du code général de la propriété des personnes publiques.</p> <p>Art. 4 du décret n°2011-1612 du 22 novembre 2011 relatif aux première, deuxième, troisième et quatrième parties réglementaires du code général de la propriété des personnes publiques.</p> <p>Décret n°67-568 du 12 juillet 1967.</p> <p>Art. 59 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004.</p>

ARTICLE 2 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Roland CABANEL, la délégation de signature qui lui est conféré par l'arrêté préfectoral du 11 janvier 2022 sera exercée par M. Thierry PINTARD, Administrateur général des Finances publiques, directeur chargé de la gestion publique, ou par son adjointe, Mme Murielle LARRIVIERE, Administratrice des Finances publiques, ou à défaut par la responsable de la division Domaine Mme Cécile ULLRICH, Administratrice des Finances publiques adjointe, ou à défaut par M. Emmanuel CASPAR, Inspecteur divisionnaire des Finances publiques.

En ce qui concerne les attributions visées sous le n° 1 de l'article 1^{er} du présent arrêté, la délégation de signature conférée à M. Roland CABANEL sera exercée, à défaut des fonctionnaires ci-dessus désignés, par Mme Patricia GUERITTEE Inspectrice des Finances publiques, aux conditions suivantes :

- pour les actes de gestion portant location et conventions d'occupation précaire sur les biens domaniaux (art. R.2222-1 du code général de la propriété des personnes publiques) lorsque :
 - la durée de la location n'excède pas 9 ans ;
 - le loyer n'excède pas 12 000 € ;
 - aucun droit particulier n'est conféré au preneur.
- pour les actes de réalisation des biens domaniaux lorsque :
 - les cessions sont d'un montant inférieur à 75 000 €;
 - et conformément aux dispositions générales des actes, pour l'accomplissement des formalités de publicité foncière, l'établissement des déclarations et actes rectificatifs et la mise en accord avec le fichier immobilier.

En ce qui concerne les attributions visées sous le n° 2 de l'article 1^{er} du présent arrêté, la délégation de signature conférée à M. Roland CABANEL sera exercée, à défaut des fonctionnaires ci-dessus désignés, par Mme Patricia GUERITTEE Inspectrice des Finances Publiques, pour les matières ci-après :

- signature des actes d'acquisition (art. R. 1212-1 du code de la propriété des personnes publiques) dans la limite de 75 000 €;
- signature des actes de prise à bail dans la limite de 12 000 € ;
- procédure du décret n° 67.568 du 12 juillet 1967 : signature des notifications dans le cadre de la phase administrative de la procédure d'expropriation.

En ce qui concerne les attributions visées sous le n° 5 de l'article 1^{er} du présent arrêté, la délégation de signature conférée à M. Roland CABANEL sera exercée, à défaut des fonctionnaires ci-dessus désignés, par Mme Patricia GUERITTEE, Inspectrice des Finances publiques, pour les concessions de logement par nécessité absolue de service accordées d'office à certaines catégories de personnel.

ARTICLE 3 -

L'arrêté de subdélégation du 2 novembre 2021 est abrogé.

ARTICLE 4 -

Le Secrétaire Général de la Préfecture et le Directeur régional par intérim sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 12 janvier 2022

Pour la préfète et par délégation,
L'Administrateur général des Finances publiques,
Directeur régional des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde
par intérim,



Roland CABANEL

DRFIP NOUVELLE-AQUITAINE

33-2022-01-12-00024

Décision collective autorisant les géomètres
cadastreurs à assurer les travaux de vérification
du bureau des documents d'arpentage, à
compter du 12 janvier 2022

Direction générale des Finances publiques
Direction régionale des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde
24, rue François de Sourdis
33060 Bordeaux Cedex

DECISION COLLECTIVE

L'Administrateur général des Finances publiques, Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde par intérim,

décide :

Article 1^{er}

Le document d'arpentage a pour objet de traduire l'accord des parties sur la délimitation de leurs propriétés et de permettre la mise à jour du plan cadastral.

Conformément à l'instruction BOI-CAD-MAJ-10-30-20140404, les géomètres cadastrés ci-après nommés sont autorisés à assurer les travaux de vérification du bureau de ces documents modificatifs du parcellaire cadastral (DMPC).

BARSACQ Cyril	JENNAUD Yannick	PALLIN Aurélie
LION Véronique	KERNEVES Anne Sophie	RUDEAU Pierre
BOYER Nicolas	LAULIAC Elise	SAGASPE Bruno
BRANCHET Renaud	LOPEZ Julie	SOURBETS Robert
DUPUIS Jean	MOREL Olivier	
GADAL-MORAUDE Laurent	MOUBECHÉ Stéphane	
GRANDCAMP Adrien	MOULADE William	
GUILBAUD Hélène	OTTERNAUD Françoise	

Toutefois, les documents devront être signés avec la mention "*pour l'inspecteur des Finances Publiques cadre A en charge de la mission topographique*".

Les inspecteurs en charge de la mission topographique au sein du service départemental des impôts fonciers de la Gironde sont :

BARTHE Isabelle	METOUT Romualda
BELLARDIE Jean-Pierre	PRIOL Florence

Les travaux de vérification sur le terrain, effectués ponctuellement en complément des travaux du bureau, demeurent de la compétence exclusive des cadres A.

Ils interviendront sous la responsabilité et le pilotage de Laurent AMALRIC, administrateur des finances publiques adjoint, responsable du service départemental des impôts fonciers de la Gironde,

Article 2

La présente décision sera affichée dans les locaux du service où exercent des agents concernés.

À Bordeaux, 12 janvier 2022

L'Administrateur général des Finances publiques
Directeur régional des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde,
par intérim



Roland CABANEL

DRFIP NOUVELLE-AQUITAINE

33-2022-01-10-00002

Délégation de pouvoirs et de signature du
responsable du SGC de Saint-André de Cubzac à
compter du 10 janvier 2022

DELEGATION DE POUVOIRS ET DE SIGNATURE

Le comptable soussigné, Rodolphe JEANROY, administrateur des Finances publiques adjoint, chef de service comptable, nommé comptable du service de gestion comptable de Saint-André-de-Cubzac par arrêté du 7 décembre 2021,

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des Finances publiques,

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Fixe comme suit la liste de ses mandataires et l'étendue de leurs pouvoirs,

1 - DELEGATION GENERALE

Nom, prénom, grade et fonction	Nature et étendue de la délégation
<ul style="list-style-type: none"> • M Jean-Guy PIEULET, Inspecteur divisionnaire des Finances publiques, adjoint, • Mme Isabelle BRUN, Contrôleuse principale des Finances publiques, • Mme Caroline COUDERC, Contrôleuse des Finances publiques, • Mme Betty D'AVEZAC DE CASTERA, Contrôleuse principale des Finances publiques, • Mme Nadine DUPEYRON, Contrôleuse principale des Finances publiques, • Mme Pascale LEFEBVRE, Contrôleuse principale des Finances publiques, • Mme Karine PARENT, Contrôleuse principale des Finances publiques, • Mme Brigitte RAGOT Contrôleuse principale des Finances publiques 	<p>Reçoivent mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer seul ou concurremment avec moi tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent ;</p> <p>M PIEULET est seul autorisé à agir en justice en cas d'empêchement de ma part ;</p> <p>Mmes BRUN, COUDERC, D'AVEZAC DE CASTERA, DUPEYRON, LEFEBVRE, PARENT et RAGOT ne peuvent faire usage de leur délégation qu'en cas d'empêchement du comptable soussigné et de son adjoint, sans que cette condition soit opposable aux tiers.</p>

2 - DELEGATIONS SPECIALES

Nom, prénom, grade et fonction	Nature et étendue de la délégation
<ul style="list-style-type: none"> • M. Jean-Guy PIEULET, Inspecteur divisionnaire des Finances Publiques, adjoint, • Mme Isabelle BRUN, Contrôleuse principale des Finances publiques, • Mme Caroline COUDERC, Contrôleuse des Finances publiques, • Mme Betty D'AVEZAC DE CASTERA, Contrôleuse principale des Finances publiques, • Mme Nadine DUPEYRON, Contrôleuse principale des Finances publiques, • Mme Pascale LEFEBVRE, Contrôleuse principale des Finances publiques, • Mme Karine PARENT, Contrôleuse principale des Finances publiques, • Mme Brigitte RAGOT, Contrôleuse principale des Finances publiques, • Mme Nicole FREYCHE, Contrôleuse des Finances publiques, • M Benoît SALVAN, Contrôleur des Finances publiques, • M Laurent SPINNICCHIA, Contrôleur des Finances publiques, • Mme Saida BENABDESLEM, Agente administrative principale des Finances publiques, • Mme Sarah CAILLAUD, Agente administrative principale des Finances publiques, • Mme Mélissa CAU, Agente administrative principale des Finances publiques, • Mme Nadège ROY-LAGNEAU, Agente administrative principale des Finances publiques, • Mme Nadège VIRY, Agente administrative principale des Finances publiques, 	<p>Reçoivent délégation pour signer tous les courriers, accusés de réception, bordereaux, actes, attestations, déclarations ou documents courants relatifs à leur secteur d'activité ;</p> <p>M. PIEULET est autorisé à signer l'ensemble des actes d'administration et de gestion du service ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • M PIEULET est autorisé à signer les décisions relatives aux demandes de délai de paiement et l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ; • Mmes BRUN, COUDERC, LEFEBVRE, et M SPINNICCHIA sont autorisés à signer, dans la limite de 10.000 €, les actes relatifs au recouvrement, notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances, y compris les demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 9 mois ; • Mmes DENABDESLEM, CAU, ROY-LAGNEAU et M BONIDON sont autorisés à signer, dans la limite de 2.000 €, les actes relatifs au recouvrement, notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances, y compris les demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 9 mois.

• M Cédric BONIDON , Agent administratif principal des Finances publiques,	
---	--

3 - PUBLICITE

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de l'État du département de la Gironde

Fait à Saint-André-de-Cubzac, le 10 janvier 2022

Le chef des services comptables

Rodolphe JEANROY

DRFIP NOUVELLE-AQUITAINE

33-2022-01-01-00009

Délégation de signature de la responsable du SIE
de Bordeaux, à compter du 1er janvier 2022



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des Finances publiques
Direction régionale des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde
Service des Impôts des Entreprises de Bordeaux
Cité Administrative
Rue Jules Ferry
33090 Bordeaux Cedex



FINANCES PUBLIQUES

Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et gracieux fiscal

Le comptable, responsable du Service des impôts des entreprises de Bordeaux,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 257 A, L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n°2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des Finances publiques

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif-aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} janvier 2022, délégation de signature est donnée à Mme Marie-Christine Casenave, adjointe au responsable du Service, Mme Ghyslaine ANDRE, Mme Gilberte PERROT et M. Gérald RUGGIERO, inspecteurs des finances publiques, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 60 000 € ;

3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;

4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit d'impôt, et crédit de TVA, dans la limite de 100 000 € par demande ;

5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation

de montant ;

6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

7° les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 12 mois et porter sur une somme supérieure à 150 000 € ;

8°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

9°) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

À compter du 1^{er} janvier 2022, délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal d'assiette et de recouvrement, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

3°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiqués dans le tableau ci-après ;

4°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

5°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
BARRERE Olivier BAUDE Béatrice BAUDET Dolorès BOGAERT Michel BOUALI Zera COLLET Valentine DESVAGES Karine DU POERIER DE PORTBAIL Josiane DUCASSE Marie DURET Sophie ESTEBAN Fabien FALEZAN Valérie FAUCONNET Karine GUITTARD Arielle GUYON Nicole JOLLY Nathalie JOYET Maité LACROIX Chantal LE BAIL Jean-Pierre LE FORESTIER Cécilia LOB Anne MONANGE Sylvie MERLY Chantal	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €	6 mois	10 000 €

PETIOT Sylvie PUCHEU Emilie SANCHEZ Myriam SECK Abdelkader TROTTIER Véronique VUAILLET Aurélie					
AUDEL Stéphanie BURNIES Marie-Claude CARRETERO Evelyne DHOT Corentin DUMAS Chantal FILLIATRE Véronique GARBE Laetitia HEQUET Nicolas MILLE Frédéric MOREL Vincent TOME Christine ZANCHETTA Denis ZBAT Rachida	Agent des finances publiques	2 000 €	2 000 €	6 mois	2 000 €

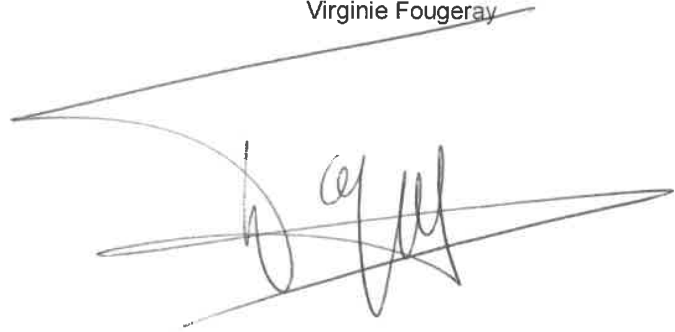
Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Gironde.

A Bordeaux, le 1^{er} janvier 2022

La comptable responsable du Service des impôts des
entreprises de Bordeaux

Virginie Fougeray



DRFIP NOUVELLE-AQUITAINE

33-2022-01-12-00023

Mandat de représentation de la Direction
générale des Finances publiques devant les
instances judiciaires, à compter du 12 janvier
2022

**Direction générale des Finances publiques
Direction régionale des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde**
24 rue François de Sourdis
33060 Bordeaux Cedex

Bordeaux le 12 janvier 2022

Affaire suivie par : Julie-Morgane PANELAY
Téléphone : 05 56 90 50 12
julie-morgane.panelay@dgfip.finances.gouv.fr

Objet :
Représentation de la Direction Générale des Finances Publiques
devant les instances judiciaires

MANDAT

Je soussigné, Roland CABANEL, Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde par intérim, donne mandat à Sylvie CANDAU, Inspectrice principale des Finances publiques, en résidence à BORDEAUX (24, rue François de Sourdis), à effet de me représenter devant les instances judiciaires, en qualité de représentante de partie civile et d'effectuer, en mon nom, tout acte de procédure.

L'Administrateur général des Finances publiques,
Directeur régional des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde
par intérim



Roland CABANEL

DRFIP Nouvelle-Aquitaine et Gironde

33-2022-01-12-00011

Arrêté de la DRFiP de Nouvelle-Aquitaine et de
Gironde portant délégation de signature -
Décision collective DAJ

Direction générale des Finances publiques
Direction régionale des Finances publiques
de Nouvelle Aquitaine
et du département de la Gironde
Cabinet-Communication
24 rue François de Sourdis
33000 BORDEAUX
Téléphone : 05 56 90 76 00

Arrêté portant délégation de signature

Décision collective

L'Administrateur général des Finances publiques, Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde par intérim,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L.247 et R*247- 4 et suivants ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié, relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances Publiques ;

Arrête :

Article 1^{er} :

Délégation de signature est donnée, aux inspecteurs des Finances publiques dont les noms suivent, à l'effet de statuer, au nom du Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde par intérim :

1° en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;

2° en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 15 000€ ;

3° les décisions prises sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée des cotisations de taxe professionnelle et de contribution économique territoriale et de remboursement de crédit de taxe sur la valeur ajoutée dans la limite de 60 000 €;

- Mme ASTARIE Marlène
- Mme BEER-DEMANDER Nadine
- Mme BONVARD Murielle
- Mme CHASSAING Joëlle
- Mme DEGONZAGUE Galina
- M. DUMAIN Gérard

- Mme ESCALA Dominique
- Mme ETCHEGOIN-ALBISTUR Joëlle
- Mme GUILLON Françoise
- Mme LACOSTE Anne-Marie
- M. LARRAZET Simon
- M. LEBON Didier
- Mme LIGIER Isabelle
- Mme LIM Muy Xian
- Mme LOPEZ Nathalie
- Mme PERE-FAM Gisèle
- Mme PINSOLLE Nadine
- M. SADJI Michael
- M. THROMAS Pierrot
- M. VITRY Frédéric
- M. WACHS Arnaud

Article 2 :

Délégation de signature est donnée, aux contrôleurs des Finances publiques dont les noms suivent, à l'effet de statuer, au nom du Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde par intérim en matière de contentieux fiscal d'assiette et de gracieux fiscal dans la limite de 10 000 euros :

- M. DESHAYES Sébastien
- Mme LAUBERTIN Cécile
- Mme MALAVAL Laurence

Article 3 :

Ils reçoivent en outre délégation pour signer les accusés de réception, courriers et documents courants.

Article 4 :

L'arrêté du 6 septembre 2021 est abrogé.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Gironde.

À Bordeaux, le 12 janvier 2022

L'Administrateur général des Finances publiques
Directeur régional des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde
par intérim



Roland CABANEL

DRFIP Nouvelle-Aquitaine et Gironde

33-2022-01-12-00010

Arrêté de la DRFiP de Nouvelle-Aquitaine et de
Gironde portant délégation de signature -
Décision individuelle - M. A. Gonzalez

Direction générale des Finances publiques
Direction régionale des Finances publiques
de Nouvelle Aquitaine
et du département de la Gironde
Cabinet-Communication
24 rue François de Sourdis
33000 BORDEAUX
Téléphone : 05 56 90 76 00

Arrêté portant délégation de signature

Décision individuelle

L'Administrateur général des Finances publiques, Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde par intérim,

Vu le code général des impôts, notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la Direction Générale des Finances Publiques;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction Générale des Finances Publiques;

Arrête :

Article 1 -

Délégation de signature est donnée à Monsieur Angel GONZALEZ, Administrateur des Finances publiques, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, sans limitation de montant;

2°) les décisions prises sur les demandes de dégrèvement de taxe foncière pour pertes de récoltes, les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée des cotisations de taxe professionnelle et de contribution économique territoriale et de remboursement de crédit de taxe sur la valeur ajoutée, sans limitation de montant

3°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 200 000 €

4°) les décisions prises sur les contestations relatives au recouvrement prévues aux articles L. 281 et L. 283 du livre des procédures fiscales;

5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant;

6°) les requêtes, mémoires, conclusions ou observations adressés aux juridictions administratives ou judiciaires;

7°) les décisions prises sur les demandes contentieuses de décharge de responsabilité solidaire fondées sur les dispositions du II de l'article 1691 bis du code général des impôts, sans limitation de montant;

8°) les décisions prises sur les demandes gracieuses de décharge de l'obligation de paiement solidaire fondées sur les dispositions de l'article L. 247 du livre des procédures fiscales, dans la limite de 305 000 €;

9°) les décisions prises sur les demandes de prorogation de délai prévues à l'article 1594-0G du code général des impôts;

Article 2 -

L'arrêté du 7 octobre 2017 est abrogé.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Gironde.

À Bordeaux, le 12 janvier 2022

L'Administrateur général des Finances publiques
Directeur régional des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde
par intérim



Roland CABANEL

DRFIP Nouvelle-Aquitaine et Gironde

33-2022-01-12-00012

Arrêté de la DRFiP de Nouvelle-Aquitaine et de
Gironde portant délégation de signature -
Décision individuelle Mme I. Limou

Direction générale des Finances publiques
Direction régionale des Finances publiques
de Nouvelle Aquitaine
et du département de la Gironde
Cabinet-Communication
24 rue François de Sourdis
33000 BORDEAUX
Téléphone : 05 56 90 76 00

Arrêté portant délégation de signature

L'Administrateur général des Finances publiques, Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde par intérim,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L.247 et R*247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions relatives à la Direction Générale des Finances Publiques;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié, relatif aux services déconcentrés de la Direction Générale des Finances Publiques ;

Arrête :

Article 1^{er} -

Délégation de signature est donnée à Mme Isabelle LIMOU, Inspectrice principale des Finances publiques, à l'effet :

- 1° de prendre, des décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office dans la limite de 600 000€ ;
- 2° de statuer, sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée des cotisations de taxe professionnelle et, sur les remboursements de crédit de taxe sur la valeur ajoutée non imputable, quel que soit le montant de la demande ;
- 3° de prendre, dans la limite de 120 000 euros par année, exercice ou affaire, des décisions gracieuses de rejet, remise, modération ou transaction ;
- 4° de présenter devant les juridictions administratives ou judiciaires des requêtes, mémoires, conclusions ou observations ;
- 5° de signer les certificats de dégrèvements, les décisions de décharge de droits et les ordres de restitution relatifs aux décisions contentieuses et gracieuses, quel que soit le montant des sommes dégrévées et l'autorité ayant prononcé la décision.

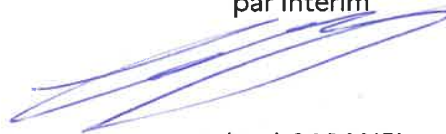
Article 2 -

L'arrêté du 29 mai 2020 est abrogé.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Gironde.

À Bordeaux, le 12 janvier 2022

L'Administrateur général des Finances publiques
Directeur régional des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde
par intérim



Roland CABANEL

DRFIP Nouvelle-Aquitaine et Gironde

33-2022-01-12-00008

Arrêté de la DRFiP de Nouvelle-Aquitaine et de
Gironde portant délégation de signature au
conciliateur fiscal départemental

Direction générale des Finances publiques
Direction régionale des Finances publiques
de Nouvelle Aquitaine
et du département de la Gironde
Cabinet-Communication
24 rue François de Sourdis
33000 BORDEAUX
Téléphone : 05 56 90 76 00

Arrêté portant délégation de signature

L'Administrateur Général des Finances Publiques, Directeur Régional des Finances Publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde par intérim,

Vu le code général des impôts, et notamment les articles 396 A et 410 de son annexe II ;
Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;
Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
Vu la décision du 29 mai 2020 désignant Mme Isabelle LIMOU conciliateur fiscal départemental.

Décide :

Article 1^{er} -

Délégation de signature est donnée à Mme Isabelle LIMOU, Conciliateur Fiscal départemental, à l'effet de se prononcer sur les demandes des usagers tendant à la révision d'une décision prise par un service du département, dans les limites et conditions suivantes :

- 1° sans limitation de montant, pour les demandes contentieuses portant sur l'assiette des impôts ;
- 2° sans limitation de montant, pour les demandes contentieuses de décharge de responsabilité solidaire fondées sur les dispositions du II de l'article 1691 bis du code général des impôts ;
- 3° dans la limite de 200 000 €, en matière de gracieux fiscal d'assiette et de recouvrement ;
- 4° dans la limite de 305 000 €, pour les demandes gracieuses de décharge de l'obligation de paiement solidaire fondées sur les dispositions de l'article L. 247 du livre des procédures fiscales ;
- 5° sans limitation de montant, pour les contestations relatives au recouvrement prévues aux articles L. 281 et L. 283 du livre des procédures fiscales ;

Article 2 -

L'arrêté du 29 mai 2020 est abrogé.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Gironde.

À Bordeaux, le 12 janvier 2022

L'Administrateur Général des Finances Publiques
Directeur régional des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde
par intérim



Roland CABANEL

DRFIP Nouvelle-Aquitaine et Gironde

33-2022-01-12-00009

Arrêté de la DRFiP de Nouvelle-Aquitaine et de
Gironde portant délégation de signature aux
conciliatrices fiscales adjointes



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE NOUVELLE-AQUITAINE
ET DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
CABINET - COMMUNICATION
24 RUE FRANÇOIS DE SOURDIS
33000 BORDEAUX

Direction générale des Finances publiques
Direction régionale des Finances publiques
de Nouvelle Aquitaine
et du département de la Gironde
Cabinet-Communication
24 rue François de Sourdis
33000 BORDEAUX
Téléphone : 05 56 90 76 00

Arrêté portant délégation de signature

L'Administrateur général des Finances publiques, Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde par intérim,

Vu le code général des impôts, et notamment les articles 396 A et 410 de son annexe II ;
Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;
Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
Vu la décision du 29 août 2019 désignant Mmes Danielle DRIOT et Marie-Thérèse THOMAS conciliateurs fiscales adjointes.

Décide :

Article 1^{er} -

Délégation de signature est donnée à Mmes Danielle DRIOT et Marie-Thérèse THOMAS, Conciliateurs Fiscales adjointes, à l'effet de se prononcer sur les demandes des usagers tendant à la révision d'une décision prise par un service du département, dans les limites et conditions suivantes :

- 1° sans limitation de montant, pour les demandes contentieuses portant sur l'assiette des impôts ;
- 2° sans limitation de montant, pour les demandes contentieuses de décharge de responsabilité solidaire fondées sur les dispositions du II de l'article 1691 bis du code général des impôts ;
- 3° dans la limite de 200 000 €, en matière de gracieux fiscal d'assiette et de recouvrement ;
- 4° dans la limite de 305 000 €, pour les demandes gracieuses de décharge de l'obligation de paiement solidaire fondées sur les dispositions de l'article L. 247 du livre des procédures fiscales ;
- 5° sans limitation de montant, pour les contestations relatives au recouvrement prévue aux articles L. 281 et L. 283 du livre des procédures fiscales ;


Article 2 -

L'arrêté du 30 août 2019 est abrogé.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Gironde.

À Bordeaux, le 12 janvier 2022

L'Administrateur Général des Finances Publiques
Directeur régional des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde
par intérim



Roland CABANEL

DRFIP Nouvelle-Aquitaine et Gironde

33-2022-01-06-00001

Convention d'utilisation n° 033-2020-0008 entre
la DRFiP de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde et
le CROUS de Bordeaux

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE GIRONDE

06 JAN. 2022

**CONVENTION D'UTILISATION
N° 033-2020-0008**

Les soussignés :

1°- L'administration chargée du Domaine, représentée par Mme Isabelle MARTEL, Directrice Régionale des Finances Publiques de Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Gironde, dont les bureaux sont situés 24 rue François de Sourdis à BORDEAUX (Gironde), stipulant en vertu de la délégation de signature de la préfète qui lui a été consentie par arrêté du 16 avril 2019, ci-après dénommée le propriétaire,

D'une part,

2°- Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) de Bordeaux, représenté par M. Jean-Pierre Ferré son Directeur Général, dont les bureaux sont situés 18 rue du Hamel à Bordeaux (Gironde), ci-après dénommé l'utilisateur,

D'autre part,

se sont présentés devant nous, préfète du département de la Gironde, et sont convenus du dispositif suivant :

EXPOSÉ

L'utilisateur a demandé, pour l'exercice de ses missions, la mise à disposition d'un ensemble immobilier situé à Pessac, 9 esplanade des Antilles.

Cette demande est mise en œuvre dans les conditions fixées par la présente convention et par les circulaires du Premier ministre relatives à la politique immobilière de l'État.

CONVENTION

Article 1^{er}

Objet de la convention

La présente convention, conclue dans le cadre des dispositions des articles R.2313-1 à R.2313-5 du Code général de la propriété des personnes publiques, a pour objet de mettre à la disposition de l'utilisateur pour les besoins du CROUS l'ensemble immobilier désigné à l'article 2 selon les modalités fixées par les articles suivants.

Article 2

Désignation de l'immeuble

Ensemble immobilier appartenant à l'État sis 9 esplanade des Antilles à Pessac, d'une superficie totale de 19 807 m², cadastré EZ 0060 et 0061, tel qu'il figure, délimité par un liseré (plan annexé).

Cet ensemble immobilier est identifié dans Chorus RE-Fx sous les numéros :

- AQUI/169783/402232
- AQUI/169783/402233
- AQUI/169783/402234
- AQUI/169783/402235
- AQUI/169783/402236
- AQUI/169783/402237

L'utilisateur s'engage à tenir à jour en lien avec le service local du Domaine les données de Chorus RE-Fx ainsi qu'à servir et actualiser les 16 données prioritaires du Référentiel Technique (RT).

Sauf prescription contraire, les dispositions de la présente convention s'appliquent automatiquement aux constructions nouvelles qui viendraient à être édifiées sur la dépendance domaniale désignée ci-dessus. Le propriétaire est informé de la réalisation de toute nouvelle construction, toute dégradation ou usure inhabituelle.

Article 3

Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée de 25 années entières et consécutives qui commence le 1^{er} janvier 2020, date à laquelle les locaux sont mis à la disposition de l'utilisateur.

La convention prend fin dans les conditions prévues à l'article 14.

Article 4

État des lieux

Sans objet.

Article 5

Ratio d'occupation

Les surfaces de l'ensemble immobilier désigné à l'article 2 sont les suivantes :

-Surface de plancher (SDP) : 15 311,00 m²

-Surface utile brute (SUB) : 15 311,00 m²

Article 6

Étendue des pouvoirs de l'utilisateur

6.1. L'usage de l'ensemble immobilier objet de la présente convention est strictement réservé au service désigné à l'article 1^{er} et pour l'objet mentionné au même article.

6.2. L'utilisateur peut délivrer un titre d'occupation à des tiers pendant la durée de la présente convention, dans le respect des règles du Code général de la propriété des personnes publiques. L'objet du titre d'occupation devra être conforme à l'utilisation de l'immeuble désigné à l'article 2 de la présente convention. Préalablement à sa délivrance, l'utilisateur en informe le propriétaire.

6.3. L'ensemble des titres d'occupation en cours relatifs à l'immeuble désigné à l'article 2, délivrés antérieurement à la conclusion de la convention, est porté à la connaissance du propriétaire. Ces titres d'occupation sont listés au sein d'une annexe à la présente convention.

Article 7

Impôts et taxes

L'utilisateur acquitte l'ensemble des taxes et contributions afférentes à l'ensemble immobilier qui fait l'objet de la présente convention.

Article 8

Responsabilité

L'utilisateur assume, sous le contrôle du propriétaire, l'ensemble des responsabilités, notamment les contrôles réglementaires, afférentes à l'immeuble désigné à l'article 2 pour la durée de la présente convention.

Article 9

Entretien

L'utilisateur supporte l'ensemble des dépenses d'entretien courant et de petites réparations relatives à l'ensemble immobilier désigné à l'article 2.

Ces travaux s'inscrivent dans une programmation pluriannuelle prévue par l'utilisateur. Le propriétaire est susceptible d'en demander communication à tout moment.

La réalisation des dépenses d'entretien mentionnées à la charte de gestion (1) du Compte d'affectation spéciale «*Gestion du patrimoine immobilier de l'État*» régi par l'article 47 de la loi de finances pour 2006 modifié, à la charge du propriétaire, est confiée à l'utilisateur qui les effectue, sous sa responsabilité, pour le compte du propriétaire :

- avec les dotations du Compte d'affectation spéciale «*Gestion du patrimoine immobilier de l'État*» dans le cadre de la programmation annuelle établie par le responsable du budget opérationnel de programme ministériel ou régional compétent ;
- avec les dotations inscrites sur son budget.

Lorsque l'immeuble désigné à l'article 2 est libéré, les dépenses de gardiennage, d'entretien et de mise en sécurité sont assurées par l'utilisateur pendant une durée d'un an qui débute à compter de la date de réception de la décision d'inutilité par le service local du Domaine. Dans le cas où la décision d'inutilité serait prononcée avant la libération de l'immeuble, le délai d'un an commencera à courir à compter de la date effective de libération totale de celui-ci obligatoirement portée sans délai à la connaissance du service local du Domaine par l'utilisateur.

Afin de permettre le respect des objectifs fixés dans le cadre de la transition écologique pour les bâtiments publics, une annexe pourra être jointe à la présente convention, visant à déterminer les droits et obligations respectifs du propriétaire et de l'utilisateur en la matière et les conséquences qui en résulteraient.

(1) La charte de gestion du Compte d'affectation spéciale «*Gestion du patrimoine immobilier de l'État*» est disponible sur le portail de l'immobilier de l'État.

Article 10

Objectifs d'amélioration de la performance immobilière

Sans objet.

Article 11

Coût d'occupation domaniale hors charges

Sans objet.

Article 12

Contrôle des conditions d'occupation

Le propriétaire s'assure périodiquement des conditions dans lesquelles est entretenu et utilisé l'ensemble immobilier remis à l'utilisateur. Dans le cadre des objectifs poursuivis au titre de la Politique immobilière de l'État, il vérifie notamment :

- L'état d'entretien général de l'immeuble ;
- Les conditions d'occupation et notamment si l'ensemble des surfaces est toujours utile à l'utilisateur pour la réalisation de ses missions.

Le contrôle aboutira à la délivrance par le propriétaire :

- D'un procès-verbal de conformité si le contrôle valide les termes de la présente convention ;
- D'un avis réservé lorsque les engagements de la convention ne sont pas respectés.

L'avis réservé engage l'utilisateur de l'immeuble à rechercher et entreprendre les améliorations attendues en concertation avec le propriétaire. Dans un délai de 12 mois à compter de la date de notification de l'avis réservé, le propriétaire convient d'une nouvelle visite avec l'utilisateur. Lors de cette visite, le propriétaire s'assure que l'utilisateur a bien mis en œuvre les diligences attendues. À l'issue de ce délai, si l'utilisateur ne s'est pas conformé aux objectifs fixés au préalable avec le propriétaire, la préfète pourra prendre des sanctions pouvant aboutir à la résiliation de la présente convention.

En cas d'évolutions ou incohérences constatées entre les termes de la présente convention et le résultat émanant d'un contrôle de l'immeuble, une régularisation est systématiquement opérée par voie d'avenant.

Article 13

Inventaire

Sans objet.

Article 14

Terme de la convention

14.1. Terme de la convention :

La présente convention prend fin de plein droit le 31/12/2044.

Elle prend également fin lorsque la cession de l'immeuble a été décidée, selon les règles prévues par le Code général de la propriété des personnes publiques.

14.2. Résiliation anticipée de la convention :

La convention peut être résiliée avant le terme prévu :

- a) En cas de non-respect par l'utilisateur de l'une de ses obligations ou de l'un de ses engagements ;
- b) Lorsque l'intérêt public, tel qu'il est déclaré par la préfète dans une lettre adressée aux signataires de la présente convention, l'exige ;
- c) Lors de la mise en œuvre par la préfète de la stratégie immobilière élaborée au niveau régional dans le SDIR ;
- d) Lorsque le maintien dans les lieux est incompatible avec le SPSI d'administration centrale ou d'opérateur validé par le ministre ou en l'absence prolongée d'élaboration d'un SPSI ;
- e) À l'initiative de l'utilisateur, après acceptation par le propriétaire, moyennant le respect d'un préavis de six mois sauf en cas d'urgence, adressé aux signataires de la présente convention ;

La résiliation est dans tous les cas prononcée par la préfète.

Un exemplaire du présent acte est conservé par chacun des signataires de la convention.

Le représentant du service utilisateur,

CROUS DE BORDEAUX-AQUITAINE
Le directeur général.

Jean-Pierre FERRÉ

Le représentant de l'administration
chargée du domaine.

Pour la Directrice Régionale des Finances Publiques
de Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Gironde
et par délégation,
L'Administratrice des Finances Publiques Adjointe
Responsable de la Division Domaine

Cécile ULLRICH

La préfète,

Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire Général

Christophe NOEL du PAYRAT

Pessac Parcelles EZ 60 –EZ 61



(Bâtiments regroupés sur un même site)

01/01/20
25
31/12/44

Date prise d'effet de la convention :
Durée (par défaut) :
Date de fin de la convention :

(1) Ce ratio moyen est calculé sur les immeubles à usage de bureaux
(2) Classification du bâtiment au sens de Chorus RE-Px / Infocentre (bureau, logement, bâtiment technique...)
(3) Valeur en €/m² pour les immeubles à usage de bureaux et de logement utilisés par un service de l'Etat

NOM DU SITE	CROUS-Village 3
TITULAIRE	CROUS
ADRESSE	9 Emplacement des Ancêtres
LOCALITE	PRENAN
CODE POSTAL	33800
DEPARTEMENT	Gironde
REF CADASTRALES	EZ 0060 - EZ 0061
EMPRISE (m2)	18 807 m²

SDP GLOBALE	15 311	m²
SUB GLOBALE	15 311	m²
RATIO MOYEN (1)		m²-SUB/PCT

TABLEAU RECAPITULATIF

N° CHORUS de l'unité économique	N° CHORUS du bâtiment	N° CHORUS de la surface louée	Identifiant Chorus complet	Désignation générale (bâtiment, terrain)	Désign. surface louée	Adresses (recatégor. si différentes du site)	Réf. cadastrales (recatégor. si différentes de réf)	MESURAGES				Date de sortie anticipée du bâtiment	
								Type de bâtiment (3)	GDP (en m³)	SUB (en m²)	SUN (en m³)		Nombre de postes de travail (PCT)
1	169783	26	169783 / 402232 / 26	Village 3 Bâtiment A				Bâtiment sanitaire ou social	3 169,00	3 169,00			
2	169783	28	169783 / 402233 / 28	Village 3 Bâtiment B				Bâtiment sanitaire ou social	2 529,00	2 529,00			
3	169783	30	169783 / 402234 / 30	Village 3 Bâtiment C				Bâtiment sanitaire ou social	2 586,00	2 586,00			
4	169783	32	169783 / 402235 / 32	Village 3 Bâtiment D				Bâtiment sanitaire ou social	2 107,00	2 107,00			
5	169783	34	169783 / 402236 / 34	Village 3 Bâtiment E				Bâtiment sanitaire ou social	2 760,00	2 760,00			
6	169783	36	169783 / 402237 / 36	Village 3 Bâtiment F				Bâtiment sanitaire ou social	2 160,00	2 160,00			
7													
8													

DRFIP Nouvelle-Aquitaine et Gironde

33-2022-01-13-00004

DRFiP de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde -
Décision de subdélégation de signature en
matière d'ordonnancement secondaire

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE NOUVELLE-AQUITAINE
ET DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE**
24 rue François de Sourdis
33060 BORDEAUX Cedex

**DECISION DE SUBDELEGATION DE SIGNATURE
EN MATIERE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE**

L'administrateur des Finances publiques, Directeur adjoint du pôle pilotage et ressources de la Direction régionale des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, modifié par le décret n°2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n°210-687 du 24 juin 2010,

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques,

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques modifié notamment par les décrets n° 2014 - 1564 du 22 décembre 2014, n° 2015 - 512 du 7 mai 2015 et n° 2015 - 1698 du 18 décembre 2015,

Vu les arrêtés du 11 décembre 2009 portant création de la Direction régionale des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde et du 23 décembre 2015 portant nouvelle organisation des directions régionales des finances publiques,

Vu le décret n° 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Madame Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la Zone de Défense et de Sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde ;

Vu l'arrêté du 31 mai 2021 portant affectation de M. Jean-Claude FAURE, administrateur des Finances publiques, à la direction régionale des finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 janvier 2022 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à M. Jean-Claude FAURE, administrateur des Finances publiques, Directeur adjoint du pôle pilotage et ressources,

DÉCIDE :

Article 1 : Subdélégation en matière d'ordonnancement secondaire (programmes 156, 218, 362, 723, 724, 741 et 743)

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Claude FAURE, la délégation qui lui est conférée par arrêté de la préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la Gironde en date du 11 janvier 2022

en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses imputées sur le budget de l'État, sera exercée par :

Nom, prénom, grade et fonction	Nature et étendue de la délégation
<ul style="list-style-type: none"> • M. Philippe VITRY, Administrateur des Finances publiques Adjoint, responsable de la division des Ressources Humaines et de la Formation • M. Michael WEISPHAL, Administrateur des Finances publiques Adjoint, chargé de mission au Pôle pilotage et ressources • Mme Patricia SACCATARO, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, responsable de la division Budget, Logistique, Immobilier et Conditions de vie au Travail 	<p>S'agissant des programmes 741 et 743, la subdélégation est strictement circonscrite à la signature des titres de perception relatifs au remboursement des trop-perçus sur pensions.</p> <p>M. VITRY reçoit seul subdélégation pour signer les admissions en non valeurs des créances de l'État étrangères à l'impôt et au domaine émises par la DRFiP en qualité d'ordonnateur (notamment trop perçu sur pensions ou répétition de l'indu).</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Mme Joanne MARY, Inspectrice des Finances publiques, affectée à la gestion de la cité administrative de Bordeaux 	<p>Subdélégation particulière limitée aux programmes 723 et 724 et plafonnée à 1 000 € par opération engagée.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Mme Maria PEREZ, Inspectrice des Finances publiques, responsable du service immobilier à la division Budget, Logistique, Immobilier et Conditions de vie au Travail • Mme Catherine CODERCH, Inspectrice des Finances publiques, responsable du service logistique à la division Budget, Logistique, Immobilier et Conditions de vie au Travail • M. Laurent BIRAUD, Inspecteur des Finances publiques, responsable du service prescripteur à la division Budget, Logistique, Immobilier et Conditions de vie au Travail 	<p>Subdélégation particulière limitée aux programmes 156 et 723 et plafonnée à 5 000 € par opération engagée.</p> <p>M. BIRAUD reçoit, en sus, subdélégation pour les opérations de validation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des ordres de payer en flux 4 ; - des opérations dans CHORUS Cœur.
<ul style="list-style-type: none"> • M. Jean-Jacques BRUGEL, Contrôleur principal des Finances publiques au sein du service prescripteur • Mme Nadine COURBIN, Contrôleuse des Finances publiques au sein du service prescripteur • Mme Patricia MAGNIEN, Agent administrative principale des Finances publiques au sein du service prescripteur • Mme Insaff BOUJEMAA, Agent administrative des Finances publiques au sein du service prescripteur 	<p>Subdélégation particulière limitée aux seules opérations de validation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des demandes d'achat dans CHORUS Formulaire ; - du service fait ; - des fiches communication. <p>M. BRUGEL, Mmes BOUJEMAA, COURBIN et MAGNIEN reçoivent, en sus, délégation pour la validation des opérations dans CHORUS Cœur</p>

Article 2 : Subdélégation en matière d'ordonnancement secondaire (compte de commerce N°907)

1) En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Claude FAURE, la délégation qui lui est conférée par arrêté de la préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la Gironde en date du 11 janvier 2022 en vue d'assurer les fonctions d'ordonnateur secondaire délégué pour les recettes et les dépenses du compte de commerce n° 907 « opérations commerciales des domaines » est donnée à :

Nom, prénom, grade et fonction	Nature et étendue de la délégation
<ul style="list-style-type: none">• M. Philippe VITRY, Administrateur des Finances publiques Adjoint, responsable de la division des Ressources Humaines et de la Formation• M. Michael WEISPHAL, Administrateur des Finances publiques Adjoint, chargé de mission au Pôle pilotage et ressources• Mme Patricia SACCATARO, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, responsable de la division Budget, Logistique, Immobilier et Conditions de vie au Travail	
<ul style="list-style-type: none">• Mme Joanne MARY, Inspectrice des Finances publiques, affectée à la gestion de la cité administrative de Bordeaux• M. Jean-Jacques BRUGEL, Contrôleur principal des Finances publiques au sein du service prescripteur• M. Thierry VEYSSIERES, Contrôleur principal des Finances publiques au sein du service "gestion cité"• Mme Nadine COURBIN, Contrôleuse des Finances publiques au sein du service prescripteur• Mme Marie-Mimose JOCARDES, Agent administrative principale des Finances publiques au sein du service "gestion cité"	Subdélégation particulière limitée aux seules opérations de validation : <ul style="list-style-type: none">• des demandes d'achat dans CHORUS Formulaires ;• du service fait ;• des fiches communication.

2) S'agissant de la sixième subdivision du compte de commerce relative à la gestion des cités administratives, subdélégation générale de signature est donnée à :

Nom, prénom, grade et fonction	Nature et étendue de la délégation
<ul style="list-style-type: none">• M. Philippe VITRY, Administrateur des Finances publiques Adjoint, responsable de la division des Ressources Humaines et de la Formation• M. Michael WEISPHAL, Administrateur des Finances publiques Adjoint, chargé de mission au Pôle Pilotage et Ressources	Subdélégation générale limitée aux recettes et dépenses de fonctionnement de la cité administrative de Bordeaux.

<ul style="list-style-type: none"> • Mme Patricia SACCATARO, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, responsable de la division Budget, Logistique, Immobilier et Conditions de vie au Travail 	
<ul style="list-style-type: none"> • Mme Joanne MARY, Inspectrice des Finances publiques, affectée à la gestion de la cité administrative de Bordeaux 	Subdélégation particulière limitée aux recettes et dépenses de fonctionnement de la cité administrative de Bordeaux et plafonnée à 10 000 € par opération engagée.

Article 3 : Subdélégation en matière d'ordonnancement secondaire des actes relevant du pouvoir adjudicateur

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Claude FAURE, la délégation qui lui est conférée par arrêté de la préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la Gironde du 11 janvier 2022 en matière d'ordonnancement secondaire des actes relevant du pouvoir adjudicateur sera exercée par :

- **M. Philippe VITRY**, Administrateur des Finances publiques adjoint, responsable de la division des Ressources Humaines et de la Formation
- **M. Michael WEISPHAL**, Administrateur des Finances publiques adjoint, Chargé de mission au Pôle pilotage et ressources
- **Mme Patricia SACCATARO**, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, responsable de la division Budget, Logistique, Immobilier et Conditions de vie au Travail.

Article 4 : Subdélégation en matière d'ordonnancement secondaire pour les actes traités par le Centre de Services des Ressources Humaines (CSRH) :

Subdélégation de signature est donnée, aux agents nommés ci-après, qui accomplissent des actes nécessitant la qualité d'ordonnateur secondaire pour les affaires traitées par le CSRH de Bordeaux :

- Mme Agnès PARACHOU, Inspectrice Principale des Finances publiques, responsable du CSRH,
- M. André-Charles FAURENT, Inspecteur des Finances publiques, son adjoint,
- Mme Arlène ROCHEFEUILLE, Inspectrice des Finances publiques, son adjointe,
- Mme Sandrine BEAUDRU, Contrôleuse Principale des Finances publiques,
- Mme Murielle DARGERÉ, Contrôleuse Principale des Finances publiques,
- Mme Annie-France GUERIN, Contrôleuse Principale des Finances publiques,
- Mme Alexandra JEANROY, Contrôleuse Principale des Finances publiques,
- M Frédéric ROULLIER, Contrôleur Principal des Finances publiques,
- Mme Françoise BARRILLIET-BREAU, Contrôleuse première classe des Finances publiques,
- Mme Louise-Marie HUET, Contrôleuse première classe des Finances publiques,
- Mme Carmen MATHIEU, Contrôleuse première classe des Finances publiques,
- M Christophe PINCHAULT, Contrôleur première classe des Finances publiques,

- Mme Sandra BIEVRE-POULALIER, Contrôleuse deuxième classe des Finances publiques,

Article 5: La présente décision de subdélégation abroge les dispositions de la décision de subdélégation du 18 novembre 2021 en matière d'ordonnancement secondaire.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Gironde.

Fait à Bordeaux, le 13 janvier 2022
L'Administrateur des Finances publiques
Directeur adjoint du Pôle Pilotage et Ressources



Jean-Claude FAURE

DRFIP Nouvelle-Aquitaine et Gironde

33-2022-01-13-00001

DRFiP de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde -
Décision de délégation de signature
aux agents du CSRH



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale des Finances publiques
Direction régionale des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde**
24 rue François de Sourdis
33060 Bordeaux Cedex



FINANCES PUBLIQUES

**Décision de délégation de signature
aux agents du centre de services des ressources humaines (CSRH)**

L'administrateur des Finances publiques, Directeur adjoint du pôle pilotage et ressources de la Direction régionale des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde,

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction Générale des Finances Publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 15 mars 2021 portant affectation de M. Roland CABANEL, administrateur des Finances publiques, à la direction régionale des finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde ;

Vu l'arrêté du 31 mai 2021 portant affectation de M. Jean-Claude FAURE, administrateur des Finances publiques, à la direction régionale des finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2021 chargeant M. Roland CABANEL, administrateur général des Finances publiques, de l'intérim de la Direction régionale des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 janvier 2022 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à M. Jean-Claude FAURE, administrateur des Finances publiques, Directeur adjoint du pôle pilotage et ressources,

Vu les conventions de délégation de gestion pour la mise en place du Centre de Services des Ressources Humaines signées avec les ordonnateurs secondaires des directions suivantes :

- Direction Départementale des Finances Publiques de l'Ariège
- Direction Départementale des Finances Publiques de la Charente
- Direction Départementale des Finances Publiques de la Charente-Maritime
- Direction Départementale des Finances Publiques de la Dordogne
- Direction Départementale des Finances Publiques du Gers
- Direction Départementale des Finances Publiques des Hautes-Pyrénées

- Direction Départementale des Finances Publiques des Landes
- Direction Départementale des Finances Publiques du Lot
- Direction Départementale des Finances Publiques du Lot-et-Garonne,
- Direction Départementale des Finances Publiques des Pyrénées Atlantiques,
- Direction Départementale des Finances Publiques des Pyrénées-Orientales
- Direction Départementale des Finances Publiques du Tarn
- Direction Départementale des Finances Publiques du Tarn-et-Garonne
- Direction Départementale des Finances Publiques de la Haute-Vienne
- Direction Des créances Spéciales du Trésor
- DIRCOFI Sud-Ouest
- Direction Régionale des Finances publiques d'Occitanie et du Département de la Haute-Garonne,

DECIDE :

Article 1 :

M. Jean-Claude FAURE subdélègue la signature qu'il a reçu des directions susvisées aux agents du Centre de Services des Ressources Humaines

- Mme Agnès PARACHOU, Inspectrice Principale des Finances publiques, responsable du CSRH,
- M. André-Charles FAURENT, Inspecteur des Finances publiques, son adjoint,
- Mme Arlène ROCHEFEUILLE, Inspectrice des Finances publiques, son adjointe,
- Mme Sandrine BEAUDRU, Contrôleuse Principale des Finances publiques,
- Mme Murielle DARGERÉ, Contrôleuse Principale des Finances publiques,
- Mme Annie-France GUERIN, Contrôleuse Principale des Finances publiques,
- Mme Alexandra JEANROY, Contrôleuse Principale des Finances publiques,
- M Frédéric ROULLIER, Contrôleur Principal des Finances publiques,
- Mme Françoise BARRILLIET-BREAU, Contrôleuse première classe des Finances publiques,
- Mme Louise-Marie HUET, Contrôleuse première classe des Finances publiques,
- Mme Carmen MATHIEU, Contrôleuse première classe des Finances publiques,
- M Christophe PINCHAULT, Contrôleur première classe des Finances publiques,
- Mme Sandra BIEVRE-POULALIER, Contrôleuse deuxième classe des Finances publiques,

Article 2 :

La décision du 6 avril 2021 est abrogée.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Gironde.

Fait à Bordeaux, le 13 janvier 2022
L'Administrateur des Finances publiques
Directeur adjoint du pôle pilotage et ressources



Jean-Claude FAURE

SOUS-PREFECTURE DE LANGON

33-2022-01-10-00003

BAIGNEAUX-Arrêté homologation circuit moto
cross



Arrêté du 10 janvier 2022

**n°1-2022 portant homologation du circuit de moto cross
«la forêt» à Baigneaux**

Le sous préfet de l'arrondissement de Langon

- VU** le code du sport notamment le chapitre 1^{er} du titre III du livre III ;
- VU** le code du sport notamment le chapitre II du titre II du livre III ;
- VU** les règles techniques et de sécurité de la fédération française de motocyclisme et leurs annexes ;
- VU** le décret n° 2010-365 du 9 avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000 ;
- VU** le décret n° 2011-269 du 15 mars 2011 pris pour l'application de l'article L. 362-3 du code de l'environnement et relatif aux épreuves et compétitions de sports motorisés sur les voies non ouvertes à la circulation publique ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 26 novembre 2021 prescrivant des mesures visant à lutter contre la propagation du virus COVID-19 dans le département de la Gironde ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 30 mai 1984 relatif aux installations sanitaires lors de manifestations ;
- VU** la demande présentée le 9 novembre 2021 par M. le président de l'association du moto club de l'Entre deux Mers, afin d'obtenir le renouvellement de l'homologation du circuit de moto cross, situé «la forêt à Baigneaux» ;
- VU** l'avis favorable de la commission départementale de sécurité routière réunie sur les lieux le 6 janvier 2022 ;
- VU** l'arrêté préfectoral en date du 30 septembre 2021 donnant délégation de signature à M. Vincent FERRIER, sous-préfet de Langon

ARRÊTE

Article premier : le circuit de motocross, situé lieu-dit « la forêt » à Baigneaux, parcelles A66, 67, 68, 69 et 70, dénommé « circuit moto quads de Baigneaux » est homologué pour une période de quatre ans, sous le n° 1/2022 pour les entraînements et compétitions. La piste a une longueur de 1300 mètres et une largeur minimum de 6 mètres.

Article 2 : M. le président du moto club de l'Entre deux Mers devra veiller au bon état d'entretien de ses infrastructures.

Article 3 : l'utilisation du circuit, réservé aux motocycles lors de compétitions et d'entraînement, s'effectuera dans le strict respect des dispositions du présent arrêté et des règles techniques et de sécurité édictées par la fédération française de motocyclisme.

Article 4 : les prescriptions de sécurité suivantes devront être respectées :

L'accès du site se fait par la route communale n° 105 de redon puis par le chemin communal n°2 de la Forêt. Les itinéraires et voies réservés aux véhicules de secours doivent être maintenus libres d'accès en permanence.

Le stationnement sera interdit des deux côtés de la route de la forêt ou de redon par arrêté de M. le maire les jours des manifestations

Des places de parking seront réservées aux personnes à mobilité réduite et seront signalées

En cas d'accident l'évacuation des blessés s'effectuera en liaison avec le 18 ou 15.

Article 5 : le déroulement sur ces pistes de toute épreuve comportant la présence de spectateurs est soumis à autorisation du sous-préfet de Langon. À cette fin, les dossiers seront déposés au minimum deux mois avant la date des épreuves.

Article 6 : conformément au code du sport et notamment l'article R. 322-6, l'exploitant d'un établissement dans lequel sont pratiquées des activités physiques ou sportives, est tenu d'informer le préfet de tout accident grave survenu dans l'établissement.

Article 7 : tout utilisateur ou organisateur d'activité sur cette piste devra être titulaire d'une police d'assurance souscrite dans les conditions définies par le code du sport.

Article 8 : l'homologation est accordée pour le circuit tel qu'il est présenté sur le plan annexé. Toute modification de leur configuration devra être soumise à l'examen de la commission départementale de la sécurité routière, deux mois avant la date prévue pour la première manifestation. La demande en vue du renouvellement de la présente homologation devra être également déposée deux mois avant son expiration.

Article 9 : en raison de la situation sanitaire actuelle et en application du décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 modifié, prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire, l'exploitant doit mettre en place des dispositifs de nature à permettre le respect et le contrôle des dispositions relatives aux mesures d'hygiène, de distanciation physique et de présentation du passe sanitaire.

Article 10: Mme le maire de Baigneaux

Mme la commandante du groupement de gendarmerie départemental de la Gironde

M. le président du conseil départemental de la Gironde, direction des infrastructures

M. le directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Gironde

M. le directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Gironde

M. le président du moto club de l'Entre deux Mers

M. le président de la ligue motocycliste Nouvelle Aquitaine

sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Langon, 10 janvier 2022

Le sous-préfet,
Vincent FERRIER



Dans les deux mois à compter de la notification de la présente décision, les recours suivants peuvent être introduits :

- un recours gracieux, adressé à Mme la préfète de la région Nouvelle Aquitaine, préfète de la Gironde, Esplanade Charles de Gaulle, 33077 Bordeaux Cedex ;

- un recours hiérarchique adressé au ministre ; par exemple M. le ministre de l'Intérieur, de l'Outre Mer et des collectivités territoriales ;

- un recours contentieux, adressé au tribunal administratif de Bordeaux (9, rue Tastet – B. P. 947 – 33063 Bordeaux Cedex).

Ce recours juridictionnel doit être déposé au plus tard avant l'expiration du 2ème mois suivant la date de notification de la décision contestée (ou bien du 2ème mois suivant la date du rejet de votre recours gracieux ou hiérarchique).



Le 08/11/2021

Fédération Française de Motocyclisme
 PARIS
 75017 PARIS
 01 69 24 77 00